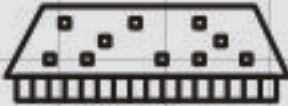


CAUE
Alsace

B I L A N
2 0 2 1



a
r c
h i t e
c t u r e



u r b a
n i s m e



e n v i r o n n e m e n t



Sommaire

1	Rapport moral du Président
4	2021 en quelques chiffres
9	Le CAUE
9	Les missions
11	Le Conseil d'Administration
12	L'équipe
13	La vie de l'équipe
15	2021 en un coup d'œil
17	La fusion
19	Les réseaux
23	Adhérer au CAUE
25	Bilan comptable
29	Nos publics
29	Collectivités
53	Particuliers
55	Jeunes & enseignants
69	Patrimoine
71	La Maison alsacienne du XXI ^e siècle
73	Plan Patrimoine
75	Identification du patrimoine
77	Atlas du Grand Strasbourg 1870-2020
79	Communication
79	Évènements & expositions
81	Centre de documentation
83	Site web & médias sociaux
85	Perspectives
85	Projet de réaménagement des locaux
87	Programme d'actions 2021-2023

Rapport moral du Président

Étienne Wolf
Président du CAUE d'Alsace

L'année 2021 s'est caractérisée par une forte capacité d'adaptation pour les CAUE du Haut-Rhin et du Bas-Rhin pour concrétiser le CAUE d'Alsace, dans un contexte marqué par beaucoup d'incertitudes.

Cette fusion - attendue de tous - s'est faite dans un contexte de crise sanitaire, de première année de mandat pour les maires, d'élections des conseillers d'Alsace et régionaux, de plans de relance successifs et de nombreuses modifications législatives.

Le CAUE d'Alsace se réinvente continuellement pour accompagner les Petites villes de demain dans un contexte de loi Climat et Résilience et de loi de finances.

Les demandes de nos concitoyens sont fortes pour aspirer à plus de développement durable. Le E de CAUE tend à prédominer dans les sujets.

La privation de sorties, de réunions, d'échanges, a révélé la valeur des lieux comme celle du lien social. Elle a mis au cœur du débat public des thèmes que le CAUE porte depuis plus de 40 ans : l'importance du quartier, de la relation de proximité, le soin à apporter à l'habitat dont la fonction n'est pas que de loger, le rôle de la nature dans nos villes, la place de la culture, la nécessité de préserver les ressources, nos ressources.

L'accompagnement par le CAUE, que ce soit auprès des collectivités, des particuliers ou des scolaires, s'en ressent et hérite de cette prise de conscience. Il faut réapprendre à voir ce que l'on ne voit plus, trouver des moyens d'en rendre compte, de l'exprimer pour tous les publics (élus, scolaires, partenaires, particuliers).

Pour ce faire, l'équipe du CAUE d'Alsace s'est mobilisée pour répondre au mieux et à l'ensemble des domaines de compétences par plus de mobilité, en intégrant le télétravail, les visioconférences, l'adaptation des mesures sanitaires face à des publics qui n'aspiraient qu'à se retrouver.

Si le CAUE a pu paraître comme un partenaire qui posait beaucoup trop de questions avant d'agir, aujourd'hui ces questions reprennent un sens commun.

L'expérience, la pédagogie, la capacité à trouver une issue possible face à un problème par le biais de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sont les spécificités du CAUE. Cette approche vise à prendre en considération les facteurs économiques, sociaux, environnementaux, politiques et culturels pour concevoir des environnements bâtis efficaces sur le plan énergétique, résilients, sains et inclusifs. Cet accompagnement génère de la valeur au niveau social, environnemental et économique.

Le CAUE inscrit sa démarche dans la concertation, associant tous les acteurs du territoire (habitants, élus, enfants, partenaires du réseau d'ingénierie, État, etc.) et met ainsi en place les conditions pour accueillir des propositions innovantes.

Gratuité, neutralité, temps long de la réflexion et sur-mesure sont les valeurs des CAUE instituées par la loi. Ces valeurs peuvent être malmenées par la rentabilité économique, les délais, la rationalisation des processus. Le CAUE d'Alsace n'est pas exempt de ces objectifs pour pérenniser, consolider la structure, pour toujours servir nos concitoyens et rester un acteur essentiel du territoire.

Nous devons continuer à être des repères pour les publics qui nous font confiance avec beaucoup d'habileté, d'anticipation et de pertinence.

Il faut réapprendre à voir ce que l'on ne voit plus, trouver des moyens d'en rendre compte, de l'exprimer pour tous les publics (élus, scolaires, partenaires, particuliers).

2021 en quelques chiffres

conseiller



1956

conseils
aux particuliers

sensibiliser



105

dossiers
de conseils
aux collectivités

former



968

jeunes
sensibilisés

informer



14

enseignants
du 1^{er} degré
formés

Collectivités



105
dossiers
traités



89 en 2020

56
conseils sous
convention

4
appuis et conseils
au service
urbanisme ou
patrimoine
d'une commune
(2 sous convention)

45
conseils-commune
non conventionnés
(gratuits)

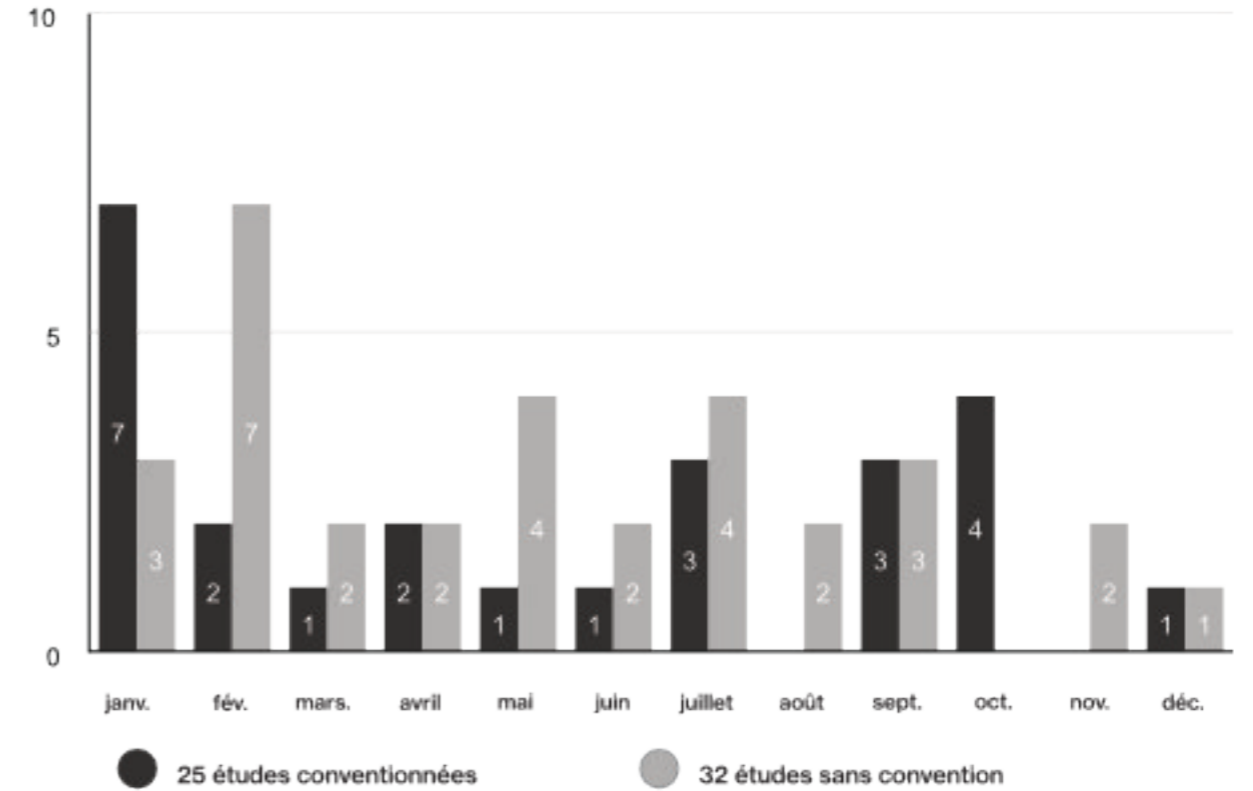
41
conseils
poursuivis en 2022
15
terminés en 2021

17
initiés avant 2021
24
initiés en 2021



141 265 €
de recettes conventions

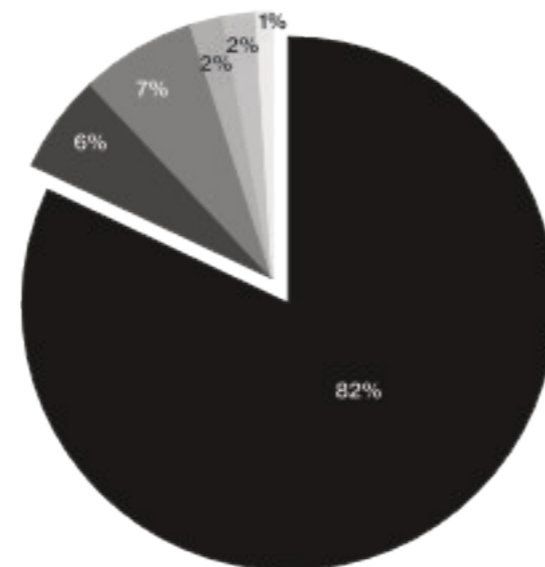
Évolution de la demande sur l'année



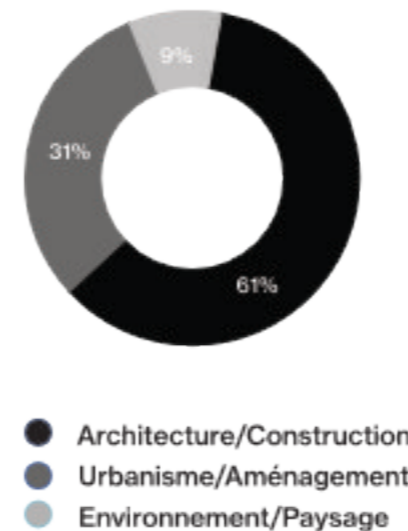
9
chargés
de mission

Type de bénéficiaires (sur 105 bénéficiaires)

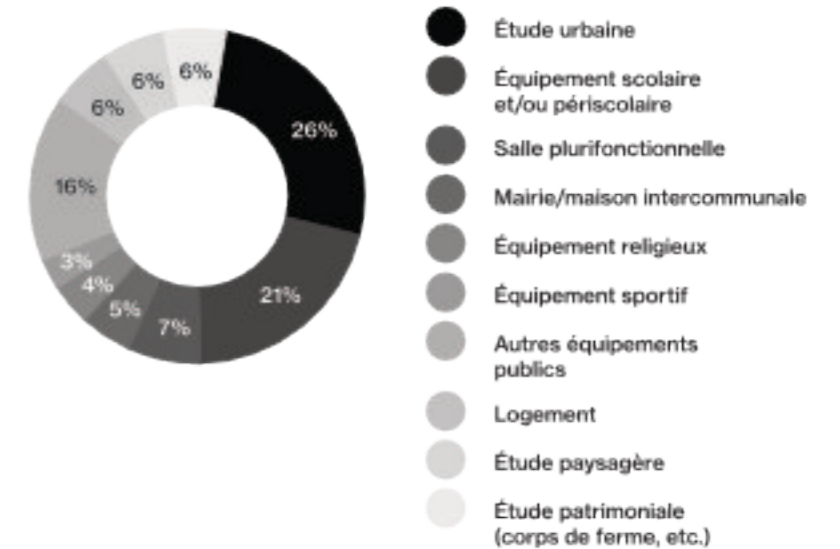
- Commune
- Syndicat intercommunal
- Communauté de communes
- Conseil départemental
- Association
- Fondation



Les domaines concernés



Thèmes prédominants des études



Particuliers



1956
conseils dispensés

↗
1716 en 2020

625
conseils sur le bâti ancien en vue d'une subvention

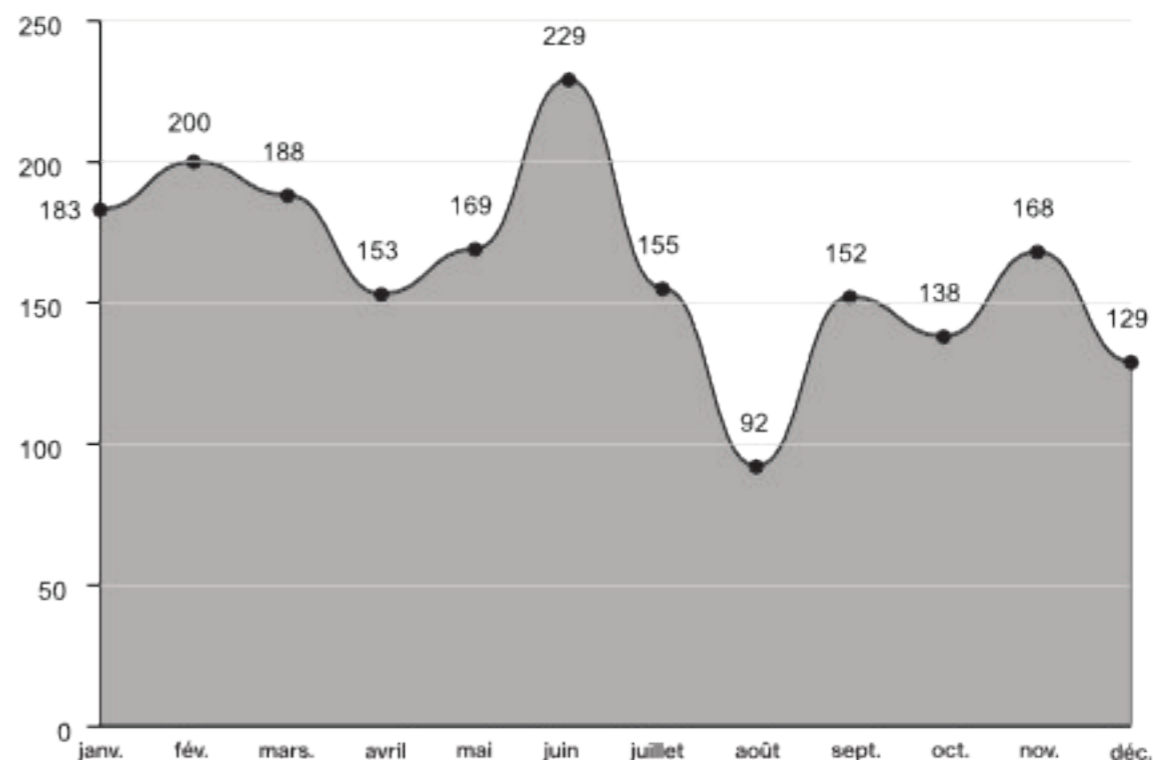

1331
conseils pour tout type de projet

366
conseils dans le cadre du dispositif de Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial (SVHP) dans le Bas-Rhin

243
conseils dans le cadre du dispositif Plan Patrimoine dans le Haut-Rhin

326
en attente
12
validés avant travaux
19
dossiers complets
9
validation du Département

Évolution de la demande sur l'année

6
chargés de mission

dont 3 sont à temps partiel

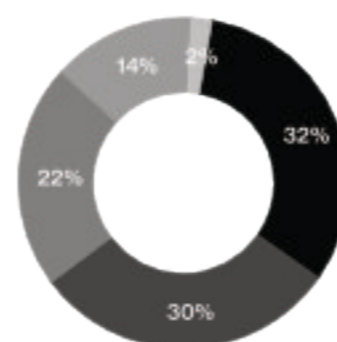


5
architectes-conseillers intervenants extérieurs



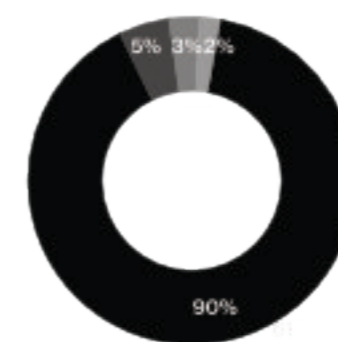
2
architectes-conseillers plans d'aide pour le bâti ancien

Type de conseil



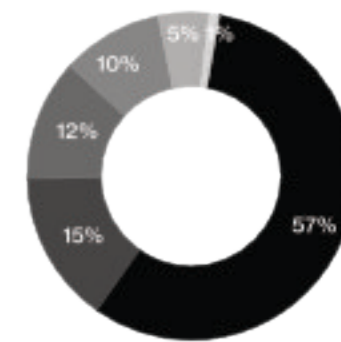
- Conseil sur le terrain
- Conseil par téléphone
- Conseil au CAUE
- Conseil par mail
- Conseil en commune ou salon

Type de projet



- Logement individuel
- Immeuble (copropriété)
- Autre (garage, grange, etc.)
- Logement collectif

Type de travaux



- Réhabilitation
- Extension
- Neuf
- Ravalement
- Jardin et abords
- Démolition

N.B. : Un conseil peut être concerné par plusieurs types de travaux.

Le CAUE

Les missions



01

conseiller

« ... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4



02

sensibiliser

« ... le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3



03

former

« ... le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2



04

informer

« ... le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace (CAUE) a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Les deux CAUE ont été créés en 1979 à l'initiative des départements.

Les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont fusionné pour devenir le CAUE d'Alsace le 1^{er} novembre 2021. Il est aujourd'hui présidé par Étienne Wolf, conseiller d'Alsace.

Le CAUE assure sur tout le territoire d'Alsace à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle, dans la conduite de ses missions assignées par la loi : conseiller, former, informer et sensibiliser tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie.

Association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est chargé d'une mission de service public au profit de tous. Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Le CAUE d'Alsace est financé par une partie de la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), prélevée sur les permis de construire, témoignant du lien direct au citoyen. Le Conseil départemental fixe, par délibération, le taux de répartition de la part départementale entre CAUE et Espaces Naturels Sensibles (ENS).



Le CAUE est une association départementale dont les missions de service public ont été définies par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture qui précise, en son article 1er, que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'association. Il définit les orientations et les objectifs et prépare le budget dans le cadre de ses missions statutaires.

Il est présidé par Étienne Wolf, conseiller d'Alsace, et rassemble des représentants des collectivités, de l'État, des personnes qualifiées, des professionnels et un représentant du personnel (voix consultative).

Il comprend 22 membres avec voix délibératives :

- 6 représentants des collectivités locales
- 4 représentants de l'État
- 4 représentants des professions concernées
- 2 personnes qualifiées
- 6 représentants élus par l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration propose aux adhérents des résolutions lors de l'Assemblée Générale.



Les membres du Conseil d'Administration

Représentants de l'État

Mme Christelle Creff, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Grand Est
M. Nicolas Ventre, Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin
M. Arnaud Revel, Directeur Départemental des Territoires du Haut-Rhin
Mme Élisabeth Laporte, Rectrice de l'Académie de Strasbourg

Représentants des collectivités locales

M. Étienne Wolf, Conseiller d'Alsace
M. Pierre Bihl, Conseiller d'Alsace
Mme Christiane Wolfhugel, Conseillère d'Alsace
M. Yves Sublon, Conseiller d'Alsace
Mme Cécile Delattre, Conseillère d'Alsace
M. Lucien Muller, Conseiller d'Alsace

Au titre des professionnels concernés

M. François Liermann, Architecte - Président du CROA
M. Philippe Cieren, Directeur de l'ENSAS
Mme Claire Hamman, Urbaniste
Mme Catherine Linder, Paysagiste

Au titre des personnes qualifiées

M. Christian Ledunois, Alsace Nature
M. Éric Hartweg, Directeur général de la SERS et de la SPL des 2 Rives

Représentants issus de l'Assemblée Générale du CAUE

Mme Anne-Sophie Bouchoucha, Directrice de L'ADIL 67
M. Bertrand Fleck, Architecte du Patrimoine
M. Dominique Badariotti, professeur d'Université
M. Franck Maire, Co-gérant d'Alcys Réalisations
M. Alexandre Probst, Directeur de l'ADIL 68
M. Jean-Charles Hoog, Architecte honoraire

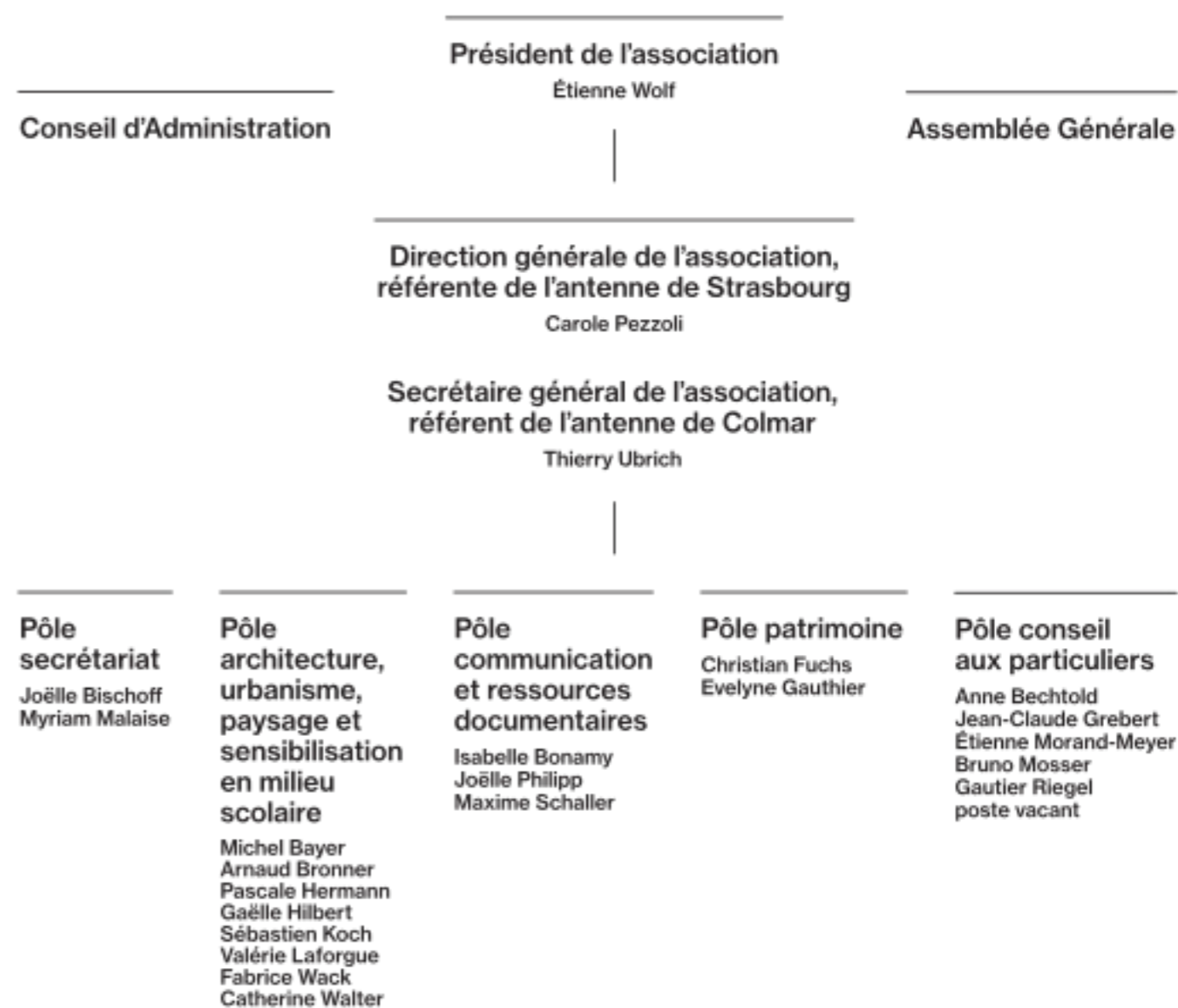
Représentant du personnel CAUE

M. Sébastien Koch, Architecte - conseiller

Membres du bureau du CAUE

Président, M. Étienne Wolf
Vice-Président, M. Pierre Bihl
Trésorière, Mme Anne-Sophie Bouchoucha
Secrétaire, M. Bertrand Fleck

L'équipe



La vie d'équipe

L'année 2021 a été intense en charge de travail et rythmée par les échéances liées à la fusion. Il a fallu faire un diagnostic précis des pratiques, des territoires, des situations sociales, comptables et financières et parallèlement se projeter vers le CAUE d'Alsace.

L'ensemble de l'équipe a participé à trois groupes de travail dès le début d'année pour construire le plan d'action stratégique 2021-2023 du CAUE d'Alsace.

Les CAUE du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont fonctionné de façon indépendante jusqu'au 31/10/21. La fusion est intervenue au 01/11/21. Depuis, une équipe homogène de 22 salariés répartis sur l'antenne de Colmar et de Strasbourg constitue le CAUE d'Alsace.

Des réunions hebdomadaires ont été mises en place tous les lundis matins, pour partager l'information, échanger sur les pratiques, signaler des difficultés, anticiper des absences et organiser la vie de l'équipe à distance et sur site.

Le Comité Social et Économique (CSE) de l'entreprise a été sollicité pour :

- la mise en place d'un document-cadre d'entretien professionnel individuel,
- le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP),
- le registre de sécurité,
- la mise en place d'une charte de télétravail,
- le règlement de fonctionnement de l'entreprise.

En fin d'année, une note a été transmise à l'ensemble des salariés pour organiser les nouvelles élections du CSE du CAUE d'Alsace.

Une première campagne d'entretiens professionnels s'est tenue durant tout le mois de mars.

Grâce à une subvention de 46 000 euros octroyée par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), l'ensemble des salariés ont pu bénéficier d'ordinateurs portables, d'un serveur commun, de la mise en place de la fibre dans les locaux, de l'achat de matériel de visioconférence et de téléphones portables. Une importante mise à jour des outils informatiques et logiciels a été nécessaire pour répondre au travail à distance et au travail en réseau sur les deux antennes (Colmar et Strasbourg) du CAUE d'Alsace.

Les outils de téléphonie mobile et informatiques ont cette fois permis de ne mettre aucun salarié au chômage partiel. Le télétravail a été organisé en conséquence et l'accueil du public dans les locaux s'est fait du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00.

Les rendez-vous auprès de la médecine du travail pour tous les salariés ont été réactivés. Des formations liées à la santé et la sécurité au travail ont été sollicitées. Un budget spécifique est réservé pour cette formation.

L'année a été perturbée par un effectif fluctuant, marqué par 3 absences de longue durée et une rupture conventionnelle en juillet 2021. L'effectif de la structure est à 22 salariés avec un poste vacant actuellement, soit 16,28 ETP au total.

Cette année a été rythmée par 4 Conseils d'Administration des CAUE du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et d'Alsace et par 4 Assemblées Générales de ces mêmes entités, ce qui a demandé un travail juridique et administratif important, soutenu par notre assistante à maître d'ouvrage pour la fusion, le cabinet Fidal, plus précisément Maître Blanquinque. Un budget supplémentaire de 29 000 euros a été affecté par la CeA pour financer la fusion. Le coût réel final s'élève finalement à 40 000 euros.

Les conséquences de la crise sanitaire sur la pratique du travail ont mieux été intégrées par les salariés même si à certains moments de l'année, ils ont dû travailler en mode dégradé. L'ensemble des missions a été maintenu et accompli dans un souci de service rendu de qualité.

Les bureaux sont organisés en open-space, compartimentés par des parois intermédiaires qui configurent l'espace par box de 2 personnes. La réorganisation des locaux a permis de mettre à la disposition des salariés un bureau privatif accessible sur réservation équipé d'une salle de réunions de 4 personnes, une salle de visioconférence mutualisée en salle de réunion de 10 personnes, et un bureau sécurisé, dédié aux documents administratifs sensibles. L'Ordre des architectes met à la disposition du CAUE (sur demande) la grande salle de réunion de 22 personnes et inversement la salle de réunion de 10 personnes affectée au CAUE est accessible par l'ADIL et l'Ordre. Le sous-sol est également mutualisé à l'échelle des institutions de l'immeuble.

Enfin, les 3 véhicules de service ont été stationnés, non plus sous le porche du CAUE, mais au parking de la Petite France pour une facilité d'accès, d'entretien des véhicules, et de désengorgement de la rue Hannong devenue piétonne.

2021 en un coup d'oeil

janvier

- 2020 > 06/2021 - Exposition Actualité de l'Architecture 2020 + Mise en ligne de la visite virtuelle.
- 01/01 > 31/12 - Élaboration de la nouvelle charte graphique pour le CAUE d'Alsace.
- 25/01 - Achenheim - Construction RAM et accueil périscolaire - Sélection des candidats.

février

- 01/02 > 28/02 - Rédaction du bilan 2020
- 19/02 - Willgottheim-Woellenheim - Construction salle multifonctions et abords - Sélection des candidats.

mars

- 05/03 - Bietlenheim - Réhabilitation, restructuration d'un ancien hangar à tabac en salle associative - Sélection des candidats.
- 08/03 - Hoerd - Réhabilitation, restructuration et extension du centre culturel - équipements sportifs - Sélection des candidats.
- 08/03 > 17/03 - entretiens professionnels de toute l'équipe.
- 29/03 - Wittisheim - Réaménagement de la mairie - Sélection candidats.

juillet

- 01/07 - Consultation pour création du site web caue-alsace.com
- 09/07 - Souffelweyersheim - Construction restaurant scolaire mutualisé élémentaire et collège et réfection école élémentaire Rapp - Sélection des candidats.
- 13/07 - Campagne d'adhésion.
- 20/07 - Weyersheim - concours - Rénovation énergétique, restructuration et mise en conformité de la mairie - Sélection du lauréat.

août

- 06/08 - Breuschwickersheim - concours - Rénovation salle polyvalente, construction en extension d'un périscolaire 60 places et abords - Sélection du lauréat.
- 30/08 - Herrlisheim - Construction centre technique municipal - Sélection des candidats.

septembre

- 02/09 - Choix de l'agence web pour la création du site web caue-alsace.com
- 08/09 - Herrlisheim - Construction centre technique municipal - Sélection du lauréat.
- 14/09 - La Wantzenau - Réalisation cœur de village - Sélection des candidats.
- 15/09 > 16/09 - Jury de sélection d'entrée à l'ENSAS
- 17/09 - Journée Nationale des Enfants du Patrimoine
- 21/09 - Scharrachbergheim - concours - Création d'une nouvelle mairie et bureau de poste - Sélection du lauréat.
- 24/09 > 31/10 - JA - Expositions Rossetti + Wyss et Dürig AD
- 24/09 - 1er Congrès du Logement Neuf du Pôle Habitat Grand Est.

avril

- 14/04 - Achenheim - Construction RAM et accueil périscolaire - Sélection du lauréat (MAPA).
- 15/04 - Bietlenheim - Réhabilitation, restructuration d'un ancien hangar à tabac en salle associative - Sélection du lauréat.
- 26/04 - Eckbolsheim - Rénovation, extension gymnase Krafft - Sélection des candidats.

mai

- 03/05 - Scharrachbergheim - concours - Création d'une nouvelle mairie et bureau de poste - Sélection des candidats.
- 06/05 - Breuschwickersheim - concours - Rénovation salle polyvalente, construction en extension d'un périscolaire 60 places et abords - Sélection des candidats.
- 08/05 - Wittisheim - Réaménagement de la mairie - Sélection du lauréat.
- 11/05 - Weyersheim - concours - Rénovation énergétique, restructuration et mise en conformité de la mairie - Sélection des candidats.
- 11/05 - Ouverture des inscriptions pour les Enfants du Patrimoine.
- 26/05 - CA CAUE 68

juin

- 01/06 - Willgottheim-Woellenheim - Construction salle multifonctions et abords - Sélection du lauréat.
- 04/06 - Rendez-vous aux jardins.
- 05/06 - AG CAUE 68
- 07/06 > 10/09 - Exposition Art des sentiers métropolitains.
- 16/06 - Eckbolsheim - Rénovation, extension gymnase Krafft - Sélection du lauréat.
- 22/06 - Mollkirch - Construction groupe scolaire, bibliothèque et équipement périscolaire - Sélection des candidats.
- 24/06 - Hoerd - Réhabilitation, restructuration et extension du centre culturel - équipements sportifs - Sélection du lauréat.
- 24/06 - CA CAUE 67 + CA CAUE d'Alsace
- 29/06 - Table ronde - Art des sentiers métropolitains.
- 30/06 - AG CAUE 67

octobre

- 06/10 - Mollkirch - Construction groupe scolaire, bibliothèque et équipement périscolaire - Sélection du lauréat.
- 14/10 - Visioconférence Dürig AG
- 19/10 - Conférence Rossetti + Wyss au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg
- 22/10 - AGE et CA CAUE d'Alsace - journée de présentation des missions des CAUE 67+68 à travers différents ateliers.

novembre

- 01/11 - Fusion des 2 CAUE
- 08/11 > 05/01/2022 - Exposition 20 projets architecturaux contre le changement climatique.
- 08/11 - Duppigheim - Transformation du centre de secours en local associatif - Sélection des candidats.
- 15/11 - Souffelweyersheim - Construction restaurant scolaire mutualisé élémentaire et collège et réfection école élémentaire Rapp - Sélection du lauréat.
- 18/11 - Duppigheim - Transformation du centre de secours en local associatif - Sélection du lauréat.
- 26/11 - Rencontre avec Stéphane Bern, parrain des Enfants du Patrimoine, à la Fondation Notre-Dame à Strasbourg.

décembre

- 02/12 - La Wantzenau - Réalisation cœur de village - Sélection du lauréat.
- 14/12 - Table ronde en webinaire - 20 projets architecturaux contre le changement climatique.

La fusion

Les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se sont engagés dans une fusion par création d'une nouvelle entité, le CAUE d'Alsace.

Pour ce faire, les deux présidents des CAUE concernés se sont associés aux compétences du cabinet Fidal pour mettre en œuvre cette fusion, tant sur le volet social, juridique, que sur la prévoyance santé.

L'association « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace » - créée le 23 décembre 2020 - trouve sa raison d'être dans la fusion des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

La création par la loi du 2 août 2019 de la Collectivité européenne d'Alsace (ci-après « CeA »), au moyen de la fusion des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, lui confère l'entièreté des compétences d'un département et par conséquent induit des obligations pour les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

En effet, il n'est pas prévu par l'ordonnance du 28 octobre 2020 n°2020-1304 que ces structures associatives - créées à l'initiative des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin - soient maintenues au nombre de deux à l'échelle de la CeA.

Par conséquent, il ne peut y avoir qu'un seul CAUE à l'échelle géographique de l'Alsace ; aussi les deux CAUE ont décidé d'engager la création d'un CAUE d'Alsace.

Le schéma juridique retenu pour y parvenir a consisté dans un premier temps en la création au plus tard à la date du 31 décembre 2020 d'une association



dénommée « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace » au profit de laquelle les deux CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont transmis l'universalité de leur patrimoine le 31 octobre 2021 avec effet rétroactif comptable au 1^{er} janvier 2021.

Le CAUE est un organisme de niveau départemental créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture :
« Il est créé, dans chaque département, un organisme de "conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement", sous la forme d'une association dont les statuts types sont approuvés par décret en Conseil d'État ; ces statuts

définissent les conditions dans lesquelles sont appelés à y collaborer les représentants de l'État, des collectivités locales, des professions concernées ainsi que des personnes qualifiées choisies notamment en raison de leurs activités au sein d'associations locales... »

Les CAUE ont un statut associatif (personne morale de droit privé) et exercent, en vertu de l'article 7 de la loi du 3 janvier 1977, une mission de service public mais sans qu'aucun texte ne leur confère pour l'exercice de cette mission des prérogatives de puissance publique. La mission essentielle du conseil donné par les CAUE est d'ordre pédagogique. Il ne s'agit pas d'une instance administrative supplémentaire (5^{ème} alinéa, Art. 1 Objectifs généraux des CAUE, Instruction du 9 février 1978 JO du 18 février et rectificatif du 2 mars 1978).

Les statuts des CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin font référence aux départements - collectivités territoriales existantes jusqu'au 31 décembre 2020 - pour définir la composition de leurs membres et de leur Conseil d'Administration, leur mode de financement principal (la part départementale de la taxe d'aménagement) ainsi que leur territoire de compétence.

La création de la Collectivité Européenne d'Alsace, nouvelle collectivité départementale au 1^{er} janvier 2021, se substituant aux actuelles collectivités départementales, a nécessité qu'un CAUE d'Alsace soit créé à l'échelle du territoire de la CeA. Pour rappel, les deux départements ne continueront à exister qu'en tant que circonscriptions administratives de l'État et non pas en tant que collectivité territoriale.

La réunion des deux entités distinctes juridiquement - CAUE du Bas-Rhin et CAUE du Haut-Rhin - en une seule entité a conduit à regrouper leurs deux patrimoines ainsi que les diverses activités mises en œuvre par chacune d'elles.

Le CAUE d'Alsace est financé au moyen de la taxe d'aménagement instituée sur l'ensemble du nouveau territoire (la loi de finances de 2021). Le siège de l'association CAUE d'Alsace a été désigné à Strasbourg dans les locaux 5 rue Hannong.

Les deux sites (Colmar et Strasbourg) ont vocation à perdurer. Les moyens financiers des deux associations ont été reconduits à l'identique pour 2022.

Cette fusion a impliqué en 2021 de prévoir un site internet commun, une identité visuelle commune, un serveur commun, des pratiques de travail communes et la négociation de nouveaux accords d'entreprise qui interviendront en 2022.

Un budget supplémentaire de 29 000 euros a été affecté par la CeA ; le coût réel final de la fusion s'élève finalement à 40 000 euros.

Les réseaux

La Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE)

La FNCAUE est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980 qui représente l'ensemble des CAUE auprès d'autres organismes et des ministères. Depuis septembre 2015, Joël Baud-Grasset préside la FNCAUE ; il est également président du CAUE de Haute-Savoie.

Il a été reconduit dans ses fonctions de président de la FNCAUE lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 16 novembre 2021 en présence de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault.

Pour le réseau des CAUE, la fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales. À l'externe, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires. La FNCAUE porte la voix des 93 CAUE adhérents dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

La FNCAUE en chiffres, c'est :

- 93 CAUE au 1er janvier 2020
- 1 205 professionnels au service des territoires
- 67 168 conseils aux particuliers
- 10 705 conseils et accompagnements auprès des collectivités territoriales
- 62 805 élèves sensibilisés
- 6 650 participants à des formations
- 1 694 actions de sensibilisation auprès du grand public



Dialogue institutionnel :

- Ministère de la Culture - Ministère de référence des CAUE : représentation et défense du réseau, alerte sur des situations difficiles, partenariat de projets avec convention annuelle.
- Ministère de la Transition écologique : représentation et défense du réseau, alerte sur des situations difficiles, partenariat de projets ; rencontre avec la nouvelle cheffe du Bureau des Paysages et de la Publicité / DGALN.
- Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales : représentation et défense du réseau, plateforme Aides Territoires, politiques Petites Villes de demain, Action Cœur de ville.
- Ministère de l'Éducation nationale : représentation et défense du réseau, comité de pilotage de Archiclasse.
- ADEME : représentation, partenariat de projets (programme SARE, plateforme FAIRE).
- Office Français pour la Biodiversité (OFB) : représentation du réseau, partenariat de projets avec convention annuelle. La FNCAUE est reconnue « Partenaire engagé pour la biodiversité » par l'OFB en 2020 pour sa mobilisation pour le futur congrès mondial pour la nature et pour la mise en œuvre de son Cycle E.
- CEREMA : représentation, participation au comité de pilotage stratégique du CEREMA.
- Assemblée des Départements de France (ADF) : représentation et défense du réseau, alerte sur des situations difficiles.
- CNOA : représentation du réseau, participation au livre blanc numérique sur l'architecture et le cadre de vie.
- AMORCE, FLAME et CLER : coordination avec



ces têtes de réseaux nationales mobilisées sur la question de l'énergie, pour une parole commune auprès des pouvoirs publics.

- ANCT : directeur adjoint du cabinet de la Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales.
- Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales : conseiller au cabinet de la Ministre : agrément CNFEL de droit des CAUE menacé.

L'Union Régionale des CAUE du Grand Est (URCAUE Grand Est)

La directrice du CAUE participe à la commission technique paritaire en tant que représentante de l'URCAUE Grand Est et siège en tant que membre au Conseil d'Administration de la FNCAUE en lien avec Catherine Dumas, directrice du CAUE de la Meuse.

Le Conseil d'Administration de l'URCAUE du Grand Est n'a pas pu se réunir en 2021. La dernière réunion a eu lieu le 18 février 2020 pour élire ses représentants en présence de l'ensemble des 7 présidents et 7 directeurs des CAUE du Grand Est.

Les CAUE adhérents à l'URCAUE Grand Est sont les CAUE des Vosges, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, de la Haute-Marne, de la Meuse et d'Alsace. Christian Tarantola (président du CAUE des Vosges) a été élu président de l'URCAUE du Grand Est à l'unanimité. Pierre Baumann - vice-président de l'URCAUE Grand Est - a été désigné comme le représentant des Unions Régionales des CAUE au sein du Conseil d'Administration de la FNCAUE. On compte actuellement 11 URCAUE en France.

De nouvelles élections devront avoir lieu en 2022 pour désigner les membres du CAUE d'Alsace qui siègeront à l'URCAUE Grand Est.

Les salariés du CAUE participent aux webinaires et formations proposés et font partie de groupes de travail et de cellules d'expertise de la fédération dans les domaines suivants : sensibilisation, urbanisme, centres-bourgs, juridique, énergie et métropole.

La directrice du CAUE participe à la commission technique paritaire en tant que représentante de l'URCAUE Grand Est et siège en tant que membre au Conseil d'Administration de la FNCAUE en lien avec Catherine Dumas, directrice du CAUE de la Meuse.



Les 5 thématiques abordées dans les ateliers du CA ont été :

- Démarches innovantes
- Observatoire de la production architecturale
- Besoins en formation des équipes
- Gestion administrative, adhésions, documentation, suivi des conseils aux particuliers
- Ruralité, agriculture, paysage et énergie

La dernière réunion a acté comme problématiques communes :

- En lien avec les politiques de revitalisation, la qualité de l'habitat dans les secteurs patrimoniaux de centres anciens.
- La diffusion de la culture architecturale par l'organisation de palmarès, l'évolution du site « Itinéraires d'architecture en Lorraine », la mutualisation de nos bases de références, le soutien éventuel à des projets de publication.
- La poursuite de notre action pour les bâtiments agricoles et son élargissement à d'autres types de construction dans une approche environnementale plus globale qui pourrait plus spécifiquement s'intéresser aux matériaux biosourcés.

Le Réseau d'ingénierie territoriale

Le Réseau d'ingénierie territoriale réunit plusieurs organismes d'ingénierie exerçant des missions diverses sur le territoire alsacien. Il appuie la réflexion, l'élaboration et la réalisation des projets des collectivités et porteurs privés qui œuvrent à favoriser l'attractivité des territoires.

Le développement d'un projet est, en effet, ponctué de questionnements, de démarches administratives, juridiques, financières et techniques et d'acteurs à mobiliser. L'objectif de ce réseau est de coordonner ses interventions en fonction de la nature et des étapes des projets, pour délivrer une offre de service commune la plus complète possible.

Aussi, chaque organisme est spécialisé dans un champ de compétences : tourisme, économie, habitat, environnement, urbanisme, archéologie et patrimoine, foncier, etc. Parce qu'un projet n'est jamais linéaire et pour gagner en efficacité, le Réseau d'ingénierie territoriale s'est engagé dans une démarche de collaboration. Chaque organisme est une porte d'entrée vers les autres partenaires et leurs expertises techniques.

Ce réseau peut être mobilisé à tout moment de la vie d'un projet : très en amont, pour toute demande de conseil ou de sensibilisation à des problématiques, ou pour l'élaboration de démarches stratégiques, mais aussi en aval, pour la réalisation opérationnelle et technique.

Il sécurise les projets, facilite les démarches administratives, évite les effets de rupture, mobilise les partenaires, met en relation des opérateurs, favorise la créativité et l'innovation.



Tous les partenaires du réseau ont une vocation commune : être au service du développement et de l'attractivité du territoire alsacien et la mise en relation des bonnes compétences au bon moment.

Le Réseau d'ingénierie territoriale propose :

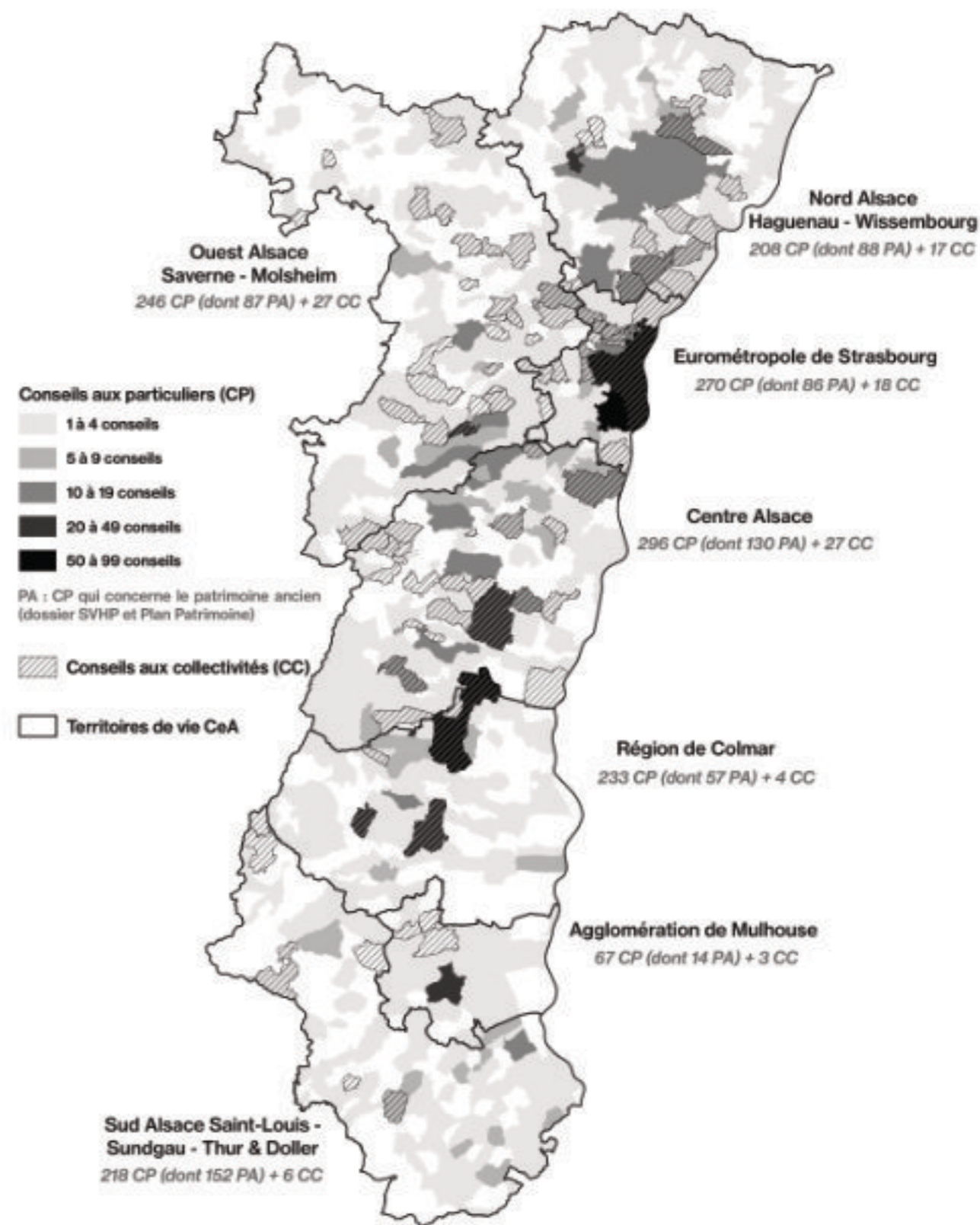
- un panel de formations pour les élus et services communaux
- la facilitation de l'émergence des projets
- la co-construction de pratiques et méthodes de travail innovantes.

Le CAUE d'Alsace travaille en relation avec différents partenaires du réseau en fonction de la nature de la demande et du stade de maturité du projet.

En 2021, il a travaillé avec l'ATIP, l'EPF, Pro Civis, Alsace Habitat, le SDEA, l'ADEUS, l'ADIRA et les Parcs Naturels Régionaux.



Répartition des conseils en 2021 au sein des 7 territoires de vie de la CeA



Adhérer au CAUE

Le bulletin d'adhésion

CAUE Alsace

« L'architecture est une expression de la culture. La culture architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu ambiant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. En conséquence : [...] Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. Ils ont charge d'aider et d'informer le public conformément au titre I... »

APPEL DE COTISATION

Adhérer au CAUE

Votre adhésion sera l'expression de votre volonté de soutenir les actions engagées par le CAUE sur l'ensemble de l'Alsace.

Être adhérent de l'association permet de :

- Bénéficier de conseils personnalisés dispensés par notre équipe de professionnels.
- Proposer, aux concitoyens, un conseil en amont des autorisations administratives.
- Solliciter un conseil préalable à tout projet en architecture, en urbanisme, sur l'environnement, sur l'écologie, le paysage et le patrimoine.
- Mener des actions d'animation et de sensibilisation auprès de tous les publics (scolaires, concitoyens, professionnels).
- Être assisté d'un professionnel spécialement formé pour participer aux jurys de concours de maîtrise d'œuvre.
- Participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée Générale, laquelle vote, entre le budget, le programme des actions à mener.
- Recevoir notre newsletter trimestrielle sur simple inscription.
- Être invité aux événements proposés par le CAUE (expositions, conférences, visites...).



01
conseiller

« Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 5 janvier 1977, article 7, alinéa 4



03
former

« Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction... »

Loi du 5 janvier 1977, article 7, alinéa 2



02
sensibiliser

« Il fournit aux personnes qui sollicitent conseils, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 5 janvier 1977, article 7, alinéa 3



04
informer

« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilisation et l'appel de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

Loi du 5 janvier 1977, article 7, alinéa 1

architecture urbanisme environnement



Bulletin d'adhésion

Nom : _____

Particulier Association Commune

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Représenté par : _____

Versement au titre de l'année : _____

Montant d'adhésion : (cochez la case correspondante à votre situation)

Vous êtes un particulier : 20 €

Vous représentez une association : 80 €

Vous représentez une commune :

de moins de 499 habitants : 50 €

de 500 à 999 habitants : 150 €

de 1 000 à 4 999 habitants : 250 €

de 5 000 à 9 999 habitants : 350 €

de 10 000 à 19 999 habitants : 450 €

pour + de 20 000 habitants : 600 €

Don : _____ €

Règlement par :

Chèque libellé à l'ordre du CAUE d'Alsace

Dépot par Chorus : N° SIRET _____

Virement bancaire

Bank for Social Credit Bank (BSC) - Code banque 04280

47000 Strasbourg (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

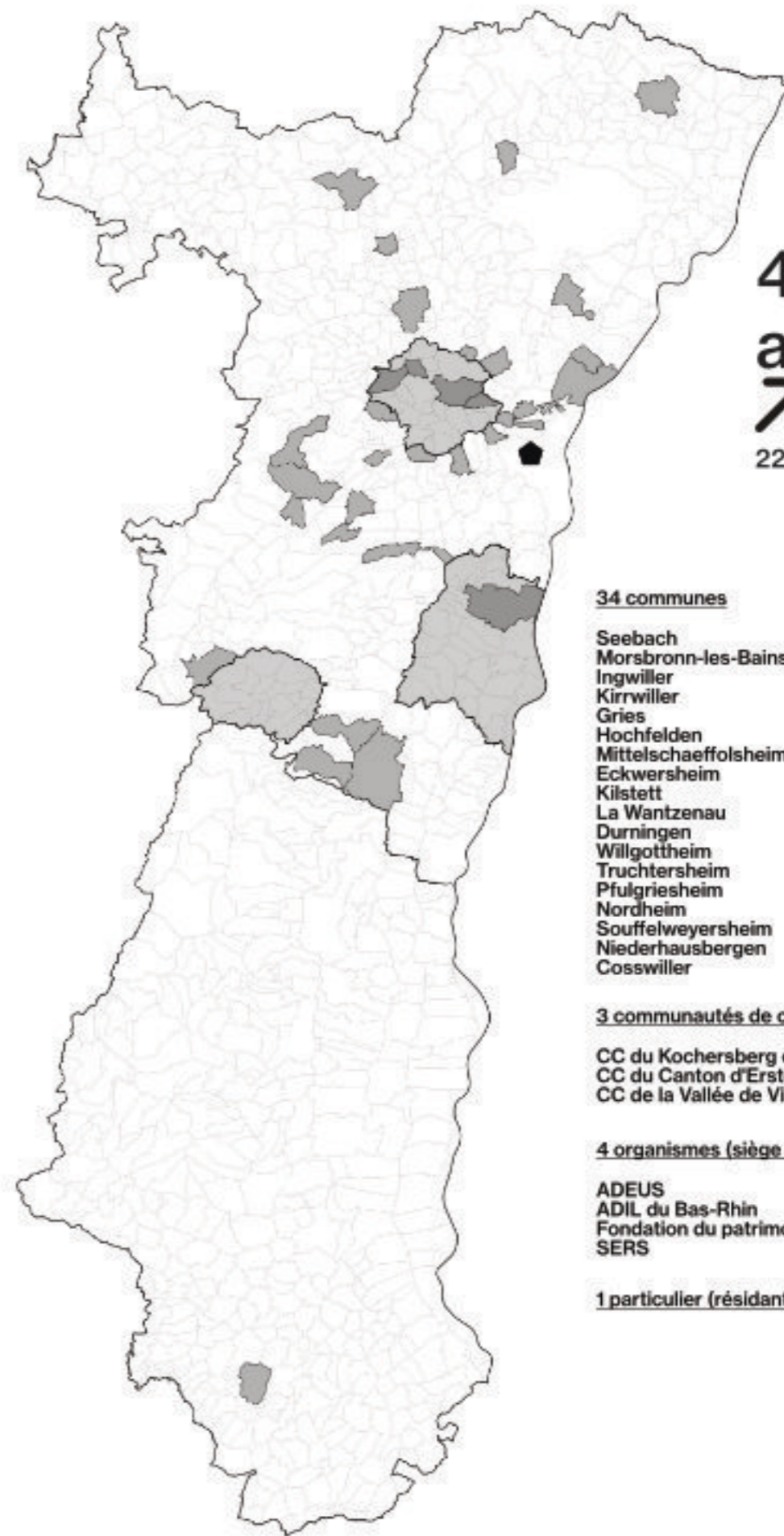
Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR) - Code de la banque 04280 (FR)

Carte de la répartition des adhérents 2021



42
adhérents
↑
22 en 2020

34 communes

Seebach
Morsbronn-les-Bains
Ingwiller
Kirrwiller
Gries
Hochfelden
Mittelschaeffolsheim
Eckwersheim
Kilstett
La Wantzenau
Durningen
Willgottheim
Truchtersheim
Pfulgiesheim
Nordheim
Souffelweyersheim
Niederhausbergen
Cosswiller

Bischheim
Oberhausbergen
Osthoffen
Achenheim
Scharrachbergheim-
Irmstett
Stilt
Mutzig
Niederhaslach
Rosenwiller
Bischofsheim
Erstein
Ranrupt
Sélestat
Kintzheim
Hirtzbach

3 communautés de communes

CC du Kochersberg et de l'Ackerland
CC du Canton d'Erstein
CC de la Vallée de Villé

4 organismes (siège à Strasbourg)

ADEUS
ADIL du Bas-Rhin
Fondation du patrimoine - délégation Alsace
SERS

1 particulier (résidant à Strasbourg)

Le bilan comptable

Bilan 2021 Actif net et passif

ACTIF NET						
	2021	2020 CAUE67	2020 CAUE68	2020 CAUE ALSACE	variation	Commentaires
Immobilisations incorporelles	12 404	5 696	82	5 778	6 626	
Immobilisations corporelles	89 325	59 777	11 702	71 479	17 846	Acquisitions nettes de 44 K€ diminuées de 28 K€ de dotations aux amort
Immobilisations financières	11 246	0	11 116	11 116	130	
Total des actifs immobilisés	112 975	65 473	22 900	88 373	24 602	
Stocks et en cours		0	0	0		
Usagers et comptes rattachés	5 606	22 590	4 229	26 819	-21 213	
Autres créances	19 976	4 065	607	4 672	15 304	ce poste est composé du remboursement taxe sur les salaires attendu
Valeurs mobilières placement	15 210	15 210	0	15 210	0	
Disponibilités	649 850	579 139	111 642	690 781	-40 931	La baisse de la trésorerie provient notamment des décalages d'encaissements
Charges constatées d'avance	13 501	14 007	723	14 729	-1 227	
Total Actif circulant et compte de régul	704 143	635 011	117 201	752 211	-48 067	
Total général	817 117	700 484	140 101	840 584	-23 466	

PASSIF						
	2021	2020 CAUE67	2020 CAUE68	2020 CAUE ALSACE	variation	Commentaires
Fonds propres	664 420	441 648	222 772	664 420	0	
Autres réserves	0	0		0	0	
Report à nouveau	-256 121	-32 402	-175 999	-208 401	-47 720	affectation des Résultats 2020 CAUE67 et CAUE68
Résultat de l'exercice	1 765	-66 188	18 468	-47 720	49 485	
Subvention d'investissement	41 921	0		0	41 921	
Total des fonds propres	451 986	343 058	65 241	408 299	43 687	
Provision pour risque et charge	164 846	84 960	24 659	109 619	55 227	Correspond à la provision pour engagements de retraite pour 125 K€ et une provision pour risque de 40K€
Total des provisions	164 846	84 960	24 659	109 619	55 227	
Total fonds dédiés		21 818	0	21 818	-21 818	
Emprunts et dettes étab. de crédit	0	0	33	33	-33	
Emprunts et dettes divers	0	0	0	0	0	
Dettes fournisseurs et cptes ratt.	34 914	51 546	23 525	75 071	-40 157	Baisse du poste en raison du suivi mis en place par la Direction.
Dettes fiscales et sociales	165 071	199 101	26 642	225 743	-60 672	Les dettes sociales au 31/12/2020 étaient particulièrement élevées en raison de la sortie de l'ancien Directeur en décembre 2020 d'une part et d'autre part, la dette de taxe sur salaires était de 15 K€ en 2020 contre une créance à recevoir de 6K€ en 2021.
Autres dettes	100	0	0	0	100	
Produits constatés d'avance	200	0	0	0	200	
Total des dettes et comptes de régularisation	200 285	250 647	50 200	300 847	-100 562	
Total général	817 117	700 484	140 101	840 584	-23 466	

Bilan 2021 comparatif 2020

Compte de résultat	2021	2020 CAUE67	2020 CAUE68	2020 CAUE ALSACE	Variation €	Variation %	Commentaires
Concours publics	1 485 000	1 150 000	340 000	1 490 000	-5 000	0%	Le poste correspond à la Contribution annuelle 2021 CEA de 1 480 K€+ Contribution DRAC 5 K€
Vente de prestations de services			200	200	-200	-100%	
Dons Cotisations	7 470	3 150	0	3 150	4 320	137%	
Reprises sur provisions, amort et ift de charges	8 255	140	4 229	4 369	3 886	89%	
Autres produits	172 283	88 069	3 400	91 469	80 814	88%	Ce poste correspond aux conventions avec les collectivités en hausse (l'année 2020 était marquée par les effets liés à la crise Covid 19).
Reprise Fonds dédiés	21 818	8 333	0	8 333	13 485	162%	Reprise des fonds dédiés (honoraires avocats fusion et Ensas convention pluriannuelle de 2019 - tiers restant)
Total des produits d'exploitation	1 694 826	1 249 692	347 829	1 597 521	97 305	6%	
Autres achats et charges externes	379 884	286 587	113 783	380 370	-486	0%	Le poste est globalement stable.
Impôts taxes et versements assimilés	61 701	64 381	2 243	66 624	-4 923	-7%	Le poste est globalement stable, l'économie de 5 K€ provient de la baisse exceptionnelle
Rémunération du personnel	826 789	683 058	145 140	828 198	-1 429	0%	Le niveau des rémunérations et des ETP est très stable.
Charges sociales	344 280	281 884	59 316	341 200	3 080	1%	
Dotations aux amortissements et dépréciations	27 679	15 890	5 830	21 720	5 959	27%	La hausse provient des acquisitions de l'année 2021 (44K€). Le projet de rénovation est en cours (immobilisations en cours pour 4K€).
Dotations aux provisions	55 227	0	2 587	2 587	52 640	2035%	Les dotations sont composées d'une part de la dotation pour IPC de 15K€ (indemnités de fin de carrière) mais également de la couverture d'un risque repris lors des projets de fusion à hauteur de 40K€.
Autres charges	2 623	2 012	2	2 014	609	30%	
Engagements à réel Fonds dédiés		13 484	0	13 484	-13 484	-100%	
Total des charges d'exploitation	1 698 163	1 327 296	328 901	1 656 197	41 966	3%	
Résultat d'exploitation	-3 337	-77 604	18 928	-58 676	55 339	-94%	
Produits financiers	904	257	433	690	214	31%	
Charges financières	1	0	0	0	1	n/a	
Résultat financier	903	257	433	690	213	31%	
Résultat courant avant impôts	-2 434	-77 347	19 361	-57 986	55 552	-96%	
Produits exceptionnels	4 199	15 490	0	15 490	-11 291	-137%	Les produits exceptionnels correspondent à la QP de subvention d'investissement 2021 (les acquisitions 2021 ont été financées par une subvention CEA de 46 K€ qui s'étale au rythme de la dotations aux amortissements des biens).
Charges exceptionnelles	0	4 331	810	5 141	-5 141	-100%	
Résultat exceptionnel	4 199	11 159	-810	10 349	-6 150	-59%	
Impôts sur les sociétés	0	0	83	83	-83		
Total des produits	1 699 929	1 265 439	348 262	1 613 701	86 228	5%	
Total des charges	1 698 164	1 331 627	329 794	1 661 421	36 743	2%	
Excédent ou déficit	1 765	-66 188	18 468	-47 720	49 485	-104%	

Budget 2022 - réalisé 2021

(En euros)	REALISE 31/12/2020	BUDGET 2021	REALISE 31/12/2021	BUDGET 2022	ECART / BUDGET
Concours Publics CEA	1 121 000	1 100 000	1 480 000	1 480 000	0
SubvenDon DRAC / ENSAS	8 333	5 000	5 000	5 000	0
SubvenDon dédiée			0	25 000	25 000
Concours publics et subvenDons	1 144 849	1 195 000	1 485 000	1 510 000	25 000
CoDsaDons membres	3 150	5 000	7 470	7 500	30
ConvenDons	85 800	129 000	167 255	126 466	-40 789
Autres produits	2 409	0	5 028	2 000	-3 028
UtilisaDon des fonds dédiés			21 818	0	-21 818
Transferts de charges	0	0	5 297	2 000	-3 297
Autres produits - remb. formaDon	0	0	2 958	0	-2 958
Autres produits d'exploitaDon	1 236 208	1 329 000	209 826	137 966	-71 860
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 236 208	1 329 000	1 694 826	1 647 966	-46 860
Prestations de services	3 147	3 129	12 894	13 000	106
Electricité			3 108	4 000	892
Carburants			7 343	8 000	657
PeDt équipement	3 019	3 002	3 571	3 500	-71
Fournitures administraDves	5 025	4 997	6 685	6 600	-85
Sous traitance			37 393	37 500	107
LocaDons Crédit bail			13 867	13 000	-867
LocaDon immobilière	47 102	46 837	47 575	48 000	425
LocaDon copieur/véhicule/logiciels	16 380	16 288	25 933	26 000	67
Charges locaDves	5 879	5 846	9 416	9 400	-16
EntreDen et réparaDons	835		2 013	2 000	-13
EntreDen mat roulant	3 967	3 945	3 918	3 000	-918
Ne oyage locaux	11 725	11 659	11 208	11 200	-8
Maintenance ascenseur	2 171		1 879	1 900	21
Maintenance informaDque	7 733		9 455	9 500	45
Maintenance incendie	1 080		23	500	477
Primes d'assurances	14 103	14 024	22 659	23 000	341
DocumentaDon, séminaires	3 881	3 859	7 120	7 200	80
Honoraires comptables / juridiques	25 704	25 559	65 013	28 490	-36 523
Honoraires FIDAL / fusion	15 516	15 429	18 840	0	-18 840
Honoraires Architectes	9 578	9 524	7 037	7 100	63
Publicité, publicaDons	12 392	40 000	14 994	15 000	6
Frais site internet			7 840	7 900	60
Cadeaux			126	200	74
Déplacements	6 984	6 945	3 172	5 000	1 828
Missions, récepDons	4 397	4 372	2 355	2 400	45
Frais postaux	11 023	10 961	3 185	3 200	15
Frais téléphonie			12 513	12 300	-213
Services bancaires	840	835	2 117	2 100	-17
CoDsaDons, dons...	23 264	23 133	16 630	16 700	70
Total Autres achats et charges externes	266 577	281 000	379 884	327 690	-52 194
Impôts et taxes (dont taxe sur salaires)	683 058	650 000	61 701	77 700	15 999
Salaires et traitements			826 769	840 000	13 231
Charges sociales	338 371	333 000	343 980	350 000	6 020
FormaDon	7 888		300	5 000	4 700
DotaDon amortis exploitaDon immos	15 889	15 000	27 679	35 000	7 321
DotaDons provision acDfs circulants ou PRC	0		55 227	15 176	-40 051
Autres charges (redevances licences)	-15 490		2 623	2 500	-123
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 296 293	1 279 000	1 698 162	1 653 066	-45 096
Résultat d'exploitaDon	-60 085	50 000	-3 337	-5 100	-1 763
VNC des immobilisaDons hors usage	-4266				
Résultat financier	257		903	900	-3
Résultat excepDonnel	-64		4 199	4 200	1
Résultat	-64 158	50 000	1 765	0	-1 765

Nos publics

Collectivités



105
dossiers
de conseils
aux collectivités

Le CAUE d'Alsace a accompagné 105 collectivités en 2021.

L'approche du CAUE vise à prendre en considération les facteurs économiques, sociaux, environnementaux, politiques et culturels pour concevoir des environnements bâtis efficaces sur le plan énergétique, résiliants, sains et inclusifs. Cet accompagnement génère de la valeur au niveau social, environnemental et financier quel que soit le projet et s'inscrit dans la concertation, associant tous les acteurs du territoire (habitants, élus, enfants, etc.).

Le CAUE met en place les conditions pour accueillir des propositions innovantes, sur mesure, adaptées aux territoires et aux moyens disponibles.

Très souvent, le sujet est exprimé par le demandeur (le maître d'ouvrage) sous l'angle d'un problème, d'une difficulté ou d'une contrainte. L'expérience du CAUE est de poser les bonnes questions, d'anticiper les besoins, de croiser les échelles de projets, d'introduire une démarche pluri-disciplinaire pour trouver une ou des solutions, par le biais de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Les thématiques d'accompagnement sont très diversifiées, mais on constate sur l'année 2021 de nombreuses demandes sur des sujets d'urbanisme. La vision transversale d'un territoire devient une nécessité pour de nombreux élus. La vision prospective d'aménagement d'un territoire est devenue essentielle.

Ces sollicitations se sont accentuées davantage avec l'objectif gouvernemental Zéro Artificialisation Nette et la loi Climat et Résilience. Cet objectif invite à porter la réflexion sur la densité, le renouvellement urbain et la désimperméabilisation des sols.

Les plans de relances, les incitations gouvernementales, les politiques publiques, les soutiens de collectivités locales ont mis en effervescence le territoire et les dynamiques de projet.

L'augmentation des demandes d'accompagnement des communes est nationale pour les CAUE. Ce constat est évalué à +120% de demandes. Le CAUE d'Alsace observe une évolution similaire.

Enfin la réhabilitation des corps de ferme reste une priorité pour le CAUE. Sujet qui est abordé sous l'angle du conseil aux collectivités, du soutien à la politique de sauvegarde de la maison alsacienne portée par la CeA, des documents d'urbanisme et du conseil aux particuliers.

Le CAUE se mobilise pour accompagner des expérimentations individuelles, d'élus, d'associations, d'entreprises locales, de maîtrise d'ouvrage.

Les chargés de mission ont acquis une expertise et un savoir-faire qui permet d'accompagner efficacement les porteurs de projet et d'avoir une connaissance précise des délais incompressibles d'un projet.

Carte de la répartition des conseils aux collectivités 2021



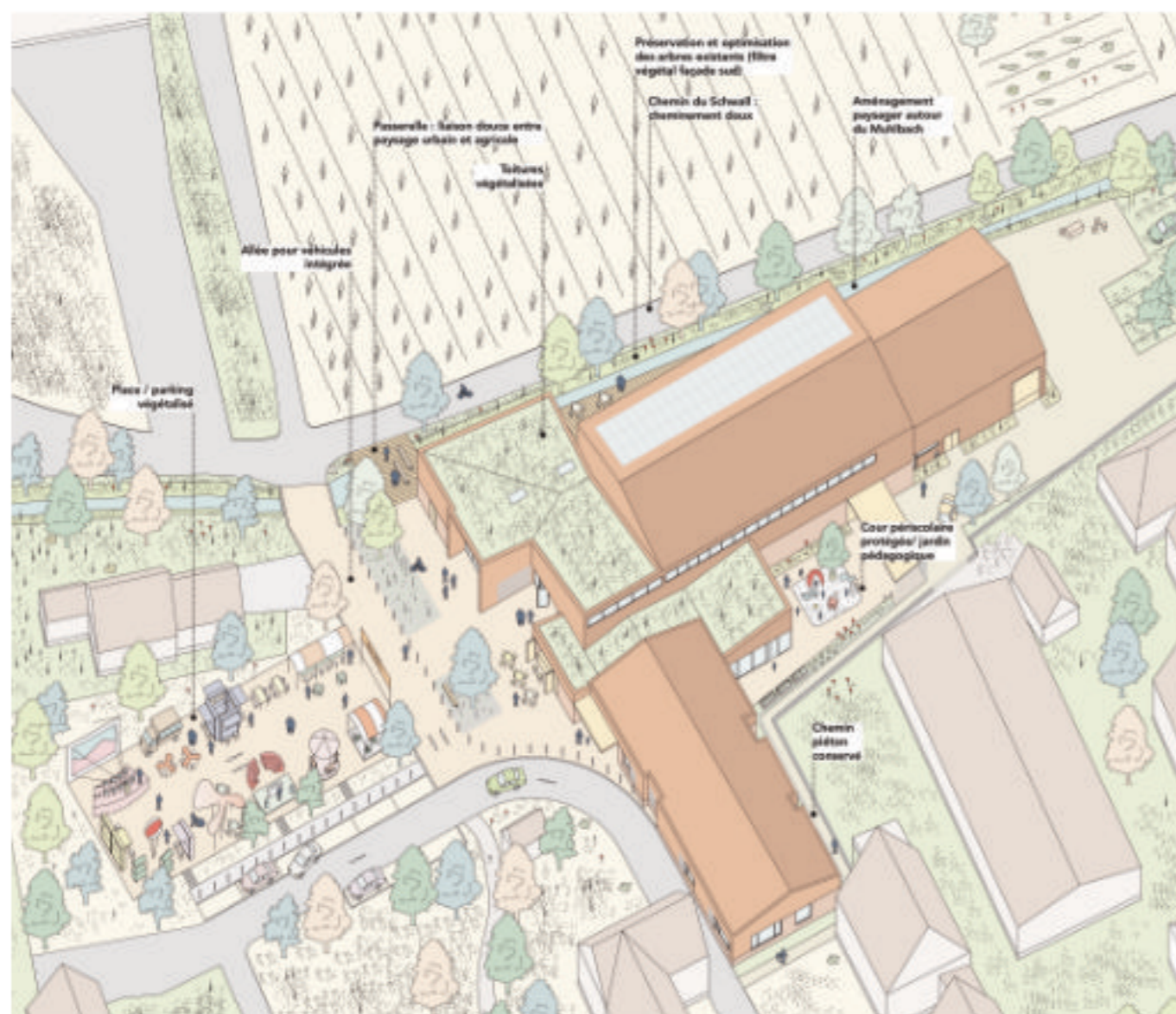
Rénovation globale de la salle polyvalente, création d'un péricolaire en extension et aménagement paysager du site

Breuschwickersheim (67)

Fabrice Wack
Architecte - Conseiller

La commune a fait le choix de mutualiser la construction d'un accueil périscolaire à la rénovation de la salle polyvalente. Le bâtiment existant est en mauvais état et est implanté sur un site qui draine de nombreuses problématiques.

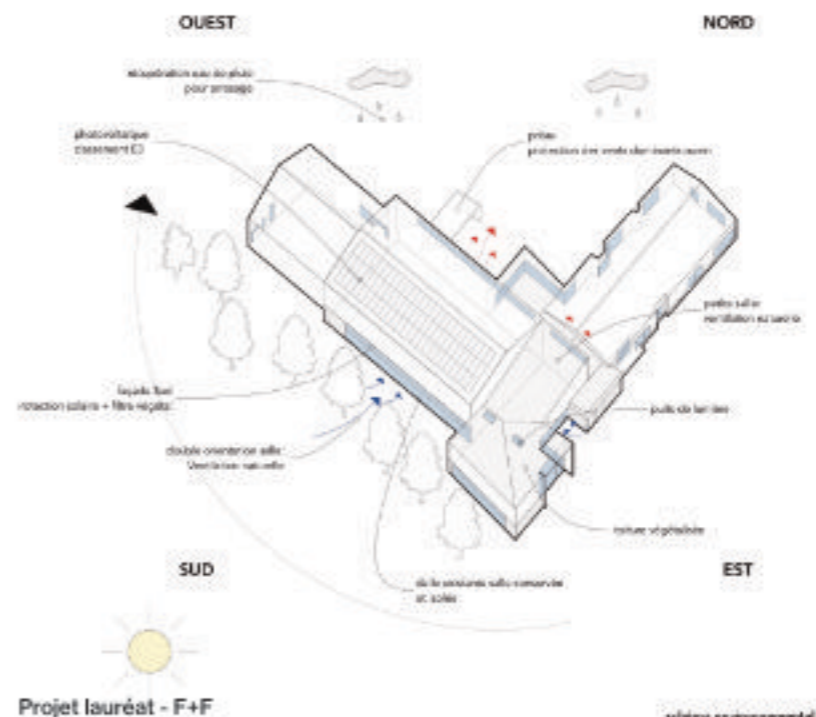
L'intérêt pour la commune de construire une vision d'ensemble durable a été mis en évidence dès le début de l'étude. Le CAUE a pu guider la MOA vers les bons diagnostics le plus en amont possible afin de sécuriser la démarche de projet et potentialiser l'obtention de subvention. Suite à la consultation des utilisateurs et au recensement des attentes, deux scénarios d'implantation ont été étudiés, dont l'un a été choisi unanimement.



Projet lauréat - F+F

La commune a visé un projet durable à long terme en anticipant l'évolution de ses besoins. Le concours fut un bon prétexte pour effectuer une commande globale avec l'intégration d'options comme la création d'une salle de conseil, le doublement de la capacité d'accueil du péricolaire sans avoir à requestionner le fonctionnement du site, l'aménagement paysager des abords et la création d'une future place de village. Le dynamisme de l'équipe municipale et la réactivité du MOE permettent de développer le projet dans des délais très contraints.

Le dossier a été présenté comme exemplaire en matière d'accompagnement aux collectivités auprès de la MIQCP.



Projet lauréat - F+F



Projet lauréat - F+F

L'approche CAUE

Approche transversale AUE
Adaptabilité de méthode
Neutralité et indépendance
Aide à la décision

- Actions :
- état des lieux
 - analyse des potentiels
 - test de scénarios
 - cadrage des enjeux
 - définition du cahier des charges
 - estimation budgétaire
 - présentation en conseil
 - accompagnement de la consultation
 - analyse thématique des projets

Nouvelle mairie et bureau de poste

Scharrachbergheim-Irmstett (67)

Gaëlle Hilbert
Architecte - Conseillère

La commune de Scharrachbergheim-Irmstett devait répondre à la question du devenir de son actuelle mairie située rue Principale à Scharrachbergheim. Exiguë et contrainte, peu fonctionnelle et ne répondant plus aux différentes réglementations, la mairie ne représentait pas non plus, dans son positionnement, le rapprochement des deux communes de Scharrachbergheim et d'Irmstett.

Après avoir étudié les possibilités d'évolution du bâtiment existant, décision a été prise par le conseil municipal de trouver un nouveau site d'implantation pour la construction d'une nouvelle mairie-poste.

Celui-ci a été trouvé en frange du village, le long d'une voie reliant les deux entités villageoises, à proximité d'autres équipements publics et au contact d'une aire de jeux pour enfants.

L'enjeu du projet était donc dans l'intégration du bâtiment dans un contexte naturel permettant de créer un espace public de qualité et une nouvelle centralité, tout en exprimant un parti pris délibéré durable.

Un concours d'architecture a été organisé, intégrant l'ensemble des compétences, pour mener ce projet vertueux.

Avec son organisation structurelle permettant une mutation des usages, l'utilisation de matériaux essentiellement bio-sourcés et une consommation au niveau passif, la mairie-poste imaginée par l'équipe AL PEPE se tourne résolument vers un avenir durable.

L'approche CAUE

Permanence du conseil et de l'accompagnement à toutes les étapes de la réflexion et aux différentes échelles qui doivent être envisagées dans un tel projet - urbanisme, architecture, paysage, etc.

Relations permanentes avec tous les partenaires institutionnels et usagers - service d'urbanisme, La Poste, etc.

Mise en place de procédures vertueuses pour le choix d'un projet unanimement reconnu et porté par l'équipe municipale et les citoyens.

Disponibilité auprès des élus et conseils municipaux pour échanger dans une explication permanente du projet.

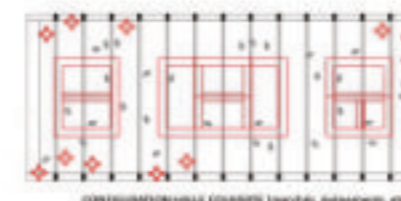
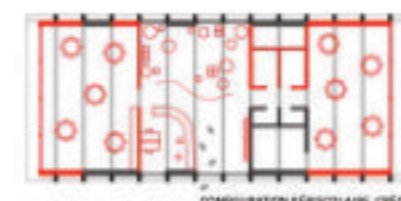
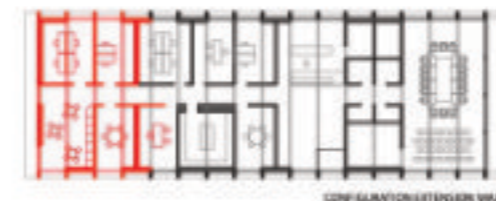
Sensibilisation à la démarche de réduction d'énergie et de qualité des espaces intérieurs et extérieurs.

Organisation de visites de bâtiments exemplaires et rencontre avec d'autres élus.



Projet lauréat - AL PEPE

Flexibilité de la construction: un bâtiment, différents usages possibles dans les décennies à venir



Axonomie fonctionnelle

Projet lauréat - AL PEPE

Construction d'une école

Mollkirch (67)

Michel Bayer
Architecte - Conseiller

Le CAUE a été sollicité par la commune de Mollkirch en 2012 pour un projet d'extension et de restructuration de l'école communale. L'étude a montré les limites de cette première version du projet : une solution onéreuse qui n'apportait pas tout le confort nécessaire aux usagers.

En 2018, la commune fait l'acquisition d'un terrain à l'arrière de la mairie et le projet s'oriente vers la construction d'un équipement scolaire neuf.

Le site présente de grandes qualités paysagères mais avec une topographie très forte. Les premières simulations de projet révèlent les enjeux et difficultés inhérentes à la déclivité du terrain.

Afin de rentabiliser les adaptations structurelles nécessaires à la topographie, il est décidé d'investir le niveau bas, en rez-de-jardin, pour y placer un péricolaire. Le projet se complétera au niveau de l'école (rez-de-rue) d'une bibliothèque municipale, ouverte également en-dehors des horaires de l'école, et nécessairement visible depuis le domaine public.

Cette ensemble devra, au-delà de sa fonction purement scolaire, apporter une dimension culturelle et sociale à la commune de Mollkirch.

Il amorcera un futur projet urbain pour la création d'un centre-bourg pour l'instant inexistant.

L'approche CAUE

Les recherches pour l'élaboration du projet scolaire de Mollkirch ont amené à une collaboration du CAUE avec le groupe de recherche Educ'Lab Canopé Strasbourg sur les nouvelles formes de classes d'enseignements dite « classe flexible ».

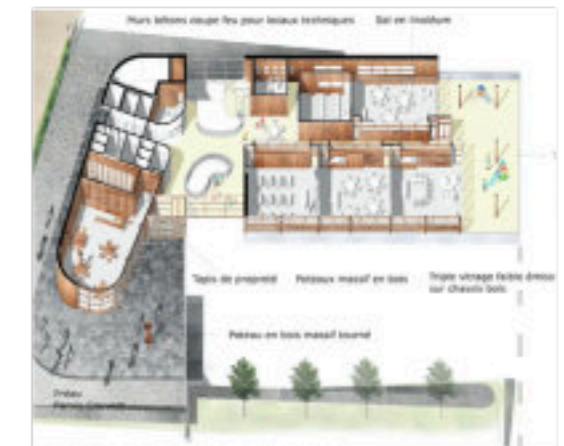
Le projet lauréat a intégré cette nouvelle conception des salles de classes, et, en s'appuyant sur le cahier des charges réalisé par le CAUE, a également proposé des espaces complémentaires novateurs dont l'intérêt pédagogique a été souligné par Educ'Lab Canopé Strasbourg.



Simulation de projet - Document étude CAUE



Projet lauréat - Agence Heintz



Projet lauréat - Agence Heintz



Site du projet - Document étude CAUE



Projet lauréat - Agence Heintz

Résidences d'architecture et de paysage 2021

Wildenstein (68)

Encadrée par le Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges (PNR BV)

Catherine Walter
Architecte - Conseillère

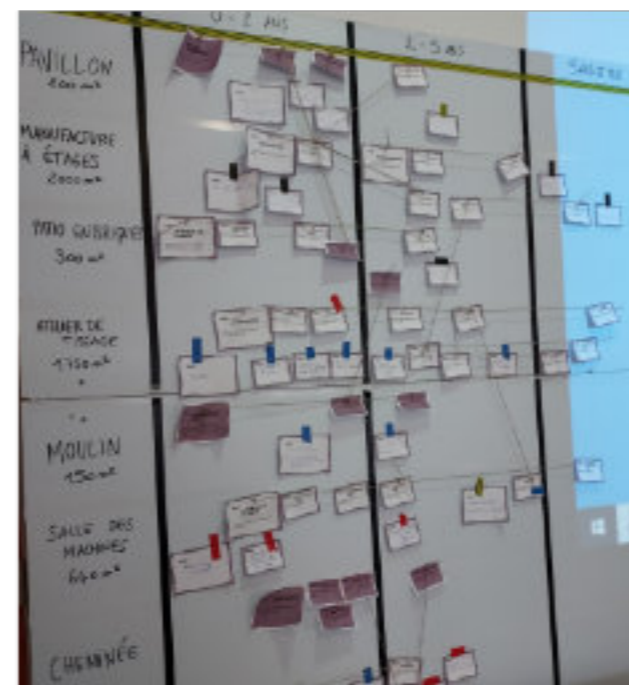


« Pour de Nouvelles Ruralités »

Suite à appel d'offre, les six Parcs Naturels Régionaux du Grand Est, avec le soutien de la DRAC, Région Architecture et la Région Grand Est, ont sélectionné six équipes de professionnels. Des architectes, bureaux d'études et paysagistes sont chargés d'explorer les problématiques locales, de faire émerger de nouveaux programmes, d'inventer des dynamiques pour les tissus existants, tout en limitant la consommation du foncier, de valoriser le contexte entrepreneurial et d'interroger le paysage pour l'un des six lieux sélectionnés.

À Wildenstein, le site est une friche industrielle en déshérence acquise par le village et emblématique de ce fond de vallée isolé.

La réponse de l'équipe composée d'Atelier Na, BOMA et Mayker Architectes appelée « ça coule de (re)ssources ! » a suscité l'engouement du PNR BV et de la commune. Seize projets composés collectivement avec les habitants lors de jeux, enquêtes, visites, etc., confrontés aux réalités du tissu économiques et aux besoins contemporains ont ainsi été restitués et décrits.



L'approche CAUE

Participation au comité de pilotage au côté de la mairie de Wildenstein, du PNR BV, de l'UDAP du Haut-Rhin, de la Communauté de communes de Saint-Amarin, de la CeA et de la Région Grand Est.

Rappel à l'équipe de la prise en compte nécessaire des besoins immédiats de la commune.

Partage d'expériences.



Appui et conseil au service urbanisme

Ville de Sélestat (67)

Arnaud Bronner
Architecte - Conseiller

La Ville de Sélestat est soucieuse de la qualité de son cadre bâti et paysager, et souhaite améliorer la qualité des opérations immobilières et urbaines.

L'objectif est de faire évoluer certains projets, lorsque cela est nécessaire, en évitant d'allonger les délais d'instruction ou de bloquer des projets.

La Ville instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme. Le service instructeur, ainsi que les élus, ont parfois du mal à apprécier la valeur et la recevabilité d'un projet, ou à motiver leur avis.

La collectivité soumet au CAUE les avant-projets ou les demandes d'autorisation d'urbanisme qui lui semblent important d'apprécier ou de faire évoluer.

En retour, le CAUE établit une analyse du projet, de son contexte et des enjeux soulevés par l'opération, afin que la collectivité puisse se forger un avis sur sa recevabilité.

Si c'est utile et envisageable, le CAUE propose des pistes d'évolution du projet.

Si nécessaire, le CAUE accompagne la collectivité dans ses relations avec le demandeur et le maître d'œuvre du projet lors de réunions de concertation tripartites : collectivité - demandeur - CAUE.

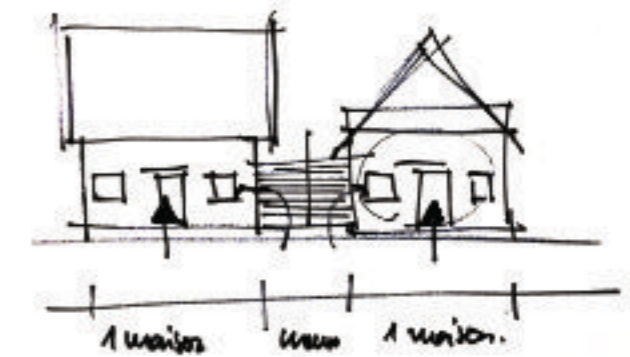


L'approche CAUE

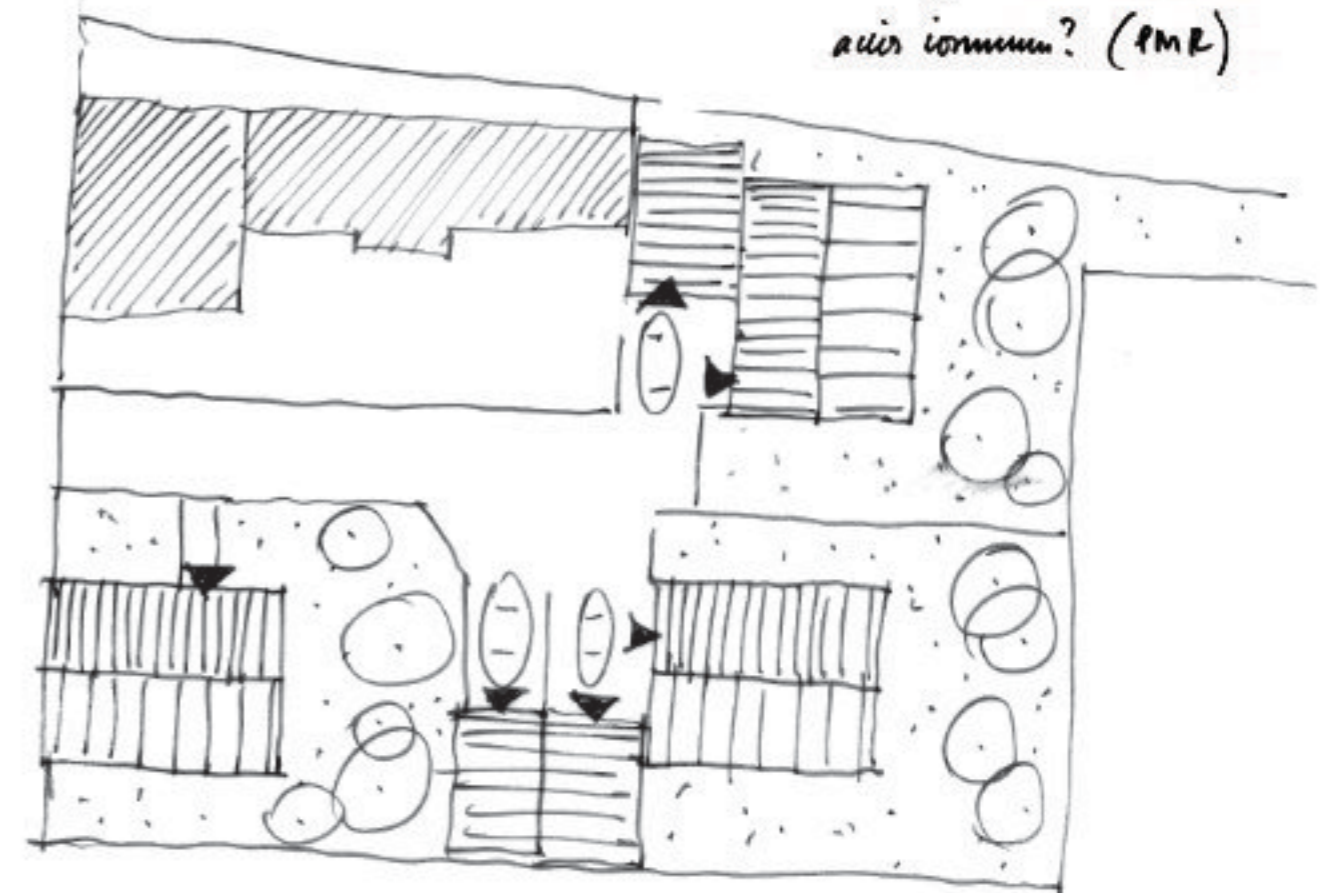
Le point de vue extérieur et la neutralité du CAUE permettent d'engager un échange apaisé et constructif entre les demandeurs et la collectivité.

Les objectifs de qualité, pour être atteints, doivent être compris et bénéficier autant à la collectivité qu'au demandeur.

Le demandeur, notamment lorsqu'il est reçu par la Ville pour faire évoluer son projet, bénéficie d'un véritable conseil de la part du CAUE.



↓
Terrace
garage
cellier
autres communs? (PMR)



Étude urbaine et OAP sur les corps de ferme en centre ancien

Erstein (67)

Valérie Laforgue

Architecte - Conseillère

89 corps de ferme recensés contribuent à structurer significativement le centre historique de la ville d'Erstein, un bien commun dont la commune voudrait assurer la pérennité. Les granges et les dépendances représentent en moyenne 70% du bâti des corps de ferme. Il s'agit de volumes bien souvent inoccupés, qui garantissent pourtant la forme bâtie du noyau villageois.

Cette étude urbaine a été engagée par la commune d'Erstein pour déterminer comment les éléments typiques de l'architecture locale sont capables de s'adapter à de nouveaux usages. Elle permet aussi d'expérimenter des solutions pour maintenir sa structure au tissu urbain, tout en lui permettant de muter favorablement afin d'améliorer la qualité du cadre de vie de ses habitants. Ainsi, il a été envisagé 3 types de projets pour 3 montages opérationnels différents.

1. Cas concret

D'une part, le CAUE accompagne la collectivité désireuse de s'assurer de la pertinence du projet et de son impact qualitatif sur la ville ; d'autre part, une maîtrise d'œuvre privée, un promoteur ayant fait l'acquisition d'une Ferme U soucieux d'allier qualité et rentabilité. Les bâtis principaux datent de la reconstruction d'après-guerre. Leur qualité architecturale est médiocre ; les hangars à tabac - par leurs proportions et leur facture - rendent difficile leur reconversion, la dépendance sur rue est dans un état de vétusté avancé.

Pour ce projet, une démolition a été choisie. Les constructions neuves devront reprendre les grandes lignes de l'organisation spatiale existante. Le stationnement des véhicules est suggéré en sous-sol, afin de dégager le sol de la présence des voitures.

Il est proposé de s'inspirer du vocabulaire des hangars à tabac dans le traitement des façades et d'utiliser les claires-voies comme claustra des jardins et des terrasses, mais également dans le traitement des portes d'accès piétons et véhicules.

2. Simulation

Dans ce cas, il s'agit d'un conseil au particulier dans le cadre d'un projet d'habitat participatif.

Sur une grande parcelle en lanière demeurent une maison d'habitation à pans de bois, une grange à la volumétrie surdimensionnée, des dépendances étroites, des séchoirs à tabac.

Le projet consiste à proposer plusieurs types d'habitat pour différents usagers. Celui-ci permettra d'apporter de la mixité typologique et de créer de nouveaux espaces pour de nouveaux modes d'habiter. Il favorisera le vivre-ensemble en créant des lieux communs, espace libre, cour partagée et salle commune. Ainsi, il offrira à chacun un prolongement extérieur intime. Il s'agit d'une manière d'optimiser le foncier de manière raisonnée.

3. Expérimentation

Il s'agit ici d'inciter la commune à user de son droit de préemption pour imaginer une autre façon d'habiter. L'enjeu est de réunir 3 parcelles contiguës pour traiter le projet globalement et faire de ce nouvel ensemble un espace traversant. Ceci permettra de relier des rues principales entre elles par des liaisons douces. Ainsi, le projet offrira une nouvelle attractivité en créant de nouveaux usages en cœur d'îlot, où les commerces bénéficieraient d'espaces généreux et qualitatifs plutôt que des trottoirs étroits le long des voies de trafic. Ici, la volonté est de créer un îlot de fraîcheur, l'« écoquartier-iser » en favorisant la végétalisation des sols.



L'approche CAUE

Dans cette réflexion menée sur le devenir des corps de ferme à Erstein, nous allons au-delà d'une réponse ponctuelle et contribuons à inscrire les projets dans un contexte global.

À l'articulation entre maîtrise d'ouvrage et maître d'œuvre, nous sommes médiateur, informateur, formateur aussi et ce afin de sensibiliser les différents acteurs à la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Les opérations que nous abordons vont parfois demander d'inventer de nouveaux montages opérationnels et de sortir des réflexes conditionnés des aménageurs, promoteurs, constructeurs, architectes, mais aussi de ceux des collectivités, des services instructeurs. Notre rôle est d'impliquer chacun dans le processus d'amélioration du cadre de vie des habitants.



Vue d'ensemble



1. Cas concret



2. Simulation



3. Expérimentation

Définition de zone à enjeux et orientations paysagères, urbaines et architecturales

Mutzig (67)

Michel Bayer
Architecte - Conseiller

Pascale Hermann
Paysagiste - Conseillère

Sébastien Koch
Architecte - Conseiller

Carole Pezzoli
Directrice



schéma 1



schéma 2

Cette étude s'inscrit dans la dynamique du dispositif « Petite ville de demain », et vise à donner à la commune des orientations d'aménagement cohérentes en articulant 3 niveaux de réflexion, depuis l'échelle territoriale vers le projet architectural.

Le premier niveau concerne le fonctionnement de la ville élargie à la (presque) conurbation constituée par Dorlisheim, Molsheim et Mutzig.

L'analyse de l'évolution historique de la tache urbaine et des différentes servitudes (schéma 1), les 3 noyaux historiques, le bâti actuel et les zones inondables, les zones naturelles protégées, le vignoble AOC, les usages agricoles, montrent un reste à bâtir limité, qu'il convient de ménager dans un contexte d'extensions urbaines récentes (nouveau giratoire et raccordement sur la D1420, zone d'activité, lotissement) et avec l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Le deuxième niveau (schéma 2) porte sur l'armature urbaine, entre congestion de l'axe principal, dureté des espaces publics et articulation / identité des différents secteurs de Mutzig, fragmentés par la Bruche et la voie ferrée, ou dévalorisés autour de l'emblématique friche brassicole en frange nord-ouest.

L'enjeu est alors de transformer les coupures en coutures urbaines, avec quelques idées simples :

- soulager l'axe principal en requalifiant / complétant deux « boucles » qui offrent des parcours de transit ou de desserte alternatifs
- valoriser différents lieux stratégiques : les berges de la Bruche comme nouvelle centralité verte, dynamisation / mise en réseau du secteur gare, valorisation de la friche brassicole, parallèlement à une adaptation des espaces publics aux modes doux, notamment autour du collège.

Le troisième niveau porte sur des orientations de projet relatives aux secteurs stratégiques identifiés préalablement (voir stratégie du bâtiment).

Par exemple pour la friche brassicole, il s'agit d'imaginer et faire valider un arbitrage préalable entre démolition / préservation / reconstruction, satisfaisant les attentes de la commune de Mutzig et de l'Architecte des Bâtiments de France quant au bâtiment et ses abords.

Le travail ultérieur consistera à accompagner la collectivité vers les expertises nécessaires à la réalisation opérationnelle du projet : évaluation technico-économique des hypothèses, précision des opportunités de programmation, interaction avec des opérateurs privés, articulation avec les acquisitions et aménagements publics en cours.

STRATÉGIE BÂTIMENT

Etat existant



La bande nord, sans sous-sol, construite entre 1940 et 1962. La partie centrale est en double hauteur; la partie avec l'immeuble courbe intégrant le pignon Est est « typée » années 1960, et répond aux différents autres bâtiments de ce style (bâtiment accueil, sous-bassement malterie ...)



La bande centrale, construite entre 1950 et 1970, sur +/- 6 m de caves.



La bande sud, construite vers 1920, avec l'emblématique « tourelle » vers l'Est, et la partie ouest rehaussée en 1950 ; l'ensemble sur 6 m de cave.

Exemples



L'approche CAUE

Lecture historique et patrimoniale du site et ses fonctionnements (invariants, logiques fortes / faibles / sensibles).

Production de supports graphiques synthétiques et mobilisation de références.

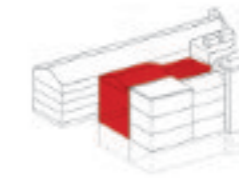
Identification de zones à enjeux et de projets « leviers ».

Promotion des enjeux globaux : reconquête des rives de la Bruche, désimperméabilisation d'espaces publics, promotion des mobilités douces, aménagement foncier.

Intégration des acteurs et leurs logiques propres : ABF, ville, aménageur.

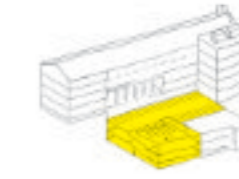
Traduction des attentes en stratégies fonctionnelles.

Stratégie proposée



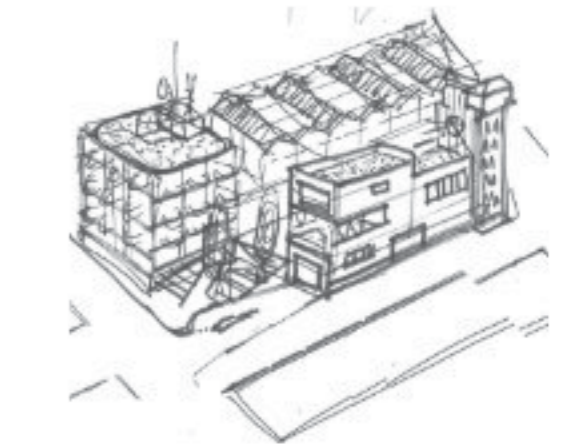
- Déconstruction de la bande centrale, la plus récente chronologiquement, afin d'ouvrir les bandes Nord et Sud à un éclairage naturel.

- Sous réserve d'études plus poussées, notamment de reprises en sous-œuvre ou une reconstruction d'une partie de la bande Sud, le volume en creux des caves peut être valorisé en un silo de stationnements, sous un podium public (de plain pied avec l'espace en double hauteur de la bande Nord, ou - vrant plus loin sur un vaste espace public).



- La bande Nord, en ossature poteaux-poutres béton, une fois purgés, se prêtera à toutes sortes de revalorisation (logements, bureaux voir commerces).

- La bande Sud, est plus complexe, avec sa partie Est dont il faudrait maintenir et valoriser les volumes atypique (demi-niveaux en mezzanine, tourelle) et la partie Ouest plus massive dont l'empilement spectaculaire de 4 volumes (compris le sous-sol) de 6 x 8 x 25 m pourrait être retravaillé.



(grand)Paysage

Groupe de travail
CAUE d'Alsace /
paysagistes et architectes
-conseils de l'État

« Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.
Convention européenne du paysage

Le CAUE initie un groupe de travail avec les professionnels intervenant sur le territoire, paysagistes et architectes-conseils de l'État, représentants des services de l'aménagement et de l'urbanisme DREAL et DDT, sur les thématiques des zones d'activités, des espaces publics frugaux, et sur celle du rapport à l'eau.

Pascale Hermann
Paysagiste - Conseillère

Carole Pezzoli
Directrice



Müller, environs de Mützig, 1820, Cabinet des estampes

L'accent est mis sur les zones d'activités, pour lesquelles nous disposons aujourd'hui de moins de références de réalisations intéressantes et d'éléments didactiques.

Il s'agit pour le CAUE de rassembler des exemples à montrer et diffuser, et d'élaborer des croquis de principes de conception efficaces, à l'éclairage des données observées dans la région par nos partenaires.

L'artificialisation des sols, l'urbanisme « vertueux » et économe permettant une agriculture soutenable, la présence accrue du végétal seront notamment abordés, choisis parmi les 17 objectifs de développement durable de l'agenda 2030.

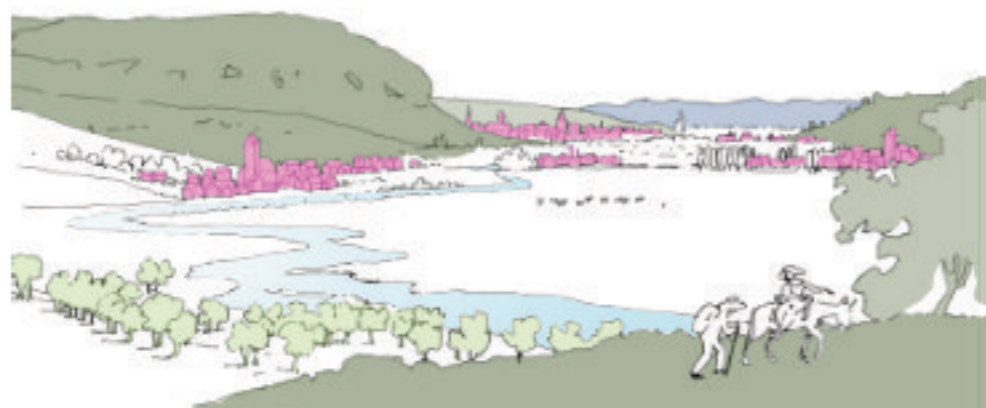


L'approche CAUE

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation au paysage, le CAUE propose de rassembler des références et des réalisations sur les thématiques des zones d'activités, des espaces publics frugaux, de la mise en valeur des cours d'eau. Les échanges avec d'autres intervenants du territoire sur le paysage enrichissent nos pratiques et nos réflexions, et les rendent plus pertinents. Ce travail pourra être diffusé au réseau CAUE et être mis en ligne.



Photo drone, novembre 2021



La force d'un site : le relief, socle fondamental, invariant « fragilité » du vide.







La régulation du cours d'eau, canal : l'urbanisation a gagné la plaine, libérée des crues intempêtes.

Conventions d'accompagnement et conseils

Collectivité

Collectivité	Nature de la mission et évolution
 Commune d'Achenheim	La création d'un accueil périscolaire avec RAM a évolué vers un projet plus global anticipant la relocalisation de l'école maternelle sur site, la rénovation thermique des bâtiments existants, la végétalisation de la cour, la requalification à terme de dessertes.
 Commune de Betschdorf	La nouvelle école maternelle avec accueil périscolaire s'inscrit dans une stratégie de consolidation du pôle enfance et de dynamisation du centre-bourg. Le site de l'ancienne école sera valorisé en lieu de vie avec un équipement culturel, des logements et commerces.
Communes de Breitenbach, Ranrupt, Maisongoutte, Saint-Martin et Steige	Projet local / global de collaboration entre 5 communes sur la trajectoire d'un écoterritoire. Début d'une démarche exploratoire ayant identifié 6 axes de travail : la forêt, l'urbanisme, l'alimentation, l'écotourisme, les mobilités, la culture.
 Commune de Hoffen	Le nouveau groupe scolaire viendra concentrer 5 bâtiments scolaires avec le service périscolaire. Le choix du site est particulièrement sensible en termes de mutualisation des équipements sportifs, des accès et de l'insertion urbaine.
 Commune de Mittelschaeffolsheim	5 petits terrains atypiques sont l'occasion d'interroger leurs usages, contraintes et potentiel. L'occasion de mettre en œuvre une déclinaison atypique mais cohérente d'interventions paysagères pour valoriser et animer l'espace public du village.
 Commune de Muttersholtz	Le projet de résidence senior s'inscrit dans un projet global d'aménagement public du cœur d'îlot, avec liaisons douces et espaces jardinés, et plus généralement dans le tissu économique et social pour intégrer localement les services à la personne.
 Commune de Mutzig	Approche urbaine, déclinée sur différents sites dont l'emblématique friche brassicole Mutzig, afin d'y envisager une valorisation ambitieuse mais pragmatique en termes structurel, économique, patrimonial et urbain dans la dynamique « Petites villes de demain ».
 Commune de Scherwiller	Projet de restructuration d'une ancienne chapelle désacralisée. Le travail porte sur la définition d'aménagements laissant place à un maximum d'usages, ainsi que sur la capacité du bâtiment à interagir avec les espaces publics limitrophes.
SIVU Achenheim	La réflexion préalable à la restructuration-extension du gymnase doit orienter les possibilités de rénovation thermique et de reconfiguration, afin d'optimiser l'ajout de nouvelles surfaces pour desservir les activités, ouvrir les usages et améliorer le confort.
 Commune de Kintzheim	La restructuration-extension de l'ancien club-house est l'occasion de questionner les accès et stationnements de l'ensemble de la zone sportive. Le projet permettra d'embellir, sécuriser et intégrer de nouveaux usages sur le site afin d'en faire un vrai lieu de vie.
 Commune de Breuschwickersheim	Rénovation globale de la salle polyvalente, construction en extension d'un périscolaire ALSH de 60 places, aménagement des abords et réflexion paysagère d'ensemble. La commune a fait le choix de mutualiser la construction d'un accueil périscolaire à la rénovation de la salle polyvalente. Le CAUE a pu guider la MOA vers les bons diagnostics afin de sécuriser la démarche de projet et potentialiser l'obtention de subventions.

 Commune d'Eckbolsheim	Restructuration du gymnase Katia et Maurice Krafft associée à la création d'une salle de gymnastique. Avec neutralité et indépendance, le CAUE a pu aider la collectivité à se positionner en identifiant les possibilités d'intervention sur le bâtiment existant et en testant de nombreux scénarios d'évolution sur un site très fréquenté qui nécessite une approche multidisciplinaire. Le CAUE a pu organiser avec la collectivité, dans un délai contraint, une consultation pour la sélection d'un groupement de MOE.
 Commune de Neubois	Construction d'une salle des fêtes - théâtre et aménagement paysager du site. Le site impose la considération d'un club-house et d'un ancien terrain de football. Le CAUE aide la collectivité à cerner les enjeux architecturaux, urbains et paysagers liés à cette opération. Ceci passe par la consultation des utilisateurs, la définition des besoins, l'exploration de divers scénarios de projet avec l'état des lieux de l'existant et la visite de réalisations similaires.
 Commune de Nordheim	Réhabilitation et réaffectation de l'ancienne école en centre-bourg. La transformation de l'ancienne école est l'occasion pour la collectivité de réfléchir à l'évolution des espaces publics du centre-bourg et à ses besoins en matière de locaux associatifs, culturels et professionnels. Le CAUE aide la collectivité à se questionner sur les usages des locaux communaux disponibles. Plus spécifiquement pour la réaffectation des espaces de l'ancienne école qui est un bâti ancien situé dans un périmètre de protection des MH, le CAUE a pu tester divers scénarios de réhabilitation afin d'aider la collectivité à définir les futures exigences architecturales et environnementales qui en découlent.
 Commune de Weyersheim	Rénovation énergétique, restructuration et mise en conformité du bâtiment de la mairie. La commune a décidé de mettre aux normes son hôtel de ville. Il est situé en périmètre de protection des MH et implique des surfaces importantes. Le CAUE a aidé à la définition des besoins et à adapter les ambitions aux contraintes du bâtiment existant. En identifiant les possibilités d'intervention en fonction des normes et réglementations actuelles avec diverses pistes d'aménagement, la collectivité a su se positionner et s'engager plus sereinement vers un projet. Le CAUE a accompagné la collectivité dans l'organisation du concours pour la sélection d'une équipe de MOE et conseille la MOA pour le développement du projet lors des phases APS, APD.
 Commune de Wilwisheim	Rénovation thermique globale et extension de la salle polyvalente, aménagement des abords. La commune a souhaité rendre le bâtiment existant plus fonctionnel et l'inscrire dans une démarche durable. Le CAUE a permis de tester divers scénarios de transformation afin de définir, avec la collectivité, les périmètres d'intervention, les exigences architecturales, urbaines et environnementales. Un AMO a pris le relais afin d'organiser la consultation pour la sélection du MOE.
 Fondation Apprentis d'Auteuil	Restructuration, extension de l'école Joie de Vivre et aménagement paysager de la cour de récréation. Avec l'accompagnement du CAUE, la fondation Apprentis d'Auteuil a pu étudier de nombreux scénarios de restructuration et d'agrandissement de l'école Joie de Vivre. Opération complexe car en site patrimonial et occupé, ce projet à fort potentiel architectural aborde des problématiques très contemporaines.
 Commune de Fouchy	Réflexion sur les espaces publics centraux du village et les rues alentour. La commune souhaite rendre aux habitants la place de l'église, lieu de vie en lien avec la réfection de plusieurs rues environnantes. Les interventions souhaitées seront sobres, privilégiant les revêtements de sols perméables, une palette végétale rustique et des matériaux bruts, en lien avec le site montagnard.
 Commune de Wintzenheim-Kochersberg	Conseil-commune sur l'îlot églises / mairie / La Laube / école, sur lequel le CAUE a été consulté plusieurs fois depuis 1998, sans que les propositions aient été suivies. Cette fois, il s'agissait de concilier mise en valeur de l'église protestante et de son enclos, tout en créant un passage sécurisé pour les piétons sur l'emprise du jardin.
 Commune d'Avolsheim	Conseil-commune pour les abords de l'église d'Avolsheim. Les prunus bordant l'allée d'accès à l'église depuis le village devaient être remplacés et l'esplanade servant de parking demandait une requalification paysagère.
 Commune de Schirrein-Schirroffen	Conseil-commune sur l'évolution du cimetière commun aux deux villages : végétalisation des allées, extension de la partie cinéraire, nouvelle clôture.

	Commune de Still	Restructuration de l'accueil périscolaire. La collectivité souhaite restructurer ses locaux d'accueil périscolaire qui sont actuellement dans la salle polyvalente. Le CAUE étudie les capacités des constructions existantes à recevoir un nouveau programme, identifie les enjeux architecturaux liés à l'utilisation d'une partie de la construction, et met en évidence l'intérêt d'une requalification des espaces publics attenants à la salle polyvalente.
	Commune de La Wantzenau	Transformation des anciennes écoles. La transformation des anciennes écoles, situées au cœur du village, est l'occasion pour la collectivité de créer un espace public structurant comprenant un espace arboré, une place de marché et des locaux associatifs. Le CAUE, en explorant les diverses possibilités de transformation, accompagne la collectivité dans l'expression de ses besoins et de ses exigences urbaines et architecturales.
	Association du Giessen à Plobsheim	Transformation d'une maison de cantonnier. L'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine bâti de Plobsheim souhaite transformer une maison de cantonnier en salle associative. Le CAUE l'aide à identifier les possibilités d'intervention sur ce bâtiment et les enjeux liés à la création d'une extension significative dans la structuration des espaces non bâtis.
	Commune de Muttersholtz	Appui au service urbanisme. Le CAUE aide la commune à énoncer des exigences qualitatives dans le cadre d'opérations privées de construction de logements collectifs et/ou individuels. Ces exigences sont accompagnées de schémas traduisant les intentions et les attentes de la collectivité pour ces nouveaux lieux du village. Cette démarche permet de clarifier les relations entre la collectivité et les demandeurs, qui peuvent ainsi soumettre des projets plus adaptés aux enjeux urbains locaux.
	Commune de Kilstett	Restructuration et extension de la salle de la musique et de la culture. La commune souhaite rénover et étendre la salle festive du village, et y adjoindre une salle sportive. Les dimensions du terrain sont très limitées, et la configuration de la construction existante est relativement contraignante. Le CAUE met en évidence ces contraintes par une étude de capacité, et explore des implantations alternatives sur des sites proches.
	Commune de Wittisheim	Restructuration et extension de la mairie. La mairie existante ne dispose pas de foncier permettant une extension pourtant nécessaire. Les études préalables permettent à la collectivité de prendre la décision de démolir une partie de la mairie pour y construire la nouvelle salle du conseil. Maintenant située au rez-de-chaussée, ce nouvel espace pourra plus facilement accueillir des usages associatifs, au contact direct des espaces publics du centre du village.
	Communauté de communes du Ried de Marckolsheim	Aménagement du secteur Ferry - parc, équipements scolaires et petite enfance. La communauté de communes prolonge ses réflexions préalables aux opérations d'aménagement du secteur Ferry. De nouvelles contraintes et de nouveaux éléments de programme sont pris en compte. Le CAUE aide la collectivité à formuler ses besoins, et met en évidence l'opportunité, à travers ce projet d'ensemble, de créer un lieu structurant pour la ville et les équipements liés à l'école et à la petite enfance.
	Communauté de communes de la Vallée de Villé	Restructuration de la MJC - Amélioration énergétique des équipements publics intercommunaux. La communauté de communes mène une réflexion d'ensemble pour améliorer les performances énergétiques et le confort thermique de ses équipements situés dans la zone de loisirs intercommunale de Basseberg. Ces travaux seront l'occasion de restructurer certains établissements. Le CAUE aide la collectivité à définir les interventions à effectuer, ainsi que les priorités d'intervention.
	Commune de Hoenheim	Restructuration et extension de l'école maternelle du Ried. La commune envisage d'ajouter 2 salles de classe, une salle de repos et un restaurant scolaire à l'école maternelle du Ried. Le terrain affecté à l'opération est relativement petit et les surfaces extérieures déjà bien occupées par les cours et aires de jeux des enfants. En 2021, le CAUE aide la collectivité à vérifier la faisabilité d'une extension verticale et propose de regrouper la restauration scolaire avec celle de l'école élémentaire attenante, afin de libérer des espaces extérieurs.

	Commune de Benfeld	Réflexion sur le devenir de la salle des fêtes communale. L'étude menée avec la commune a permis au conseil municipal de vérifier les possibilités de réhabilitation et d'extension de sa salle des fêtes, d'évaluer son potentiel pour accueillir de nouveaux usages et décider, en connaissance de cause, de bâtir un équipement neuf sans se séparer du bâtiment d'origine qui sera réemployé.
	Commune de Benfeld	Conseil-commune pour faire évoluer un projet de local présenté par le SDIS. Le conseil a porté sur la présentation de références permettant une intégration réussie du futur local dans son environnement proche.
	Communauté de communes du Canton d'Erstein	Création d'un accueil périscolaire de 250 places à Benfeld. Étude menée en parallèle de celle de la réhabilitation de la salle des fêtes de Benfeld, elle aura permis de tester la faisabilité d'une intégration d'un tel équipement à un complexe communal en mutualisant des espaces, l'enjeu de la réflexion étant également d'organiser spatialement les différents pôles liés aux âges des enfants.
	Commune de Gamsheim	Étude sur l'extension de l'école maternelle Le Bitzig et création d'un accueil périscolaire. La complexité de développement des sites scolaires, de l'organisation même de la carte scolaire doivent mener à une étude large sur le fonctionnement de la commune et des différents lieux d'implantation de nouvelles structures. L'étude du CAUE permet de tester ces lieux, permettant ainsi une décision facilitée pour les élus.
	Commune de Hœrdt	Restructuration et extension du complexe sportif et culturel de Hœrdt. Comment étendre et remettre aux normes un complexe sportif vieillissant pour lui permettre d'évoluer dans le futur en proposant de nouvelles activités ? C'est le sujet de l'étude menée par le CAUE qui aura également abordé la gestion des flux, les espaces de convivialité et la qualité des espaces extérieurs.
	Commune de Rountzenheim - Auenheim	Étude pour la création d'un nouveau groupe scolaire. Le CAUE a accompagné, avec ce projet de groupe scolaire, l'ambition de la commune de porter un projet innovant et performant en relation avec son contexte immédiat. Innovation dans les espaces et le fonctionnement de l'école mais également dans sa technicité, adaptabilité au contexte de pénurie de matériaux, ce projet est en tous points remarquable.
	Commune de Scharrachbergheim	Réflexion sur le devenir de la mairie. Créer un nouveau lieu de centralité et de convivialité dans le village était l'enjeu de cette étude qui aura permis l'émergence d'un projet innovant : le bâtiment mairie / poste s'intègre - par l'utilisation de matériaux bio-sourcés et par son expression contextuelle - à son environnement, tout en permettant son évolutivité pour de futurs usages.
	Commune de Still	Création d'un accueil périscolaire dans un ancien restaurant. Suite à une première étude menée sur le site de la salle communale, la commune a pu acquérir un bâtiment situé en face de son groupe scolaire. L'étude du CAUE en cours vise à vérifier la capacité de ce dernier à héberger l'accueil périscolaire ainsi que d'autres services pour en faire un espace communal multifonctions.
	Commune d'Urmatt	Étude sur le devenir du parc immobilier de la commune et des espaces publics. Le travail mené en collaboration avec l'ATIP a permis de sensibiliser les élus aux espaces publics de la commune et d'amener une réflexion globale sur l'aménagement de son centre. L'étude a montré que densifier, créer de nouveaux usages et relier les équipements existants peuvent permettre une revitalisation du centre-bourg.
	Commune de Willgottheim - Woellenheim	Création d'une salle multifonction à Willgottheim. L'étude menée sur la salle polyvalente communale aura permis aux élus d'envisager, au-delà de la salle, le fonctionnement et le développement des franges du village. L'appropriation des espaces publics, l'intégration d'un bâtiment dans un site particulier, la mutualisation des équipements et les performances énergétiques ont guidé ce projet.

	Commune de Wimmenau	Conseil-commune - Réflexions sur l'accueil périscolaire et le devenir de bâtiment communaux. Avant de s'engager dans un projet structurant à l'échelle de son RPI, la commune de Wimmenau souhaitait pouvoir envisager les scénarios et coûts d'investissement des différentes hypothèses d'implantation d'un nouveau site scolaire.
	Commune de Wolschheim	Conseil-commune - Réhabilitation de la salle communale. La commune de Wolschheim souhaite réhabiliter sa salle communale qui montre quelques désordres structurels dont les raisons sont a priori liées au sous-sol. Le CAUE intervient pour permettre aux élus de se tourner vers des professionnels susceptibles de faire les diagnostics nécessaires avant toute intervention.
	Commune de Stotzheim	Reconversion d'une ferme. La commune a fait l'acquisition d'un corps de ferme à côté de l'école pour y réaliser un jardin public. Elle a été sollicitée par la communauté de communes pour y implanter un équipement périscolaire. Le CAUE, grâce aux études de faisabilité, a démontré que la première orientation du projet était la solution la plus viable et la plus bénéfique pour la commune.
	Commune de Herrlisheim	Construction d'un atelier communal. La commune est sous la pression d'un opérateur qui doit investir le site actuel des ateliers communaux pour la création d'un lotissement. Ce contexte est une opportunité pour créer un nouvel équipement conforme et plus confortable. Le CAUE a réussi à définir un cahier des charges très contraint par le budget et qui a permis de retenir un projet de qualité et inventif.
	Commune de Seebach	Étude urbaine. Faisant suite au projet du parc et du supermarché, la collaboration avec la commune se poursuit avec un projet de halle urbaine. Le CAUE a aidé la commune à monter un projet évolutif dans une grange qui a été acquise récemment et dans un contexte de contraintes techniques et financières complexes. Le CAUE a aussi conseillé la commune sur un nouveau projet de résidence senior.
	Commune de Itterswiller	Création de deux logements. La commune a le souhait de créer deux logements locatifs dans le bâtiment de l'école et au-dessus de la salle de classe. Le CAUE soulève le fait que, bien que le projet soit de petite taille, il présente des enjeux sur la distribution des deux programmes et sur le choix des typologies de logements.
	Commune de Truchtersheim	Valorisation des corps de ferme. La commune a souhaité aborder la question du devenir des corps de ferme de son centre-bourg. Le CAUE a effectué des simulations de projet sur plusieurs fermes afin de déterminer un principe de règle permettant de protéger la typologie des cours et leur végétalisation, et de limiter la densité habitée, l'objectif de cette démarche étant d'améliorer les conditions de vie.
	Commune de Mollkirch	Construction d'une école. La commune a sollicité le CAUE pour un projet d'extension de l'école communale en 2012. En 2018, le projet s'oriente vers un équipement neuf avec une bibliothèque et un périscolaire. Le CAUE a proposé une approche architecturale faisant la synthèse des fortes contraintes et qualités du site. L'équipe lauréate du concours s'est appuyée sur cette étude pour développer un projet innovant quant aux espaces pédagogiques.
	Commune de Rosenwiller	Extension du village. La commune a sollicité l'aide du CAUE en 2008 pour concevoir l'opération d'extension du village. En 2018, une équipe pluridisciplinaire est lauréate du concours d'urbanisme. À partir de 2021, le CAUE propose au pétitionnaire un conseil type « Vorarlberg » et devient le référent entre les divers acteurs du projet : commune, maîtrise d'œuvre urbaine, particuliers et services instructeurs.
	Commune de Dupigheim	Reconversion d'une synagogue en lieu intergénérationnel. La nouvelle équipe communale s'est lancée dans un projet à dimension sociale avec la reconversion d'une ancienne synagogue en lieu intergénérationnel. Le CAUE a permis à l'équipe de renforcer sa conviction dans l'intérêt du projet en simulant les variantes du projet et en l'aidant à retenir une maîtrise d'œuvre qui a su s'emparer avec enthousiasme de ce cahier des charges.

	Commune de Souffelweyersheim	Projet de création d'un bâtiment accueillant la restauration scolaire mutualisée entre collège et école. Ce projet s'implantera sur le site de l'école existante dans un souci d'économiser la terre agricole, de refuser un nouvel étalement urbain. Il s'inscrit dans une démarche plus large à l'échelle de l'ilot des écoles et des équipements visant à exploiter les espaces résiduels pour redessiner leur « campus ».
	Commune de Bischheim	Réflexion sur la mutation urbaine d'une portion de l'ilot-centre, angle de la route de Bischwiller et de la rue du Général Leclerc. Il s'agit d'étudier des nouveaux modes d'habiter entre continuité avec les nouvelles constructions et traitement spécifique d'un angle de rue, élément marquant, signal à l'échelle de la commune.
	Commune de Dettwiller	Réflexion sur la mutation d'une usine de chaussures en équipement public : une école maternelle et des lieux associatifs. Le déménagement de l'école maternelle pourrait permettre la démolition du bâti de l'école actuelle et la création d'une véritable place centrale à l'échelle du bourg.
	Commune de Durningen	Projet de réhabilitation de la ferme / laiterie. La nouvelle équipe municipale décide de rouvrir le dossier pour revoir les faisabilités proposées et envisager l'écriture d'un cahier des charges opposables.
	Commune de Oberhausbergen	Réflexion sur la mutation des zones pavillonnaires et des zones d'extension futures. Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique et privée, pour la rédaction d'orientations d'aménagement sur la reconversion du site de fabrication Caddie.
	Commune de Niederhausbergen	Étude de faisabilité sur les hypothèses de projets autour du groupe scolaire / médiathèque / périscolaire. Comment optimiser le foncier en créant des équipements supplémentaires sans surdensifier et dénaturer le site scolaire ? Profiter de cette réflexion sur les formes bâties pour restructurer le site, lui offrir une desserte plus efficace et qualitative.
	Commune de Coswiller	Projet d'aménagement d'un lotissement en lien avec Procivis. Recueillir l'avis de la population pour enrichir le cahier des charges du projet, et faire de ce dernier un projet partagé entre les différents acteurs de la ville (en partenariat avec l'ADEUS).
	Commune de Erstein	Étude urbaine et OAP sur les corps de ferme en centre ancien. Les granges et les dépendances représentent en moyenne 70% du bâti des corps de ferme, des volumes bien souvent inoccupés aujourd'hui, qui garantissent pourtant la forme bâtie des noyaux villageois. Ces éléments typiques de l'architecture locale sont-ils capables de s'adapter à de nouveaux usages ?
	Syndicat Mixte du ScoT Montagne Vignoble et Ried	Intervention dans le cadre du SCoT Montagne Vignoble et Ried, où nous avons exposé aux élus nos travaux et réflexions sur la mutations des tissus anciens, des corps de ferme spécifiquement. Une nouvelle demande a émergée : celle de poursuivre nos recherches sur quelques exemples de tissus locaux.
	Commune de La Wantzenau	Transformation des anciennes écoles maternelles et élémentaires. Réflexion préalable pour la validation des choix et orientations de projet, des espaces libres comme des formes bâties, dans la réhabilitation et la requalification de ce nouveau lieu Espace majeur, seule place de la commune.
	Commune de Bietlenheim	Première étape de la reconversion d'un corps de ferme, par la création d'une salle polyvalente associative à l'emplacement de l'actuel hangar à tabac jugé trop vétuste par le maître d'œuvre pour pouvoir faire l'objet d'une réhabilitation. L'enjeu est de maintenir la structure initiale du corps de ferme et de la cour. Suivi de la phase esquisse.
	Commune de Brumath	Réflexions préalables sur la mutation d'un corps de ferme, évaluation des potentiels de mutation par la réhabilitation du bâti principal sur rue et la création de nouveaux logements s'inscrivant dans une logique de développement visant à s'inscrire le plus simplement et efficacement possible dans le tissu avoisinant (en partenariat avec Alsace Habitat).

Particuliers



1956
conseils aux
particuliers

Dans le paysage des aides possibles, le particulier est en recherche de conseil sur son projet.

Si le sujet peut être introduit par des questions financières, le CAUE met à la disposition de tous les habitants d'Alsace un conseil gratuit dispensé par des architectes.

Ces professionnels permettent de reformuler le projet, d'avoir une vision globale sur le sujet pour un bouquet de travaux, de renvoyer vers d'autres partenaires (l'ADIL, l'ADEME, des conseillers FAIRE), de vérifier la compatibilité entre le programme et l'enveloppe financière, d'examiner la mise en oeuvre des produits, de s'assurer du respect avec le document d'urbanisme en vigueur, de soutenir l'intégration architecturale et paysagère des projets, de faire valoir l'intérêt de la qualité architecturale au service d'un territoire.

1956 conseils aux particuliers ont été réalisés en 2021.

Une réorganisation de ce service pour l'amplifier à l'échelle de l'Alsace sera mise en place dès janvier 2022.

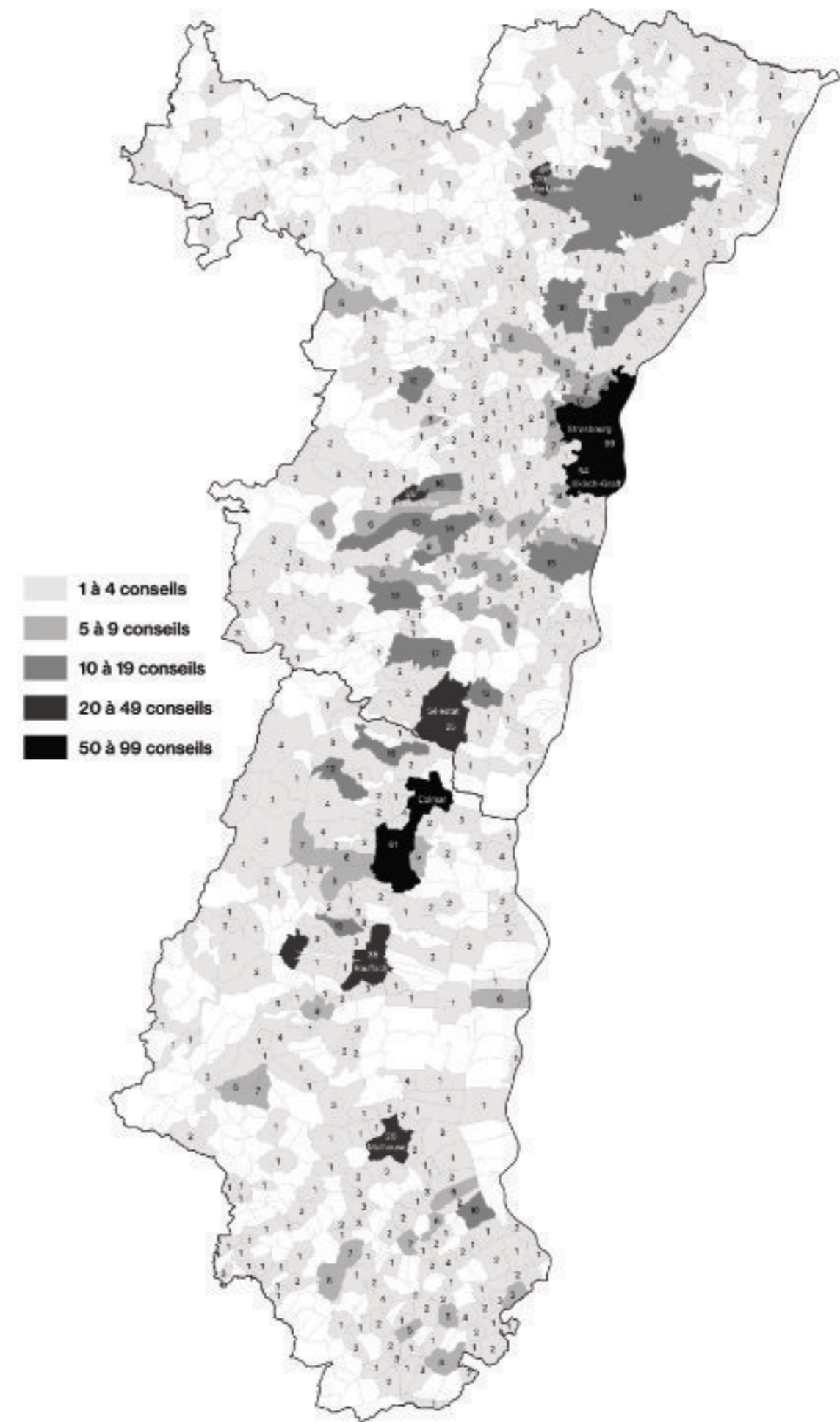
Les demandes concernent majoritairement l'habitat individuel sur des questions de réhabilitation ou d'extension.

La rareté des terrains disponibles, la pression immobilière, le décrochage entre les revenus moyens des ménages et le prix du foncier invitent à porter le regard sur l'existant. Les modèles économiques et les partenaires immobiliers habituels sont en évolution.

Les particuliers font, eux aussi, face à la pénurie de matériaux, à la hausse des prix, à l'indisponibilité des entreprises. L'autoconstruction reste une solution pour un public non averti dans des projets de réhabilitation. Les particuliers sont en recherche d'information et de conseil.

Cette tendance n'aura que vocation à s'accroître avec l'application de la loi Climat et Résilience dans les prochaines années. Le CAUE d'Alsace doit s'y préparer.

Carte de la répartition des conseils aux particuliers par commune en 2021



Jeunes & enseignants

Sensibilisation auprès du jeune public



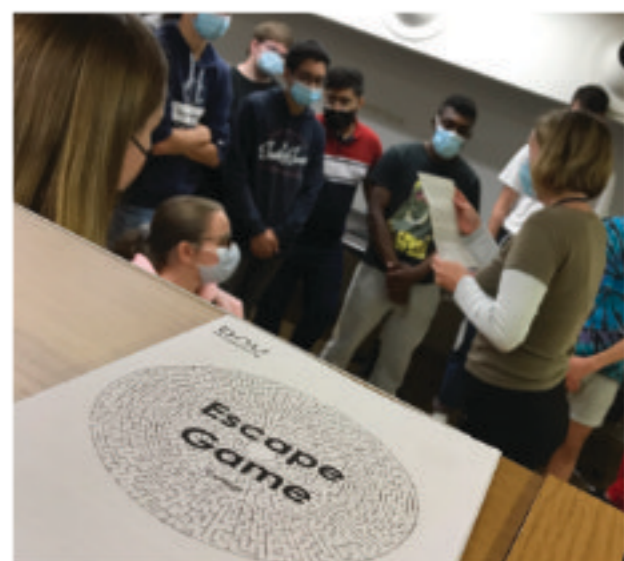
55 enfants à l'école maternelle

388 enfants à l'école élémentaire

359 collégiens

166 lycéens et étudiants

968 jeunes sensibilisés



Bibliothèque Nationale Universitaire (BNU) de Strasbourg - Journée des Enfants du Patrimoine

Le cadre législatif a initié l'introduction d'une sensibilisation à l'architecture pour tous les niveaux de l'enseignement, du primaire au secondaire. Pour accompagner ou conduire ces actions, le CAUE travaille en partenariat avec les acteurs locaux compétents dans les domaines de la pédagogie et de l'architecture.

Les architectes-conseillers du CAUE interviennent sur demande dans toutes les structures d'enseignement et de formation : écoles, collèges, lycées, associations, etc.

Tout au long de l'année, nos interventions peuvent prendre différentes formes : interventions ponctuelles, accompagnement d'un projet de classe, dispositifs spécifiques / Action Culturelle en Milieu Scolaire d'Alsace (ACMISA) - architecture / Classe d'Initiation à l'Architecture.

Initiée en 2018 dans le Bas-Rhin, l'opération nationale « Les Enfants du Patrimoine » est portée par le CAUE d'Alsace avec le soutien de la Fédération Nationale des CAUE, du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Éducation nationale. Cet événement devient un dispositif phare qui prend toujours plus d'ampleur.



Maternelle Sarasin (groupe des moyens)

La formation des enseignants



14 enseignants du 2nd degré formés

Le CAUE d'Alsace participe à la formation des enseignants sur les thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Le cadre législatif a initié l'introduction d'une sensibilisation à l'architecture à tous les niveaux de l'enseignement, du primaire au secondaire.

Pour accompagner ou conduire ces actions, le CAUE travaille en partenariat avec les acteurs locaux compétents dans les domaines de la pédagogie et de l'architecture.

Cette année, la majorité des sessions de formation prévues ont été annulées à cause des conditions sanitaires. Seule une formation a pu avoir lieu dans le Haut-Rhin : 14 enseignants de Sciences de la Vie et de la Terre et de Technologie (niveau collège) ont participé, en avril dernier, à la formation organisée par la Maison pour la Science. Le thème de cette journée de formation était le biomimétisme.

Biomimétisme: Imiter le vivant pour un principe proche de l'écoconception

Bioinspiration: s'inspirer du vivant en général

Croquis inspirés d'oiseaux par Léonard de Vinci



BIOMIMÉTISME & ARCHITECTURE

L'innovation architecturale inspirée par la nature

Atelier en section DN_MADe Espace

Lycée Le Corbusier,
Illkirch-Graffenstaden (67)

Michel Bayer
Architecte - Conseiller

Pour la deuxième année consécutive, la section DN_MADe Espace du lycée Le Corbusier sollicite l'intervention ponctuelle du CAUE en cours.

D'un commun accord, le CAUE propose un sujet d'atelier en architecture tiré d'un contexte réel. Les interventions en atelier sont ponctuées de conférences sur des thématiques proposées par les enseignants ainsi que de visites commentées dans l'agglomération strasbourgeoise.

Le sujet proposé est extrait d'une étude CAUE et correspond aux attentes pédagogiques de ce cursus. Il présente aux étudiants la demande des élus d'une commune ainsi que des précisions sur le fonctionnement du futur équipement, transmises par les futurs utilisateurs.

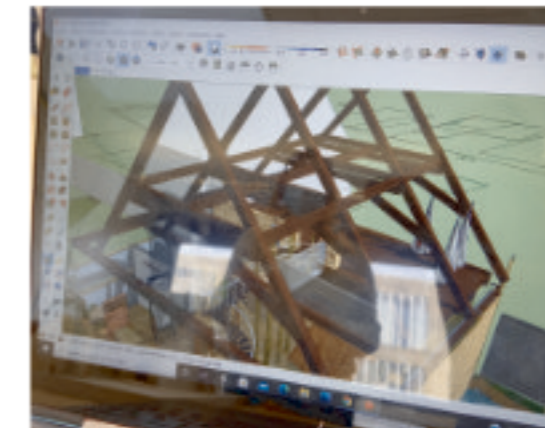
Bien que présenté aux élèves dans un contexte existant, le document de projet n'identifie pas la commune afin de conserver une confidentialité.

Le rendu d'atelier a montré une grande diversité des propositions pour ce projet dont le programme comportait la création d'une bibliothèque municipale dans une grange et la création d'un jardin public sur le terrain restant après démolition des autres corps de ferme.

L'approche CAUE

Mettre les étudiants de cette section d'enseignements supérieurs dans un contexte professionnel. Leur laisser une marge importante d'invention et de création dans l'élaboration d'une solution architecturale.

Proposer aux enseignants de cette section un support pédagogique suffisamment large pouvant être utilisé dans les diverses matières dispensées.



Cours (d'école) Vivantes

Collaboration
exemplaire

Saint-Louis (68)

Catherine Walter
Architecte - Conseillère

Dispositif inspiré des Cours Oasis© (lancées par le CAUE 75), les Cours Vivantes sont traitées en Alsace par le CAUE depuis début 2021.

La commune de Saint-Louis l'a plébiscité dans un programme de renaturation des cours d'école (2 à 3 par an), de la maternelle au collège. Un réseau d'experts a été monté et coordonné par une spécialiste en agronomie ; il est composé d'une inspectrice de l'Éducation nationale, d'une élue, d'une animatrice du CINE de la Petite Camargue Alsacienne, d'une chargée de mission en environnement du conseil municipal, du CAUE d'Alsace, d'un conseiller pédagogique sciences, etc.

Particulièrement vertueuse, cette collaboration est aujourd'hui une équipe de travail, échangeant très régulièrement, concevant les interventions ensemble et formalisant des actions pour les établissements à venir. Les parents ont montré leur curiosité pour le sujet (130 personnes sont venues voir l'exposition de l'école primaire Galilée). La ville lance en parallèle des actions de plantations et réalise les aménagements selon les préconisations issues de ces travaux collaboratifs.

L'approche CAUE

Concertation et co-construction du projet.

Prise en compte des usagers et traduction des besoins ou des rêves de chacun en cahier des charges, y compris ceux des enseignants.

Intégration dans le projet des données apportées par les autres intervenants (enjeux, biodiversité, gestion de l'eau, etc.).

Apports de références didactiques.

Garantie du projet paysager et des idées fortes auprès de la coordinatrice.

Travail de maquette avec les élèves et sensibilisation à l'espace.



Photos du travail en co-construction sur les Cours Vivantes à l'école primaire Galilée (classe de CE2) et à l'école maternelle Sarasin (groupe des moyens).



Les Enfants du Patrimoine

Journée Nationale

Gaëlle Hilbert
Architecte - Conseillère

Catherine Walter
Architecte - Conseillère

Maxime Schaller
Documentaliste

Isabelle Bonamy
Webmaster

Comme chaque année maintenant, la veille des Journées Européennes du Patrimoine, les CAUE organisent une journée entièrement dédiée aux scolaires, parrainée par Stéphane Bern : Les Enfants du Patrimoine. Ils offrent à la jeune génération l'occasion de prendre part à l'élan national qui se manifeste annuellement lors du grand rendez-vous de septembre.

Avec le soutien du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les CAUE invitent les acteurs du patrimoine et de la culture à ouvrir gracieusement leurs portes aux enfants et aux jeunes pour leur proposer, le temps d'une journée, une parenthèse pédagogique et ludique avec leurs enseignants.

Visites commentées, jeux de piste, ateliers... Ces sorties culturelles et conviviales sont autant de manières pour le public scolaire de découvrir le patrimoine de proximité. Elles illustrent les projets pédagogiques menés en classe. Elles permettent de s'immerger dans l'histoire d'un quartier, d'une ville, d'une région au contact des édifices, des œuvres et des paysages.



Fondation de l'Œuvre Notre-Dame, Strasbourg



Archéologie Alsace, Mackwiller



Partenaires de l'opération :
La DAAC - Délégation Académique à l'Action Culturelle
La CARA - Commission Architecture Régionale Académique

Cette année encore, les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se sont mobilisés avec leurs partenaires pour proposer nombre d'activités originales et variées sur l'ensemble du territoire et à destination de tous les établissements scolaires, urbains et ruraux.

Cette année 2021 a été exceptionnelle puisque, malgré la crise sanitaire et ses incertitudes, partenaires culturels et enseignants ont répondu massivement et avec enthousiasme à nos propositions.

Ce sont 54 classes dans le Bas-Rhin et 13 classes dans le Haut-Rhin - soit 1850 élèves - qui sont sorties pour aller à la rencontre des acteurs du patrimoine et découvrir des sites exceptionnels. Nous avons pu compter sur 36 partenaires culturels qui se sont engagés avec nous pour proposer cette grande variété d'activités.

Cette année, les CAUE ont souhaité développer leurs propositions en intégrant de nouveaux partenaires à l'opération et renforcer ainsi la sensibilisation à l'environnement et au paysage.

Nous avons également complété notre offre auprès des collégiens et des lycéens et organisé des rencontres avec des professionnels impliqués dans des opérations de restauration de sites remarquables.



La passe à poissons, Gambenheim



Théâtre de la Comédie, Colmar



Nos partenaires culturels de l'édition 2021

Association La Grange aux Paysages
Archéologie Alsace
Atelier d&b
Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
Fondation de l'Œuvre Notre-Dame - Strasbourg
Espaces visiteurs de la passe à poissons - Gambenheim
Sélestat - Ville d'art et d'histoire
Association des Amis du Château d'Andlau
Centre européen du résistant déporté - CERD
Archives municipales de la ville de Wissembourg
Château du Haut-Koenigsbourg
Musée Français du Pétrole
Fort de Schœnenbourg - Ligne Maginot
Université de Strasbourg - Jardin des sciences
Maison rurale de l'Outre-Forêt
CIP La Villa
CIP Les ateliers de la Seigneurie
CIP Point d'Orgue
Musée du Pays de Hanau
Le 5e Lieu - Strasbourg
Musée de l'Image Populaire
CIAP Boeglin - Mulhouse
Musée du Jouet - Colmar
Musée Bartholdi - Colmar
Théâtre de la Comédie - Colmar
Kunsthalle - Mulhouse
Ecomusée d'Alsace
Musée historique de Kaysersberg
Mausa Vauban, Musée du StreetArt - Neuf-Brisach
Musée des Mines de Potasse - Wittelsheim
La Petite Camargue Alsacienne - Saint-Louis
Musée d'Impression sur Étoffes - Mulhouse
Musée du Papier Peint - Rixheim
Lycée Camille Sée - Colmar
CRAC (Centre Régional d'Art Contemporain) - Altkirch
Fondation Schneider - Wattwiller



La Petite Camargue Alsacienne, Saint-Louis

Rendez-vous aux jardins

Journée Nationale

Opération menée par le CAUE avec le soutien de la DRAC du Grand Est.

Le Ministère de la Culture a renouvelé, pour la dix-huitième année, les « Rendez-vous aux jardins » qui ont eu lieu le vendredi 4 juin, le samedi 5 et le dimanche 6 juin 2021, sur le thème de « la transmission des savoirs ».

Pour compléter le programme de cet événement dans la région Grand Est, le CAUE a proposé deux types d'actions :

- des ateliers-paysages : « c'est ma cour d'école »
- une promenade découverte sur le thème des Jardins, Arts et découvertes.

Lors de cette journée exceptionnelle, le CAUE a proposé d'animer dans le Bas-Rhin des ateliers pour permettre aux élèves de découvrir leur cour d'école différemment.

Ces ateliers se sont déroulés en collaboration avec les enseignants et les différents acteurs qui sont intervenus sur leur cour ou qui ont l'habitude de réaliser des cours d'établissements scolaires afin d'engager la transmission des savoirs.



Pour notre première participation à cette manifestation, les activités ont été uniquement réservées aux élèves des établissements concernés par un suivi CAUE. Assurément gratuites, ces animations étaient ponctuées par trois temps forts :

- un temps de découverte / visite
- une rencontre avec un professionnel (architecte, paysagiste concepteur, etc.)
- une production et/ou restitution.

Au total, ce sont 7 classes (plus de 200 élèves) qui ont pu profiter de cette nouvelle action initiée par le CAUE dans le cadre des journées nationales « Rendez-vous aux jardins » en 2021.

Élèves et enseignants se sont emparés avec un réel enthousiasme des thématiques abordées et également inscrites dans des projets d'école qui, pour certains, seront poursuivis les années suivantes.

Le CAUE remercie chaleureusement les équipes éducatives pour leur accueil dans leurs classes ainsi que tous les partenaires de cette opération.



Les écoles participantes

École élémentaire et accueil périscolaire de Furdenheim

École élémentaire Internationale Robert Schuman Strasbourg

Groupe scolaire Joie de Vivre Strasbourg - Koenigshoffen

École élémentaire du Centre Scherwiller

Collège Jules Hoffmann Strasbourg Robertsau



Intervention dans les écoles

Établissement scolaire Collectivité

Nature de la mission et évolution



École maternelle
Bitschwiller-Lès-Thann

Ma Cour Vivante.
Sur conseil de l'inspectrice, la directrice de l'école a contacté le CAUE afin d'être accompagnée dans la renaturation de la cour de récréation. Le conseil municipal est mobilisé, un paysagiste local mandaté, le dossier approuvé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la directrice formée aux plantations d'arbres par le rectorat en 2019. Nous travaillons à la fois avec la classe des grands (une dizaine d'enfants), les ATSEM et les enseignantes.



École maternelle
Sarasin
Saint-Louis

Ma Cour Vivante.
Le CAUE a été intégré dans le programme de renaturation des cours d'école de Saint-Louis. Les écoles Galilée et Sarasin font partie du programme pilote 2021. Divers experts sont intégrés au dispositif : inspectrice de l'Éducation nationale, adjointe à l'éducation, chargées de mission de la municipalité (environnement et espaces verts), le CINE local, etc. Le CAUE participe à la partie émergence et concrétisation du projet avec les trois groupes impliqués.



École primaire Prévert
Brunstatt-Didenheim

Notre écoquartier.
Nous intervenons régulièrement dans cette classe de CP-CE1 où l'enseignante s'intéresse à l'environnement urbain et à l'architecture. Pour ce projet, le CAUE a emmené les élèves visiter un écoquartier, leur en a expliqué les grands principes puis les a aidés à concrétiser leur propre écoquartier, concrétisé en une grande maquette faite d'un assemblage de formes simples sur un plateau d'environ 3 m².



École primaire Château
Besenval
Brunstatt-Didenheim

Ma Cour Vivante.
La commune souhaite transformer ses 3 écoles en accord avec les professeurs. À la demande des enseignants, le CAUE s'est rendu à l'école du Château Besenval pour un premier accompagnement. 4 classes ont proposé leur projet de Cour Vivante et un bilan a été rendu à la commune au début du printemps.



École primaire Drouot
Mulhouse

Concours maquette Nathan Jeunesse : La Cabane.
Une enseignante avait inscrit sa classe de CE2 au concours maquette Nathan Jeunesse, dont le thème 2021 était « La Cabane ». À sa demande, le CAUE est intervenu à trois reprises : définition de la cabane, comment « se lancer » dans le projet, comment réaliser une maquette, sélection de la maquette finale pour envoi à concourir. La classe a gagné le premier prix.



École primaire
Fustenberger
Mulhouse

Programme coordonné par le CIAP Boeglin : L'Industrie Textile mulhousienne.
Le CIAP Boeglin est intervenu auprès de classes de CP et CE1 de l'école primaire Fustenberger afin de sensibiliser les élèves au patrimoine industriel et textile de la ville. Le CAUE a complété la démarche par une visite architecturale et urbaine du quartier DMC. Les 6 classes ont bénéficié d'une déambulation (matériaux, modénatures de façades, etc.) ainsi que d'un carnet de façades et de vocabulaire à compléter.



École primaire Porte
du Ried
Riedwihr

Ma Cour Vivante.
Le maire avait été sensibilisé à la démarche « Cour Vivante » par le CAUE, le conseiller pédagogique sciences et l'inspectrice de l'Éducation nationale. Deux enseignants des classes de CM1 et CM2 se sont emparés du sujet pour leur cour. Le CAUE a accompagné les classes avec le conseiller pédagogique, amenant les enfants à formaliser plus d'une vingtaine de projets en maquette.



École primaire du
Centre
Sausheim

Ma Cour Vivante.
L'institutrice de la classe de CE1 bilingue était curieuse du dispositif Cours Oasis®. Elle a souhaité un accompagnement du CAUE, afin que les enfants imaginent leur Cour Vivante. À l'issue d'une dizaine de séances, une maquette réalisée par toute la classe a pu être présentée aux parents.



École primaire Galilée
Saint-Louis

Ma Cour Vivante.
Le CAUE a été intégré dans le programme de renaturation des cours d'école de Saint-Louis. Les écoles Galilée et Sarasin font partie du programme pilote 2021. Les interventions pour une classe de CE2 sont réparties selon les thèmes entre des chargées de mission de la municipalité, le CAUE et une animatrice de la Petite Camargue Alsacienne. La maquette sera exposée aux parents. La ville passe début 2022 en phase APD.



École primaire E.
Sitzmann
Zillisheim

Ma Cour Vivante.
Zillisheim a la volonté de repenser le parc public attenant à l'école élémentaire, le rendant plus facilement accessible aux élèves de l'école primaire. Sur demande d'une enseignante, le CAUE a mis en place pour cette classe un accompagnement Cour Vivante intégrant la partie parc public. Les interventions incluent une prise en compte et un partage des besoins avec les autres classes de l'école par les élèves.



Collège de
l'Assomption
Colmar

Concours maquette MEA-RS : « Habiter le Futur ».
L'enseignante d'arts plastiques a invité le CAUE à intervenir en visioconférence sur une séance de deux heures. Après avoir fait le point en donnant des précisions sur le sujet du concours, il a été question d'examiner et d'orienter les projets de chaque groupe. Le CAUE a ensuite remis par écrit un résumé des directives avec des références architecturales à chaque groupe.



Collège H. Ulrich
Habsheim

La Ville du Futur.
Dans le cadre du programme de 5^e dans les collèges, le CAUE a été invité à présenter - sous l'angle de l'architecture et de l'urbanisme - les mégaloques, les échanges, déplacements dans les villes et les écoquartiers. Deux séances ont été proposées à trois classes.



Collège Lazare de
Schwendi
Ingersheim

Ma Cour Vivante.
Le CAUE a été approché par la direction du collège lui demandant son expertise d'architecte pour repenser un point précis de l'organisation du site. Le CAUE a répondu en proposant l'implication des élèves et en créant un programme de sensibilisation débouchant à la fois sur cette réorganisation et des projets de Cours Vivantes. Les interventions ont été faites auprès des classes de 3^e avec l'enseignante d'arts plastiques.



Collège J. Macé
Mulhouse

Habiter le cube.
La professeure d'arts plastiques a demandé au CAUE un projet d'architecture et de logement à destination des 6^e. Les quatre classes ont été sensibilisées aux principes de la conception des logements puis ont eu à créer un habitat sur la base du cube. Lors d'une seconde phase, ce cube a été transformé selon des contraintes climatiques précises. Finalement, les élèves ont assemblé les cubes en un quartier imaginaire.






Collège Schikele
Saint-Louis

Ma Cour Vivante.
Suite au programme pilote de Cours Vivantes sur la commune de Saint-Louis, le CAUE a été invité à poursuivre ses interventions au collège Schikele. Le programme est mené avec les mêmes intervenants que sur les projets pilotes et quatre enseignants (SVT, Technologie, ULIS) dans deux classes regroupées (5^e et ULIS). Un partage avec le Conseil des élèves a permis une réflexion sur une restitution en différée à tout l'établissement.



Collège J. Mermoz
Wittelsheim

Métier Orientation.
Sur invitation de trois enseignantes d'histoire-géographie, les trois classes de 3^e ont bénéficié d'une information sur le cursus, le métier et les conditions de travail des architectes. Le CAUE est passé par le prisme de la réflexion et la définition par les jeunes de la notion et du vocabulaire « architecture » afin de dérouler ses interventions.

	Lycée G. Eiffel Cernay	Construire dans la pente / Métier Orientation / Mini-projet d'abris. Jury de stage. Plusieurs thèmes et sujets ont été abordés avec la classe de terminale option architecture du lycée, sur demande d'une enseignante : « Construire dans la pente », information métier et études d'architecture, encadrement du mini-projet de classe (création et réalisation de deux abris dans le parc d'un hôpital). Puis le CAUE a participé aux jurys de présentation de stage des élèves.		Collège international Vauban Strasbourg	Classe architecture de 3 ^e . La collaboration avec le collège international Vauban dure depuis plus de dix ans. Le CAUE intervient aux cours d'arts plastiques et oriente toujours le sujet de départ vers des thématiques propres à l'architecture. Une collaboration avec l'ENSAS est depuis peu mise en œuvre avec l'intervention d'étudiants dans le cadre de leur PPE. Le CAUE a aussi pour rôle d'assurer de bonnes relations entre élèves et étudiants de l'ENSAS.
	Lycée B. Pascal Colmar	Concours maquette MEA-RS : « Supra City 2080 ». L'enseignante d'arts plastiques a invité le CAUE à proposer un contexte géographique et à suivre les élèves de 1 ^{ère} option arts plastiques dans le cadre du concours maquette Oscar de la MEA-RS (20/21). Le CAUE a élaboré avec la professeure le projet de Supra City en 2080, proposant des emplacements précis à Colmar. Après avoir analysé et présenté le sujet, le CAUE a suivi régulièrement l'avancement des maquettes.		CANOPE Strasbourg	Groupe de réflexion Educ'Lab de Canopé Strasbourg. Les recherches pour l'élaboration du projet scolaire de Mollkirch ont amené à une collaboration du CAUE avec le groupe de recherche Educ'Lab sur les nouvelles formes de classe d'enseignement dite « classe flexible ». Le CAUE apporte aux échanges entre partenaires variés (enseignants, industriels, designers, etc.) son expérience en milieu scolaire et en particulier son regard architectural.
	Lycée B. Pascal Colmar	Concours maquette MEA-RS : « Vite ça chauffe, on construit cool ! ». Cinq enseignants (français, mathématiques, matériaux, arts plastiques, histoire-géographie) ont invité le CAUE à se positionner sur le sujet du concours maquette Oscar de la MEA-RS (21/22), mené avec la classe de 2 ^{nde} « Pousses d'Architectes et d'Ingénieurs » (PARI). Le CAUE a pu apporter des précisions sur les enjeux climatiques ainsi que des références. Un point sur les projets des élèves a ensuite eu lieu.		MJM - Enseignement supérieur Strasbourg	Jury de diplôme. Le CAUE participe depuis dix ans aux jurys des diplômes des sections architecture d'intérieur. Le corps enseignant de MJM ainsi que sa direction a sollicité le CAUE pour intervenir en dernière année afin d'aider les étudiants à mieux définir leur sujet de diplôme, tant dans la programmation que dans la justesse du choix des édifices sur lesquels ils interviendront.
	Lycée Schweitzer Mulhouse	Les ponts. Le CAUE a été invité par le professeur d'arts plastiques à suivre un travail autour des ponts, sur une idée de la professeure de mathématiques. Suite à une première intervention abordant les techniques de réalisation des ponts avec une présentation des références, il a été demandé aux élèves de concevoir un pont mettant en valeur soit un paysage, soit une technique (design), soit une promenade. Le CAUE a suivi tout le processus.		CASF de Bischwiller	Animation. Le CASF de Bischwiller a souhaité développer pour l'année 2021-2022 des ateliers permettant aux enfants du centre d'animation d'exprimer leur vision de la commune. Le CAUE, en collaboration avec les encadrants, a proposé - suivant les principes de la géographie subjective - la création d'une carte sensible constituée des dessins et photographies réalisés par ces enfants.
	École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg	Participation au jury des diplômes d'architecture de l'ENSAS. Jury des architectes enseignants : François-Frédéric Muller et Jérôme Villemard (Atelier Mutations) 1 ^{ère} journée : Soutenance de 11 étudiants 2 ^{ème} journée : Soutenance de 7 étudiants Délibération du jury		Inspection académique Strasbourg	Formation des enseignants du 1 ^{er} degré. Après plusieurs sessions de formation début 2020, la conseillère pédagogique des arts plastiques a souhaité poursuivre l'expérience avec le CAUE en inscrivant la formation sur une plateforme numérique de l'Éducation nationale. Le CAUE propose la création de plusieurs vidéos reprenant le contenu des présentations déjà réalisées en présentiel.
	ACMISA Bas-Rhin	Mise en relation d'enseignants et d'architectes pour projets pédagogiques - ACMISA. Dans le prolongement de la table ronde « Médiation à l'architecture, à l'urbanisme et aux paysages auprès des publics scolaires : l'implication des professionnels (architectes, paysagistes concepteurs) », le CAUE organise et accompagne la mise en relation d'enseignants souhaitant mener un projet ACMISA avec un(e) professionnel(le).			
	Les Enfants du Patrimoine	Organisation de la quatrième édition de l'opération des Enfants du Patrimoine sur notre territoire. Très belle édition qui a vu une mobilisation importante des enseignants : 67 classes (1850 élèves) en Alsace. De nouveaux partenaires ont rejoint cette opération qui s'inscrit désormais dans l'agenda culturel du début de l'année scolaire.			
	Rendez-vous aux jardins	Première participation et organisation de l'opération Rendez-vous aux jardins. Mise en place d'actions spécifiques et d'ateliers dans des écoles qui ont bénéficié d'un accompagnement CAUE. Ateliers-paysages : C'est ma cour d'école ! Création et mise au point des contenus, animation dans les classes en compagnie de professionnels du bâtiment ou du paysage.			
	Lycée Le Corbusier Illkirch-Graffenstaden	Classe de DN_MADe (Espace). Pour la deuxième année consécutive, la section DN_MADe (Espace) du lycée Le Corbusier sollicite l'intervention ponctuelle du CAUE. D'un commun accord, le CAUE propose un sujet d'atelier d'architecture issu d'un contexte réel. Les interventions en atelier sont ponctuées de conférences sur des thématiques proposées par les enseignants ainsi que de visites commentées dans l'agglomération strasbourgeoise.			

Patrimoine



609

conseils aux particuliers sur le bâti ancien en vue d'une subvention

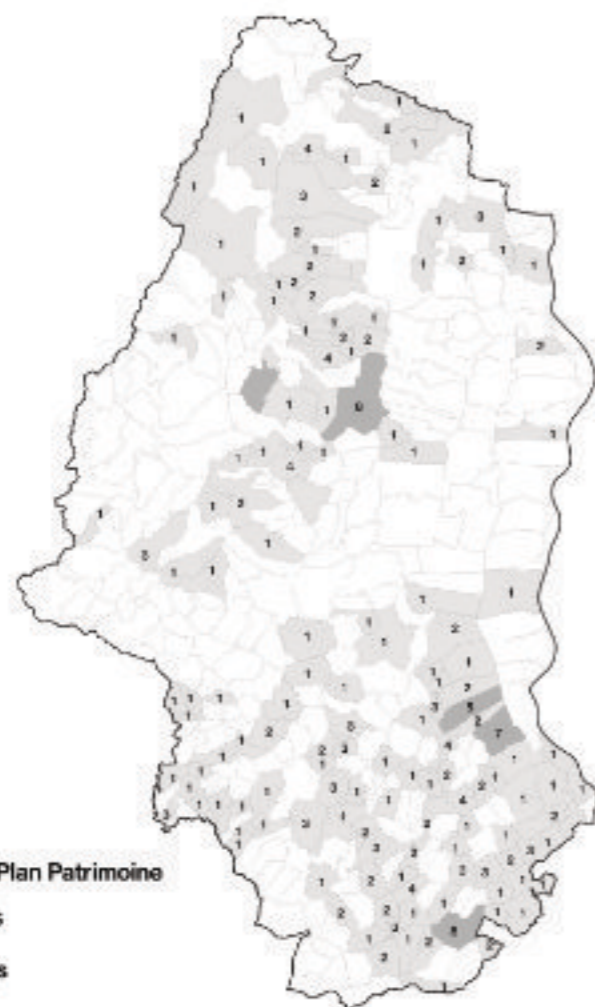
7

conseils aux collectivités sur le devenir du bâti ancien

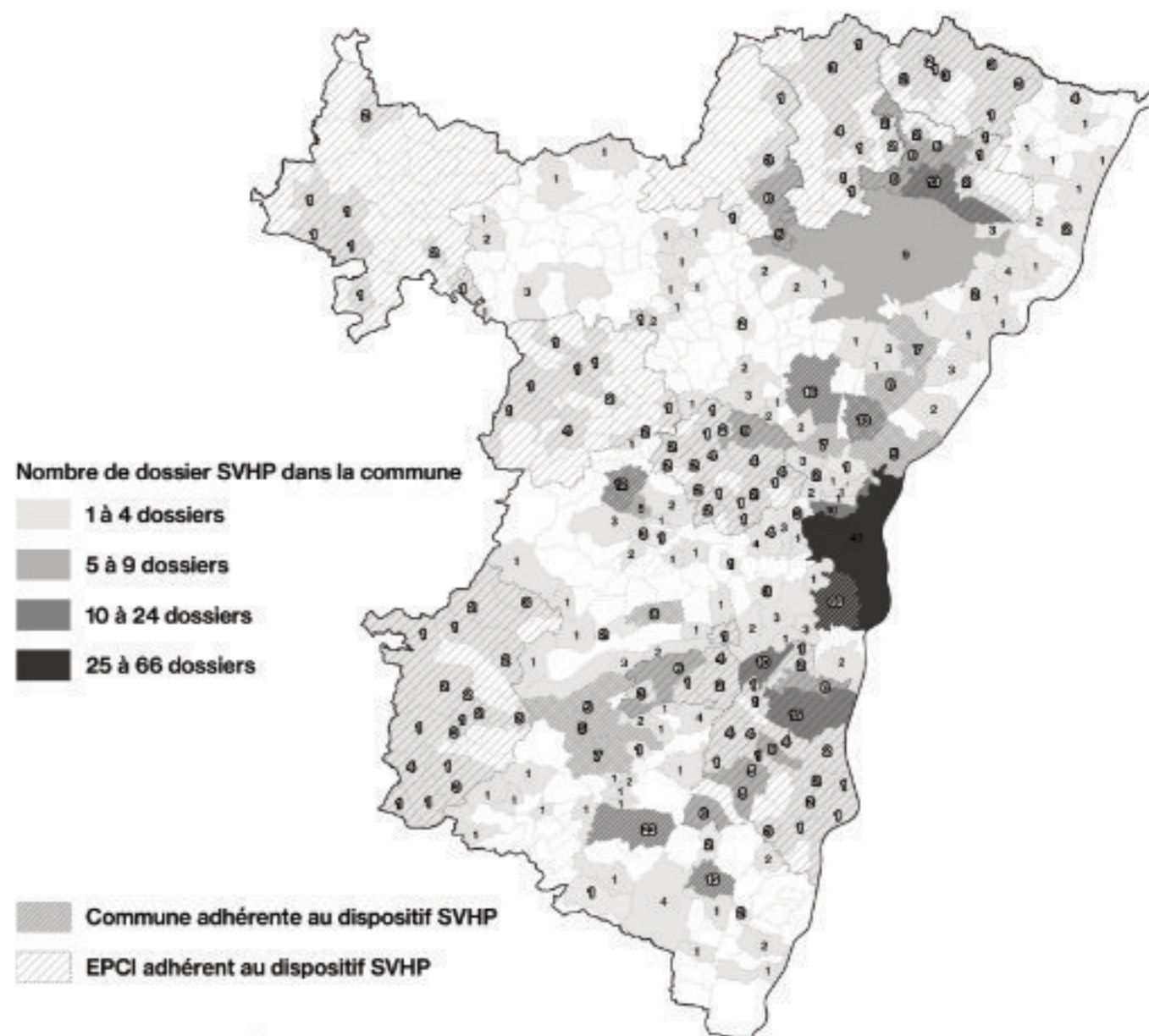
La prise de conscience de l'intérêt du patrimoine bâti s'amplifie avec l'incitation au réemploi, la rareté des terrains à bâtir, les difficultés d'approvisionnement en matériaux et l'indisponibilité des entreprises.

Le bâti vernaculaire devient un sujet majeur pour le CAUE et en constante augmentation.

Carte de la répartition des dossiers de subvention Plan Patrimoine en 2021



Carte des collectivités adhérentes au dispositif SVHP et de la répartition des dossiers de demande de subvention (2019-2021)



34 communes adhérentes SVHP

Andlau	Mundolsheim
Barr	Muttersholtz
Beinheim	Niederlauterbach
Bischwiller	Oberhausbergen
Brumath	Oberschaeffolsheim
Dambach-La-Ville	Oermingen
Dorlisheim	Ottrott
Ebersmunster	Reichstett
Engwiller	Rosenwiller
Entzheim	Scharrachbergheim-Irmstett
Hoerd	Schwobsheim
Illkirch-Graffenstaden	Soufflenheim
Kintzheim	Traenheim
Kolbsheim	Vendenheim
La Wantzenau	Wasselonne
Minversheim	Weyersheim
Mittelbergheim	Wintzenheim-Kochersberg

10 EPCI adhérents SVHP

CC Alsace Bossue	CC Pays Niederbronn-les-Bains
CC Outre-Forêt	CC Pays Sainte-Odile
CC Vallée de la Bruche	CC Pays Saverne
CC Canton d'Erstein	CC Pays Wissembourg
CC Kochersberg et de l'Ackerland	CC Sauer-Pechelbronn

La Maison alsacienne du XXI^e siècle - Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial construit avant 1948 (SVHP)

Mission Patrimoine d'avant 1948 Dispositif mis en place dans le Bas-Rhin

Evelyne Gauthier
Architecte - Conseillère

Une démarche proposée par la Collectivité européenne d'Alsace en partenariat avec le CAUE et le SYCOPARC.

Mise en place pour encourager la sauvegarde des centres de village et valoriser leurs caractéristiques d'écoquartiers existants et à développer, elle est faite pour les communes et les acteurs du territoire.

Le CAUE s'est associé au Conseil départemental du Bas-Rhin devenu CeA et au SYCOPARC dans le cadre d'une politique mutualisée et volontariste d'accompagnement et d'aides financières à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine bâti d'avant 1948, afin de soutenir qualitativement les projets d'habitation principale portés par des particuliers, mais aussi des communes, des associations, des bailleurs privés et publics.

Le CAUE propose un entretien gratuit avec un architecte-conseiller qui informe et conseille en toute impartialité et indépendance dans le cadre d'une permanence au siège mais également sur le lieu du projet si nécessaire.

Une démarche à double entrée :

1. un volet préservation et mise en valeur de l'existant : dispositif de conseils et d'aides financières pour la sauvegarde et la valorisation (isolation).

2. un volet patrimoine et innovation : démarche partenariale très en amont pour envisager un futur possible à tout bâti ancien de qualité.

La démarche consiste à se concerter entre acteurs du privé et du public (l'ingénierie territoriale et élus) pour la conception d'un habitat innovant, et/ou d'équipements, d'activités selon des thématiques d'avenir : cohérence territoriale, rapport privé-public, nouvelles mobilités, usage intergénérationnel, habitat inclusif, mixité fonctionnelle, bioclimatisme, évolutivité, matériaux à faible impact énergétique et environnemental, renouvellement typologique, etc.

Cette démarche d'accompagnement souhaitée par les partenaires implique l'augmentation du temps consacré au conseil ponctuel (multiplication des phases d'intervention).

Déroulement de la prise en charge :

- 1^{er} contact téléphonique et/ou visite sur site
- information préalable et conseils souvent par mail après recherche documentaire (prescriptions techniques et esthétiques), estimation des aides (CeA et collectivité partenaire)
- phase de maturation en attente du montage d'un dossier de demande d'aide
- recueil des pièces du dossier de demande de subvention à la CeA et mise au point des dernières prescriptions : le projet est validé par le CAUE
- envoi du dossier complet et signé à la CeA
- parfois phasage des travaux pour demandes d'aides en plusieurs fois
- vérification des travaux finaux et factures
- saisie dans la base de données CAUE/Pilote bilan et valorisation éventuelle du projet réalisé
- réponse aux demandes d'informations des collectivités et des services instructeurs,
- réponse à des sollicitations des structures conseils impliquées de fait au sein du programme¹.

Les demandes augmentent régulièrement : 113 en 2019, 260 en 2020, 366 en 2021.

Sur 257 communes adhérentes (adhésion de la commune ou via l'intercommunalité), 115 sont suivies par le CAUE et 142 par le SYCOPARC.

Les 739 demandes de subvention reçues de 2019 à 2021 ont abouti à ce jour à :

- 608 conseils en attente de dossier²
- 35 dossiers validés avant travaux
- 37 dossiers complets transmis à la CeA et aux collectivités partenaires
- 59 dossiers validés par la CeA avec travaux terminés.

L'approche CAUE

S'inscrire dans l'adaptation aux changements climatiques et aux économies de ressources planétaires, valoriser le patrimoine et éviter les démolitions en proposant des stratégies d'occupation alternatives.

Agir de concert avec les acteurs du privé et du public en restant à l'écoute et en étant force de proposition, contribuer à réfléchir à la faisabilité et à l'interprétation des règles d'urbanisme

Préserver d'anciennes typologies repérées selon l'époque de construction (avant 1948) et contribuer à un renouvellement typologique (maîtrisé)

Soutenir des projets démonstrateurs ou vertueux (de la restauration à la construction neuve exemplaire) et développer la connaissance et le partage de savoir-faire.

Contribuer à l'adaptation des filières au changement (sensibilisation, incitation à la formation, etc.).



Hindisheim, portillon avant rénovation



Hindisheim, portillon après rénovation



Bindernheim, séchoir à tabac



Isolation du plancher d'un grenier, ouate.



Illkirch-Graffenstaden, appentis rénové



Langensoultzbach, treille

¹ SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique), l'État et l'INRAH (CeA et leurs opérateurs PIG futurs conseillers France Rénov'), la DREAL et leur démarche sur les matériaux « bio-sourcés », le DRAC - RUDAP plus spécifiquement (ABF) et la recherche de qualité architecturale technique et esthétique (complémentaire si possible en amont), l'ADIL et les informations généralistes en matière de citoyenneté et d'urbanisme, la région Grand Est, l'INDEME et les plateformes PÉTR, les espaces FAIRE : futurs conseillers FRANCE Rénov' et OKTAVE Grand Est, l'Agence du Climat et la Mission de l'Habitat et des Énergies de l'Europe/Énergie, avec le programme PACTE de l'État - Programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique, les partenaires communaux regroupés et/ou la commune seule.

² 211 demandes en stand-by dans l'attente d'une adhésion de la collectivité au dispositif SVHP ; les 297 restantes sont en attente de devis ou abandonnées.

Plan Patrimoine

Mission Patrimoine d'avant 1948
Dispositif mis en place dans le Haut-Rhin

Knœringue (68)

Christian Fuchs

Architecte - Conseiller
indépendant

La CeA a repris et maintenu les dispositions du Plan Patrimoine initié par le Conseil Départemental du Haut-Rhin en 2016, et ajusté en 2019. À travers une politique volontariste, il s'agit de soutenir financièrement les travaux de restauration portant - pour les particuliers - sur les bâtiments qui constituent l'Histoire commune des habitants.

Son ambition consiste à se familiariser à la richesse de l'héritage des générations précédentes et à la transmettre aux générations futures.

Les investissements éligibles aux aides concernent les maisons construites avant 1900. Priorité est donnée aux projets exemplaires de restauration.

Le CAUE d'Alsace, avec Christian Fuchs - expert en maisons anciennes - assiste les particuliers pour les orienter vers des travaux de restauration respectueux des caractéristiques patrimoniales du bien concerné et pour la constitution du dossier de demande de subvention.



Exemple d'intervention :

il s'agit d'une vaste et imposante habitation construite entièrement en pans de bois de chêne élevée sur deux niveaux avec cave et combles. La construction est datable de la fin du XVIIIème ou tout début du XIXème siècle. Par son implantation, façade longue sur rue, elle marque le paysage urbain. Une grange, en fond de cour, datant de la même époque, complète l'ensemble.

Conseils sur les travaux à entreprendre :

Conservation et reprise partielle des panneaux et enduits détériorés, principalement sur le pignon Ouest. Utilisation d'une peinture minérale pour les enduits et d'huile de lin pour le traitement des bois. Suggestion de mise en œuvre d'un troisième auvent de protection du rez-de-chaussée en pignon. Démolition de l'escalier d'entrée en béton et mise en œuvre d'un escalier en pierre de taille en pierre calcaire. Suggestion de détails du profil des marches, du palier et du garde-corps.



L'approche CAUE

Approche transversale : historique et AUE.

Adaptabilité du protocole en fonction du contexte.

Neutralité et indépendance.

Aide à la décision par le dialogue.

Actions :

- État des lieux
- Appréciation des potentiels
- Cadrage des enjeux
- Orientation programmatique
- Conseils sur les travaux à entreprendre dans le respect de la valeur patrimoniale du bien.

Identification du patrimoine

en collaboration avec l'ADEUS

Le CAUE a participé - en collaboration avec l'ADEUS - à l'identification des patrimoines de 3 communes de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce travail s'est appuyé sur les inventaires du patrimoine réalisés par la région Grand Est.

Un constat sur site a permis de vérifier l'état des biens et leur complétude. Un document de synthèse permettant d'identifier ce patrimoine, de le hiérarchiser, a été remis, accompagné d'une cartographie. Ces outils d'aide à la décision pour les communes vont également permettre de réviser les documents d'urbanisme.

Le CAUE a intégré la légende graphique proposée par l'ADEUS et a ouvert la réflexion sur le patrimoine plus récent, les capacités de reconversion de certaines formes urbaines et les enjeux paysagers.

Carole Pezzoli
Directrice
ADEUS

Anastasia Maréchal
Émilien Ska
Étudiants de l'ENSAS
Master 2



Ce travail a permis de se positionner en amont des projets isolés sur la mise en valeur des patrimoines et d'avoir une approche transversale sur les enjeux des communes, que ce soit en termes de stratégie foncière, de renouvellement urbain, de qualité des espaces bâtis et naturels, d'incidences du stationnement sur l'aménagement durable des communes.

Deux stagiaires de l'ENSAS (Master 2) - Anastasia Maréchal et Émilien Ska - ont participé à ces réflexions. Ils ont pu augmenter leurs compétences sur la reconnaissance du patrimoine, l'observation du bâti ancien, l'établissement d'états sanitaires des biens, les critères d'évaluation du patrimoine, la traduction de données en documents graphiques synthétiques et compréhensibles par tous, les relations entre des données et un document d'urbanisme, sa perception par les collectivités et l'accompagnement pédagogique nécessaire à la reconnaissance de ce qui fait patrimoine.

Le travail fourni dans le cadre de ce stage volontaire a été de grande qualité.

L'approche CAUE

- Lecture du bâti et des espaces naturels.
- Sensibilisation à l'intérêt patrimonial et paysager.
- Vision prospective de reconversion du bâti existant.
- Valorisation du patrimoine bâti et naturel des communes.
- Réflexion sur les évolutions possibles des documents d'urbanisme.



Atlas du grand Strasbourg 1870-2020

en partenariat avec l'ENSAS et le Ministère de la Culture (contrat doctoral)

Tristan Siebert
Doctorant

Commencé en 2019, cet ouvrage présentera une série de réalisations emblématiques dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et des aménagements paysagers de 1870 à nos jours.

Strasbourg et ses banlieues sont riches d'Histoire(s). Ballottées entre France et Allemagne, elles regorgent de réalisations architecturales et urbaines d'une grande diversité. Aussi, la capitale alsacienne ne manque pas de livres relatifs à son histoire riche et à son patrimoine architectural et urbanistique foisonnant.

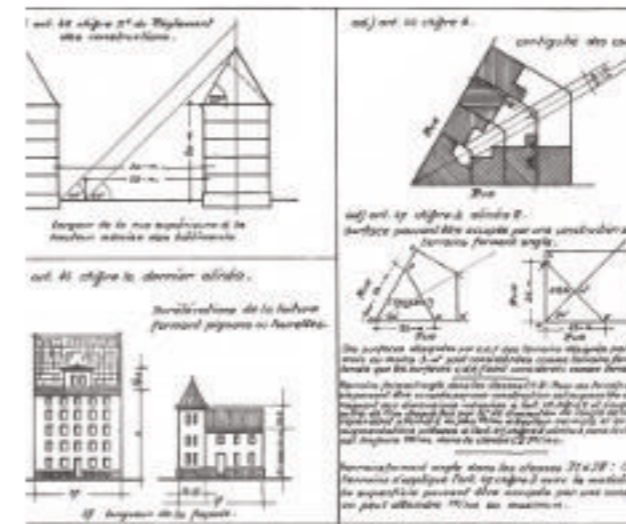
Néanmoins, on peut s'étonner qu'au-delà des ouvrages spécialisés, il n'en existe aucun qui permette d'embrasser spécifiquement le patrimoine du XXe et de ses tournants.



Après le guide de l'architecture contemporaine du Bas-Rhin réalisé il y a vingt ans, le CAUE est heureux d'avoir contribué à un ouvrage de poche voulu comme une invitation à la (re)découverte de ce qui nous entoure au quotidien.

Destiné à sensibiliser le grand public, il présentera près de 200 items sous la forme de fiches. Celles-ci ont été rédigées par le doctorant accueilli par le CAUE dans le cadre d'un contrat doctoral de trois ans. Ce dernier a été financé à parts égales avec le Ministère de la Culture, via une convention avec l'ENSAS (ces deux contributions - d'un montant total de 1663,22 € brut par mois - servent également à financer la thèse de ce dernier).

Outre cette contribution, cette année a également été marquée par la rédaction d'articles de contextualisation historique qui serviront à introduire le livre. Ces articles sont l'œuvre de trois chercheurs de l'ENSAS : Hélène Antoni, Gautier Bolle et Volker Ziegler.



L'approche CAUE

Le CAUE - à l'origine de cette initiative - a inscrit cette recherche dans sa démarche de sensibilisation à l'architecture patrimoniale.

Valorisation du patrimoine le plus récent.

Prise de recul sur la production architecturale récente permettant de la qualifier et d'en rendre compte.

Identification d'éléments bâtis en vue de constituer une base de données.

Outil de diffusion à vocation pédagogique.

Renforcement des partenariats avec le milieu universitaire.



Communication

Expositions & évènements



4
expositions
4
conférences
et tables rondes

Joëlle Philipp
Chargée de communication

Isabelle Bonamy
Webmaster
communication par intérim

Carole Pezzoli
Directrice

« Actualité de l'Architecture, 40 concours et projets d'architecture et de paysage »

Cette exposition - initiée en octobre 2020 - s'est poursuivie jusqu'en mai 2021 du fait de l'interdiction de recevoir du public en nombre et des jauges demandées. Une visite virtuelle a été réalisée en partenariat avec l'agence Bintz Immobilier.

Elle a permis de présenter au grand public la diversité des conseils et de l'accompagnement du CAUE auprès des collectivités pour définir de cadre de leur commande, les incidences du projet sur leur environnement, l'évolution possible de certains bâtiments, la mutualisation de fonctions à l'échelle des communes, la préservation des ressources locales, les capacités de reconversion des bâtiments jusqu'à envisager les modes de déconstruction.



« L'art des sentiers métropolitains »

Du 04/06/2021 au 10/09/2021

« L'art des sentiers métropolitains » est une exposition initiée par le Pavillon de l'Arsenal de Paris. Elle est le fruit d'un travail participatif mené sous la direction des cofondateurs de l'Agence des sentiers métropolitains et des commissaires de l'exposition : Baptiste Lanaspèze (fondateur des éditions Wildproject et initiateur du GR2013) et Paul-Hervé Lavessière (urbaniste et auteur).

L'exposition a été adaptée pour être présentée d'une manière originale et accessible à tous les publics sur les vitrines des commerces, et dans le hall d'exposition du CAUE. Elle présente 15 sentiers et itinéraire de marche conçus dans des grandes villes européennes.

Cette exposition a révélé une pratique émergente, a rendu hommage aux pionniers de la discipline et nous a donné les clés de la création d'un sentier métropolitain.

Elle est ensuite partie dans les couloirs du métro de Tokyo.



Table ronde

Le 29/06/2021

Présentation de la démarche de « l'art des sentiers métropolitains ». Organisée par le CAUE, cette table ronde a permis de mettre en réseau des acteurs possibles du territoire sur un tel projet. Les objectifs : mieux faire connaître, mettre en relation, identifier des amorces de projet dans l'esprit de la démarche et susciter des désirs sur le territoire.



« Alternatives sans échelle, sans limites »

Du 24/09/2021 au 31/10/2021

Dans le cadre des JA 2021, le Consulat général de Suisse à Strasbourg et le CAUE se sont associés pour mettre à l'honneur des réalisations architecturales d'aujourd'hui.

Ainsi, deux agences d'architecture situées à Zurich nous ont offert une découverte remarquable autour de créations traditionnelles et innovantes. Les architectes de ces deux expositions nous ont fait le plaisir de proposer une visite guidée de leur exposition.

Exposition de l'agence Rossetti + Wyss

L'exposition itinérante « Massivholz – material, reduktion balance / bois massif – matière, réduction, équilibre » a présenté des projets récents en bois massif qui suggèrent des alternatives simples à des questions contemporaines complexes.

Nathalie Rossetti et Mark Aurel Wyss étudient les qualités des méthodes de construction traditionnelles et les transposent dans leur travail. Ils utilisent le bois massif dans des applications et des constructions spécifiques à chaque projet. Leur travail explore l'équilibre entre la construction et la forme, la matière et la fonction, ainsi que la densité et la légèreté.



Conférence de Rossetti + Wyss

Le 19/10/2021

Les architectes ont proposé une conférence lors de laquelle ils ont partagé leur méthode de travail et leur goût pour conceptualiser leur processus de création. Le perpétuel questionnement « Pourquoi ? Pourquoi cette commande ? Pourquoi cette réponse ? » invite l'architecte à dépasser le rôle du simple concepteur. L'architecte est responsable du mode de construction, de la qualité d'usage des bâtiments, des délais et de l'économie du projet. Il y parvient en faisant des choix qui doivent être exprimés pour être compris. L'architecte a la responsabilité de la qualité des logements dans lesquels des générations vont vivre.



Exposition de l'agence Dürig AG

Cette exposition présentait un équipement surprenant nommé « Vortex », jouant avec les règles de la géométrie. Le public a pu découvrir ce projet grâce à des photographies, plans, coupes, et à la maquette réalisée pour le concours. Construit à Lausanne, ce bâtiment parfaitement circulaire est érigé autour d'une « rue » montante de 3 kilomètres.

La construction a accueilli les athlètes des Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020 avant d'héberger les étudiants et hôtes académiques.



Visioconférence de Guillermo Dürig

Le 14/10/2021

Une conférence en ligne a été proposée par Guillermo Dürig pour l'agence Dürig AG, l'occasion de découvrir le bâtiment Vortex plus en détail et de poser des questions à l'architecte suisse.

« 20 projets contre les changements climatiques »

Du 15/11/2021 au 05/01/2022

Le CAUE d'Alsace a accueilli l'exposition du Conseil des architectes d'Europe (CAE) présentant 20 projets architecturaux qui contribuent à atténuer le changement climatique et à adapter notre environnement bâti à ses effets imprévisibles. L'architecture est une source puissante de solutions aux défis posés par le changement climatique. Comme le démontrent les 20 projets européens de l'exposition, il est possible de concevoir des espaces urbains capables de faire face à des conditions météorologiques extrêmes, tout en ajoutant de nouvelles qualités à l'espace urbain et en concevant des bâtiments à faible émission de carbone, tout en augmentant le confort et le bien-être des occupants.



Table ronde

Le 14/12/2021

« Un projet architectural conforme à des exigences environnementales, quels choix préalables ? » Cette table ronde a réuni des architectes, des professionnels et un délégué du CAE pour aborder l'importance de la qualité de la commande du maître d'ouvrage. Quels sont les outils mis à disposition des maîtres d'ouvrage pour les aider à formuler leur demande ? Comment obtenir un projet architectural de qualité, conforme à des exigences environnementales ?

Centre de Doc'



6000
ouvrages
15
abonnements

Maxime Schaller
Documentaliste

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire riche de plus de 6 000 ouvrages et d'une quinzaine d'abonnements à des revues spécialisées, réparti sur l'antenne de Colmar et de Strasbourg. Il s'adresse à l'équipe pluridisciplinaire du CAUE mais aussi à tous les publics extérieurs (particulier, étudiant, enseignant, élu local, personnel communal, etc.). Les documents sont consultables sur place et la plupart sont disponibles à l'emprunt.

Le documentaliste est à la disposition de chacun pour aider dans la recherche documentaire. Il effectue également une veille régulière en scrutant l'actualité locale et nationale liée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, au paysage.

Scoop.it!

Cette revue de presse est diffusée numériquement à travers la plateforme Scoop'it (<https://www.scoop.it/topic/caue-du-bas-rhin>).

En 2021, ce sont 1385 articles (scoops) qui ont été relayés. 60% de ces scoops sont issus de la presse locale (DNA, Rue89 Strasbourg) ; le reste relaye l'actualité nationale.

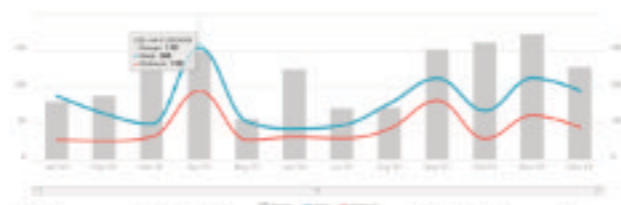
1925 vues sont comptabilisées (soit environ 160 vues par mois) pour 1054 visiteurs ; 10 nouveaux abonnés (disposant d'un compte Scoop'it) se sont inscrits à la revue de presse du CAUE cette année-là.

Les chiffres de 2021 montrent une poursuite de la dynamique instaurée en 2020 avec la volonté d'accroître la présence du CAUE sur Internet. L'objectif est d'accroître le nombre de visiteurs réguliers ; l'ajout de 10 nouveaux abonnés en 2021 est un signe très positif.

	2019	2020	2021
Vues	1444	2119	1925
Visiteurs	690	1025	1054
Nouveaux abonnés	6	6	10

Les visiteurs réguliers sont notamment les membres de l'équipe du CAUE et nos abonnés qui sont des CAUE et organismes travaillant sur des thématiques similaires aux nôtres. Les autres visiteurs réguliers ne peuvent être précisément identifiés dans la mesure où il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Scoop'it pour accéder à la revue de presse.

Il y a par ailleurs des visiteurs a priori beaucoup plus occasionnels qui transitent par notre Scoop'it à la suite notamment d'une publication sur nos réseaux sociaux (13 scoops partagés sur le compte Facebook du CAUE du Bas-Rhin en 2021).



C'est en avril 2021 que les nombres de visiteurs et vues ont été les plus élevés ; ce mois-ci, 4 scoops ont été partagés sur Facebook, ce qui a favorisé la visite.

Observatoire DES CAUE

L'Observatoire des CAUE est également un outil numérique accessible à tous ; il propose plus de 5600 réalisations en matière de bâtiments publics, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espace public ou de jardins, avec un accès géographique et thématique.

79 références sont identifiées dans le Bas-Rhin en 2021. Elles ont toutes fait l'objet d'un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage du CAUE et peuvent aisément être présentées aux élus locaux pour qu'ils s'en inspirent. 2022 permettra d'ouvrir les références au territoire alsacien.

Quelques ouvrages reçus en 2021



Outil de gestion CAUE'Pilote

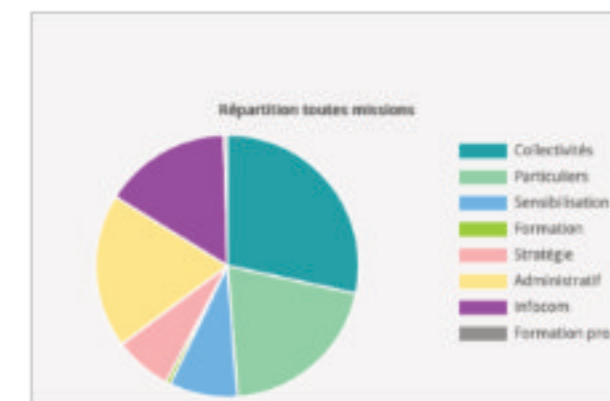
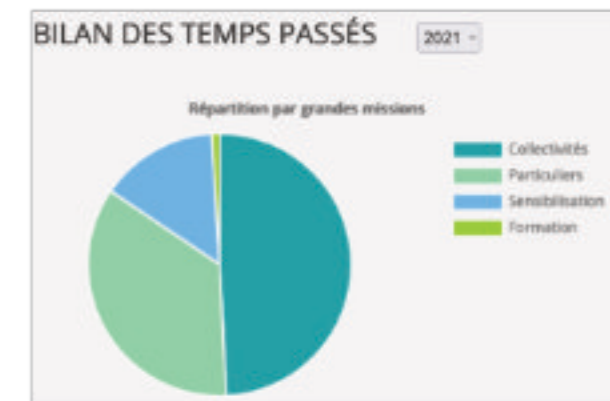
CAUE'Pilote est un logiciel de gestion permettant d'enregistrer, de suivre et d'analyser l'activité d'un CAUE. L'outil a été créé spécifiquement pour les CAUE et s'adapte aux particularités fonctionnelles de chaque structure.

En 2021, les modules de gestion des conseils aux collectivités, des conseils aux particuliers, des congés et des temps passés ont été pleinement exploités.

L'outil - initialement développé pour le CAUE du Bas-Rhin - a été présenté aux collaborateurs du Haut-Rhin qui ont rapidement su se l'approprier. L'intégration des activités de l'antenne de Colmar dans CAUE'Pilote s'est opérée facilement, sans qu'un nouveau développement soit nécessaire. Toutefois, l'acquisition du module de gestion des actions de sensibilisation - prévue en 2022 - se révèle de plus en plus nécessaire pour la nouvelle équipe et en particulier pour la chargée de sensibilisation.

L'annuaire disponible dans CAUE'Pilote sera remanié début 2022 pour pouvoir être pleinement utilisé par l'ensemble de l'équipe.

Enfin, CAUE'Pilote fournit les outils statistiques bien utiles pour l'édition du rapport d'activité, mais surtout indispensables à l'analyse de l'activité en temps réel, à la prise de décisions et d'orientations stratégiques.



En 2021, le conseil aux collectivités a représenté 28% de l'activité globale du CAUE, le conseil aux particuliers 20%, les tâches administratives 19%.

À l'échelle des 4 grandes missions de service public du CAUE qui sont le conseil aux collectivités, le conseil aux particuliers, les actions de sensibilisation et les formations dispensées, elles représentent respectivement 49%, 35%, 15% et 1% en 2021.

Site web



20723
sessions

3,77
pages par session

14406
visiteurs

1:89 min
temps passé par session

10934
en 2020

12
newsletters

386
inscrits à la newsletter

12,15 %
taux de rebonds

Ces chiffres représentent la moyenne de fréquentation pour les deux sites. Ils donnent un aperçu de la couverture sur tout le territoire alsacien.

Les pages les plus consultées pour le Bas-Rhin par ordre décroissant sont :

- Accueil
- Qui sommes-nous
- L'équipe
- Sauvegarder et valoriser l'habitat patrimonial construit avant 1948
- Prendre rendez-vous

Les pages les plus consultées pour le Haut-Rhin par ordre décroissant sont :

- Accueil
- Nos conseils
- L'équipe
- Contact
- Métier de l'architecture

La fusion a aussi pour conséquence la mise en place d'une nouvelle charte graphique. Le CAUE a choisi un graphiste - l'agence strasbourgeoise Atelier Poste 4 - qui travaille avec l'agence web sur le design du futur site.

La nouvelle charte graphique est mise en place progressivement depuis fin 2021 et se poursuivra en 2022.

2021 a été marquée par le projet de fusion des CAUE 67 et 68. Même si chacun a gardé son site web durant l'année écoulée, il a été décidé de créer un nouveau site pour 2022.

Un cahier des charges a été conçu et la sélection d'une agence web a été menée durant l'été 2021. L'agence mulhousienne Première Place a été retenue.

Le nom de domaine caue-alsace.com a été acquis cette année pour permettre la création et la mise en place des adresses mails et des nouvelles signatures mails et, par la suite, pointer vers le site web.

Le lancement du nouveau site est prévu pour mi-mai 2022.

Médias sociaux



Facebook

2157 pers. aiment la page
2468 pers. sont abonnées

Instagram

2556 pers. aiment la page
1772 pers. sont abonnées

LinkedIn

1536 pers. sont abonnées

Twitter

338 pers. sont abonnées



Âge et genre moyens sur Facebook, représentatif pour les autres réseaux.

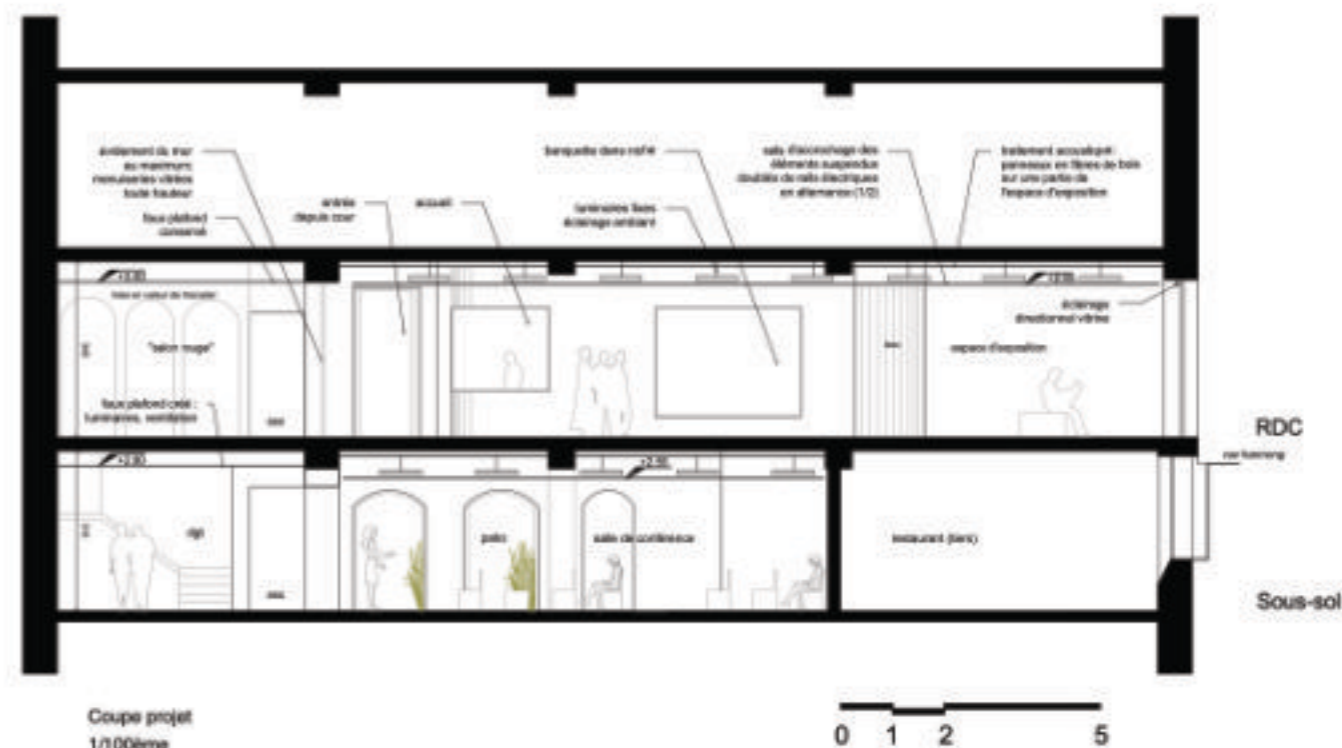
En ce qui concerne les réseaux sociaux, la fusion des différents comptes est prévue avec le lancement du nouveau site web (mi-mai 2022).

En tout, le CAUE compte 6114 abonnés répartis sur 4 principaux réseaux. L'enjeu principal de l'harmonisation des réseaux sociaux sera donc de garder, autant que faire se peut, l'intégralité des différentes communautés et de ne pas perdre trop de contenus, en particulier pour les comptes Instagram (collections de photos accumulées depuis ces 2 dernières années).

Actuellement, le CAUE possède aussi un compte Vimeo où sont hébergées 50 vidéos de conférences, de reportages réalisés en interne, de restitution d'atelier. Cet abonnement est complété par une chaîne YouTube que le CAUE va s'approprier tout au long de l'année 2022.

Perspectives

Aménagements des locaux



Principes généraux du projet de rénovation

Le fonctionnement global du rez-de-chaussée et du sous-sol est revu afin d'initier la transformation de l'immeuble en un lieu d'accueil et d'activités du public autour de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Il s'agit donc d'installer dès maintenant les conditions favorables à ce changement de statut et d'influence dans le centre-ville.

Ainsi, le porche et la cour deviennent le point d'entrée du personnel et des visiteurs du CAUE, de l'ADIL et du CROA Grand Est. Le sous-sol gagne en autonomie par rapport au bâtiment, il est accessible indépendamment des autres niveaux (ce qui requiert la rénovation de la cage « de service » pour lui donner un statut plus officiel). L'exposition s'envisage autant en extérieur qu'en intérieur, un parcours circulaire des visiteurs est facilement aménageable, bouclant autour du noyau central comprenant le pôle administratif et la cage d'escalier.

Rénovation du rez-de-chaussée

La rénovation propose la requalification de la cour en espace d'accueil du public, faisant la transition entre la rue Hannong et le point d'accueil à rez-de-chaussée. Une passerelle est installée pour rejoindre le nouvel accès. En tôle perforée, elle limite la perte d'apport de lumière pour le sous-sol. De biais, elle amoindrit l'effet de chicane dans les parcours.

Il s'agit de créer un pôle administratif pour le CAUE à rez-de-chaussée, comprenant le secrétariat, un local d'archives (avec un bureau pour la comptabilité), une reprographie. L'ensemble est clairement distinct de l'espace d'exposition et de l'accueil afin de lui offrir des conditions favorables à la confidentialité et à la concentration. Le secrétariat comprend deux postes de travail distincts et distants, un linéaire de rangement de 5 ml et des apports en lumière naturelle par les deux baies sur cour.

Un comptoir d'accueil est créé. Il fait l'interface entre l'espace d'exposition, le pôle administratif et les circulations verticales du « salon rouge ». Les doublages du mur entre espace d'exposition et salon rouge sont supprimés afin de libérer les impostes de la porte et d'ouvrir davantage les baies vitrées fixes, dans le but de mettre davantage en valeur le salon rouge et son escalier.

De l'autre côté, un box d'accueil est aménagé pour recevoir les particuliers lors de rendez-vous de conseil, par le CAUE et l'ADIL. Le volume central, englobant les poteaux massifs, alterne pleins et vides (accueil, banquette et box) ; il devient support de communication, d'activités mais aussi l'expression du renouveau du bâtiment.

L'espace d'exposition sera en configuration extérieure, sous le porche et dans la cour, et en intérieur, dans le volume à rez-de-chaussée résultant de l'installation du pôle administratif. Il est envisagé en termes de linéaire disponible plutôt que d'espace libre. Cet espace propose un linéaire fixe de 35 ml, auquel s'ajouteraient des supports suspendus, perpendiculairement à la façade côté rue Hannong. La cour présente un linéaire disponible de 26 ml sous porche et dans la cour.

Enfin, les toilettes existantes sont adaptées pour la conformité aux règles d'accessibilité (porte, équipements sanitaires). Il pourra être mis à la disposition du personnel et des visiteurs.

Rénovation du sous-sol

L'espace de conférence garde sa capacité d'accueil de 60 personnes (avec un maximum de 100 personnes si autre configuration). Les sauts-de-loup sont comblés pour un espace plus net et gagnant en linéaire d'exposition. Une pièce de rangement de 18 m² est gagnée sur le dégagement pour y stocker le mobilier.

D'autres locaux de services sont installés à proximité du bloc central de circulations : toilettes accessibles aux PMR, local ménage et vidoir (position à déterminer). Une kitchenette est installée dans un placard refermable, accessible depuis le dégagement, à destination des employés et des visiteurs. L'ancien espace de stockage est transformé en salle de pause pour le personnel ; elle pourra servir d'espace de réunion ou de convivialité lors de formations ou

d'ateliers dans l'espace de conférence. Enfin, les portes d'accès au patio sont à rénover (thermique).

Estimation des travaux

L'esquisse C supprime, par rapport à la précédente, toute intervention sur la structure du bâtiment. Des baies sont remplacées et/ou comblées pour limiter les déperditions thermiques et favoriser les activités en place : expositions, affichage, vidéo, etc.

Le budget prévisionnel des travaux est décomposé suivant 3 zones principales qui correspondent à la cour et au porche, au rez-de-chaussée, et au sous-sol et patio. Un 4^e chiffrage présente les montants généraux qui concernent l'ensemble de ces zones. Une partie de ces montants généraux reste néanmoins encore à affiner.

Le montant prévisionnel déjà déterminé, est estimé à environ 334 000 euros hors taxes. Il se décompose en ces totaux provisoires d'environ :

- Cour et porche (RDC) : 36 000 € HT
- Rez-de-chaussée : 90 000 € HT
- Sous-sol et patio : 98 000 € HT
- Lots techniques, incendie, montants généraux : 109 000 € HT

Ne sont pas compris dans ce chiffrage les frais annexes ci-après : maîtrise d'œuvre, contrôleur technique, CSPS, assurance dommages-ouvrage, diagnostics supplémentaires.

Programme d'action

Les perspectives d'évolution

L'année 2021 a mis en évidence une évolution des pratiques et des demandes. Les sollicitations des communes sont croissantes et aspirent à des accompagnements hors des sentiers battus.

L'ensemble des concitoyens ont saisi l'enjeu de réfléchir différemment à l'aménagement du territoire pour répondre aux objectifs de demain comme la préservation des ressources, des aménagements écologiques, la qualité de l'habitat, répondre aux demandes de logement pour le plus grand nombre, offrir des espaces communs et publics permettant de régénérer la vie citoyenne.

La ville est à reconstruire sur elle-même.

Pendant ces 55 dernières années, la ville s'est organisée selon une accumulation de contraintes techniques et/ou réglementaires. Elle est passée par des plans qui organisaient l'occupation des sols (POS), à des plans locaux d'urbanisme (PLU) où la notion de projet a été introduite, pour rechercher une échelle plus large avec des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) et aboutir aujourd'hui à un arrêt brutal avec Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Le CAUE d'Alsace, - par son format sur mesure, adapté et multi-partenarial - est au cœur de ces réflexions.

L'année 2022 devra permettre de voir aboutir certaines études urbaines menées dans le cadre de Petites villes de demain, l'accompagnement d'écoterritoires, la revitalisation de villes peu attractives et qui aujourd'hui deviennent dans l'air du temps avec leurs friches, l'évolution des transports et des modes de vie.

Le bilan rend bien compte de cette tendance pour laquelle les équipements publics sont progressivement temporisés pour des sujets beaucoup plus transverses. Ces études sont plus longues, plus complexes et nécessitent de mettre autour de la table de nombreux partenaires.

La deuxième forte tendance de ce bilan est l'intérêt porté sur le patrimoine vernaculaire.

Pour pouvoir intervenir, il faut le connaître, le décrire, discerner ses capacités techniques, structurelles et de réemploi. Tout l'écosystème professionnel doit se former, se réorganiser, que ce soit les AMO, les maîtres d'ouvrage publics, les maîtres d'œuvre ou les entreprises encore trop peu nombreuses sur le territoire.

Le CAUE doit investir dans ces compétences pour le long terme, doit être un lieu de sensibilisation reconnu sur le sujet du bâti existant, un lieu de conseil pour tous, ce qui impliquera une réorganisation des pratiques pour répondre au plus grand nombre.

Enfin, pour pouvoir être identifié sur le territoire et auprès de l'ensemble de nos partenaires, l'identité visuelle du CAUE sera à consolider, la communication, les locaux, les réseaux sociaux, etc. pour servir le grand public, les particuliers.

Le CAUE d'Alsace a amorcé un renouveau, perceptible, induit par les enjeux de notre société qui imposent une réflexion globale à l'échelle locale et pour un avenir durable.

Les objectifs prioritaires 2021-2023



01

Valorisation de la production architecturale en Alsace

L'image collective de l'Alsace s'appuie sur le patrimoine connu et reconnu. Pourtant, c'est également une terre d'innovation. Aujourd'hui, de nombreuses architectures publiques de qualité existent sur l'ensemble du territoire, mais ne sont pas valorisées.

L'Alsace bénéficie de constructions récentes de grande qualité mais qui ne sont pas suffisamment connues de nos concitoyens. Le CAUE propose - en relation avec la CeA et l'ADT - de mettre en mouvement toute cette production par une identification de ce qui existe, une analyse de ce qui fait qualité, des visites sur l'application mobile Archistoire, une sensibilisation des habitants et des publics scolaires à ces architectures.

Ce projet permet de créer des synergies, de proposer des voyages d'architecture à proximité des habitants mais aussi pour de nouveaux touristes.

Objectifs

- présenter l'Alsace comme une terre d'innovation sur la production architecturale,
- renouveler l'intérêt du patrimoine pour les futures années et mettre à jour son potentiel de réemploi,
- encourager les maîtres d'ouvrage à plus de qualité pour consolider l'attractivité du territoire,
- mettre en réseau l'économie touristique qui a souffert avec la crise sanitaire en proposant des découvertes de proximité et un nouveau tourisme.

Le CAUE - en tant que service public - a capitalisé une mémoire de la production architecturale locale et est formé pour mettre en réseau les partenaires, sensibiliser le public, transmettre.



02

L'aménagement du territoire ou le territoire à ménager

Comment réinvestir les villes, les centres anciens ? Sur ces zones sensibles, la densité urbaine est souvent prônée mais la densité seule n'est pas une solution.

Comment concilier la densité avec l'apport en lumière des logements, les espaces extérieurs, le stationnement, la préservation du patrimoine et la gestion des proximités ? Les expérimentations sociales, environnementales et culturelles foisonnent dans les territoires. Cela se traduit par la prise en compte des usages, du paysage, du coût global, des écosystèmes, du patrimoine et de la culture. Le CAUE est un lieu de prospective et d'expérimentations qui passe par l'intelligence collective.

Pour changer les modes de développement, le CAUE appelle à tirer les premiers enseignements de la crise sanitaire :

- une curiosité des citoyens sur les grands enjeux et l'apparition de nouveaux désirs,
- le cadre de vie devient moteur,
- le bâti doit être pensé comme des lieux de vie avec un regard culturel et humain.



03

Le conseil aux particuliers, et après ?

Les deux anciens CAUE dispensent chaque année environ 1350 conseils auprès des habitants. Comment exploiter ce qui ressort de ces conseils, comment les développer davantage ?

Il ressort de plusieurs auditions auprès d'architectes-conseillers que de nombreuses informations pourraient servir les élus, aussi bien sur une consultation citoyenne que sur les évolutions possibles d'un document d'urbanisme. Un document d'urbanisme est constitué dès le début comme une somme de contraintes, de règles.

Le programme de relance est l'occasion de réfléchir à plusieurs échelles et pour de nouvelles solutions.

Le CAUE peut accompagner ces réflexions pour une relance citoyenne, territoriale et écologique.

Nous sommes un acteur de proximité depuis 40 ans, une plateforme d'échanges autour du cadre de vie et un lieu de prospective et d'expérimentation.

Ce qui fait la reconnaissance de l'accompagnement du CAUE sur l'ensemble des domaines d'intervention est cette capacité à donner une issue possible, une vision prospective, un projet vers lequel tendre.

Les objectifs gouvernementaux invitent à faire évoluer nos pratiques, notre façon d'aménager, l'économie des projets.

Objectifs

- expérimenter,
- promouvoir,
- innover,
- préserver les ressources,
- mettre en place une méthodologie et un phasage dans le réseau d'ingénierie territoriale pour aborder des thématiques communes et se rendre efficace collectivement.

Le pétitionnaire est souvent éloigné du projet d'aménagement et de développement durable qui prévaut au PLU/PLUi. Le CAUE se propose de restituer le sens de ces documents, de faire du conseil en commune auprès des services instructeurs, pour rendre compte de l'intérêt du cadre de vie. Sorte de médiateur de l'architecture, il permettrait de faire le lien entre un document administratif et un véritable projet de territoire.

Objectifs

- mieux faire comprendre la règle,
- promouvoir la qualité du cadre de vie,
- servir le document d'urbanisme par un retour d'expérience,
- dynamiser l'aménagement du territoire par des échanges constants entre les différents acteurs.



04

Le CAUE, lieu de questionnement sur les projets architecturaux

Le CAUE se propose de mettre en place un observatoire de la qualité architecturale pour émettre des observations sur certains projets et sa réception dans un contexte.

Ce collège pourrait être sollicité sur demande et être composé d'élus.



05

La Maison alsacienne du XXI^e siècle

La Maison alsacienne du XXI^e siècle reste un sujet constant pour le CAUE qui est suivi dans le cadre du conseil aux particuliers et aux collectivités. Aujourd'hui, il est traité de façon isolée, non reproductible, de l'ordre de l'expérimentation.

Il convient de donner au préalable un signal fort sur la préservation de cette typologie alsacienne qui va encore plus souffrir avec l'objectif gouvernemental Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Une identification de ce patrimoine au sein d'un corpus, la définition de critères de ce qui constitue ce patrimoine, la recherche de maîtrises d'ouvrage adaptées, la maîtrise du coût du foncier et un accompagnement sur mesure permettrait de le hiérarchiser, le préserver, le renouveler.

Objectifs

- ouvrir le débat sur l'architecture auprès de personnes qualifiées, de la CCI, chambres des métiers, étudiants et d'architectes étrangers consultés par visio,
- introduire des démarches de projet et de concertation différentes, exportées d'autres pays (Suisse, Espagne, Pays-Bas, etc.)
- promouvoir un niveau d'excellence sur le territoire.

L'expérience du canton du Jura suisse est à observer pour identifier ce qui peut être attendu dans le cadre de la Maison alsacienne du XXI^e siècle.

Objectifs

- prise de conscience collective,
- accompagnement du réseau sur mesure en fonction,
- adaptation du niveau de préservation de ce patrimoine.

Direction
Carole Pezzoli – CAUE d'Alsace

Conception graphique
Isabelle Bonamy,
selon une maquette de l'Atelier Poste 4
et les contributions de toute l'équipe.

Les erreurs et omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce document malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de l'éditeur.

© CAUE d'Alsace

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.



CAUE d'Alsace - siège social
5 rue Hannong
F-67000 STRASBOURG
T. + 33(0) 3 88 15 02 30
www.caue-alsace.com
caue@caue-alsace.com



Achévé d'imprimer en février 2022
sous presse de Point-Carré
2 rue Ettore Bugatti
67201 Eckbolsheim
Sur papier recyclé Nautilus® SuperWhite

